

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel
septembre-décembre
2 0 1 6

N° 18

LA LETTRE DE L'IRMC

Sommaire

2 Editorial

3 Programme de recherche

- *Citoyennetés locales au Maghreb. Les perspectives de la longue durée*, par Isabelle GRANGAUD.

5 Axes de recherches

- *La domesticité coloniale en Algérie : la « fatma », une « bonne de papier » « indigène » au XX^e siècle*, par Nassima MEKAOUI

- *Une Tunisie trans-coloniale : Les immigrés italiens dans le protectorat français de Tunisie entre colonisation et colonialisme*, par Gabriele MONTALBANO

- *Pratiquer la Justice Transitionnelle : le cas de la Tunisie en 2016*, par Alessandra CONTE

14 Étude sur le terrain

- *Réflexions sur la méthodologie de mon travail de recherche à Tunis sur les femmes qui deviennent mères sans être mariées*, par Marta ARENA

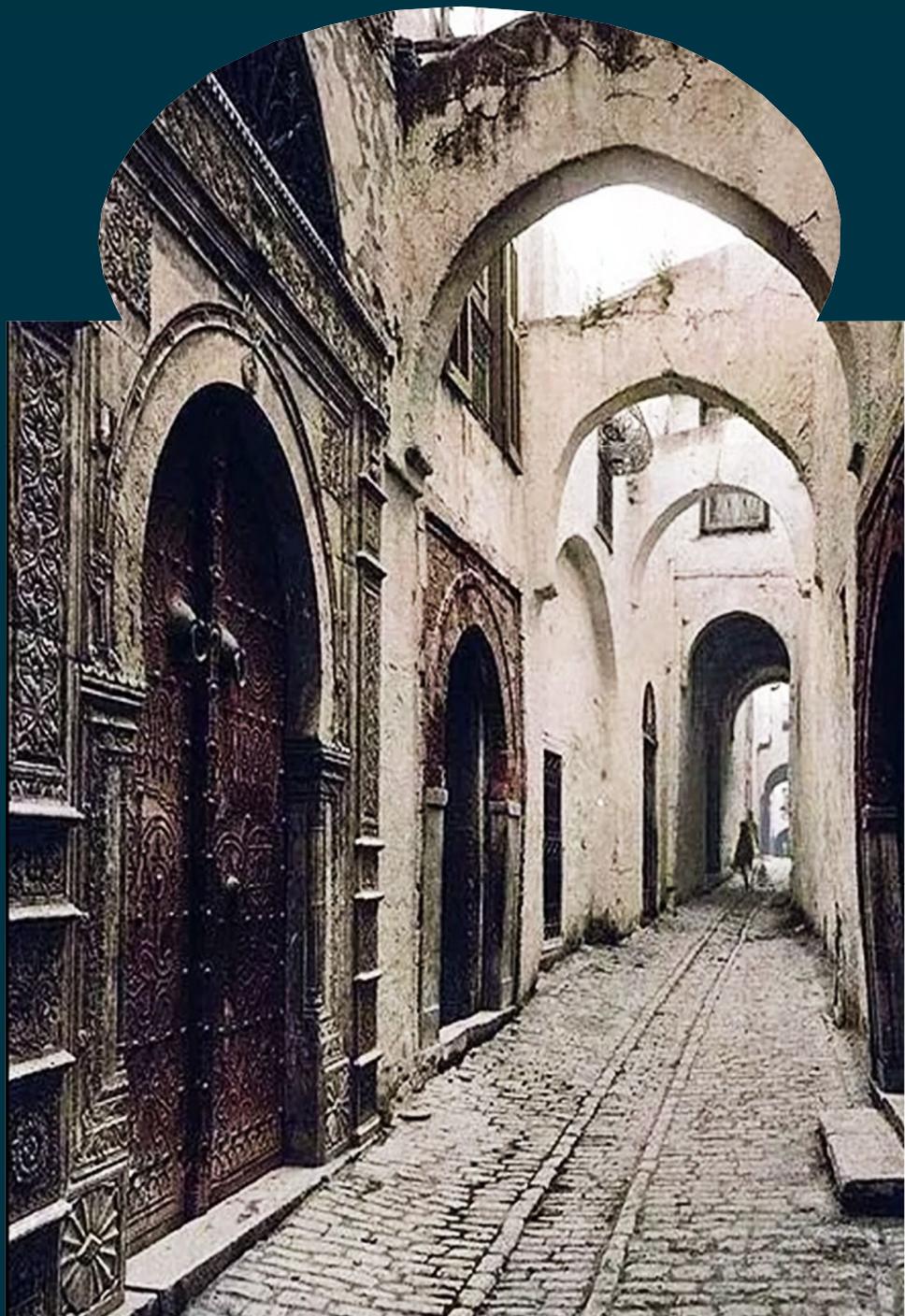
28 Comptes-rendus d'activités

- *La valorisation des productions locales : vers un système alimentaire territorialisé dans le sud tunisien ?* par Irène CARPENTIER

- *Trois essais d'« histoire immédiate » Tunisie, 2010-2015*, par Kmar BENDANA

35 Calendrier de l'IRMC

37 Bibliothèque de l'IRMC



Karima DIRÈCHE



Directrice de l'IRMC
Directrice de recherches
au CNRS en histoire
contemporaine

direction@irmcmaghreb.org

La *Lettre de l'IRMC* est la vitrine des activités de recherche entreprises par les chercheurs et les doctorants de l'institut. Elle met en perspective la vitalité, l'originalité et le caractère bien souvent inédit des études en cours. Ces études proposées dans cette édition de la *Lettre de l'IRMC* sont inscrites dans des programmes de recherche pluridisciplinaire ou inscrites dans des projets de doctoraux.

Je retiendrais, avant tout, les présentations des recherches doctorales qui proposent, toutes, de nouvelles postures réflexives, des documentations et des terrains originaux. L'étude considérable et ambitieuse menée par Marta Arena sur les mères célibataires en Tunisie et la réflexion qu'elle porte sur l'expérience de la subjectivité d'un terrain difficile et marginal révèlent un parcours de recherche exigeant, remarquablement construit et traversé par une maturité intellectuelle qui laisse admiratif.

De même, la thèse menée par Nassima Mekaoui sur la domesticité coloniale en Algérie s'inscrit dans un renouvellement des études coloniales qui croise les questions de genre, de domination et de classes en mobilisant des exploitations stimulantes de la documentation

archivistique, iconographique et littéraire. En poursuivant la réflexion historiographique, Gabriele Montalbano nous propose une histoire de l'émigration italienne dans la Tunisie du protectorat ; « colonie perdue » pour les Italiens qui sont démographiquement bien plus nombreux que les Français. Emigrés ou colonisateurs ? Les Italiens de la Tunisie française occupent une position économique et sociale singulière où les questions d'appartenance ethnique et nationale occupent les débats identitaires et politiques de l'époque.

La transition politique tunisienne continue à fasciner les jeunes chercheurs. C'est la justice transitionnelle telle qu'elle est conceptualisée depuis 2011 qui a retenu l'intérêt d'Alessandra Conte. Plongée dans l'arène de la justice transitionnelle, projet-clé de la période post-révolution centré sur la gestion de l'héritage la violence politique, elle en décrypte les stratégies et les évolutions, en identifie les acteurs et en analyse les enjeux et les polémiques qu'elle a produit au sein de la société tunisienne. Les pratiques de la justice transitionnelle renvoient immédiatement à la relecture d'un passé de violences et d'autoritarisme politique et à la prise en compte de mémoires multiples qui s'expriment souvent dans la concurrence des récits du passé. Ainsi Kmar Bendana nous propose ses échos de lecture de trois ouvrages « d'histoire immédiate » publiés au cours de ces cinq dernières années; trois ouvrages qui s'exercent à l'analyse « objectivante » de l'actualité et qui interpellent les historiens : restitution de 90 entretiens auprès de jeunes militants entre le 17 décembre 2010 et le 14 janvier 2011 (*29 jours de révolution. Histoire du*

soulèvement tunisien par Jean-Marc Salmon) ; Histoire des mots et slogans qui ont scandé la révolution tunisienne (*Ces nouveaux mots qui font la Tunisie* par Hédia Baraket et Olfa Belahssine) et chroniques de la vie tunisoise de septembre 2012 à juin 2015 (*Jours tranquilles à Tunis* par Stéphanie Wenger).

Enfin la réflexion menée par Irène Carpentier sur les transformations des systèmes alimentaire locaux dans le sud tunisien met en perspective de nouvelles dynamiques dans la valorisation des productions locales et de nouvelles pratiques de développement de l'agriculture oasisienne (Gabès et Tozeur) portées par une multiplicité d'acteurs soucieux de protection de l'environnement, de sécurité alimentaire et de promotion des ressources. La transition politique post-révolutionnaire est également une transition économique qui laisse à repenser le modèle économique de la Tunisie notamment dans ses régions périphériques. La restitution de ses données d'enquête et l'analyse qu'elle propose dans son texte s'inscrivent au croisement de la géographie économique, de la sociologie des mobilisations et de l'aménagement du territoire.

La *Lettre de l'IRMC*, c'est également l'actualité de la communauté scientifique tunisienne, maghrébine et internationale dans la diversité de ses manifestations et de ses publications. Plus que jamais notre institut déploie des activités multiples dans un rythme soutenu porté par une équipe de chercheurs juniors et seniors dynamiques, dévoués et cimentés par un esprit d'équipe unique et heureux.

Karima Dirèche
Directrice de l'IRMC



Clément Perarnaud ayant fini sa mission, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Louise Favel, chargée de la veille scientifique et de coordination de projet. Mme Sarra Ben Amara quitte également son poste et sera remplacée par Mme Semia Djafri qui travaillera au secrétariat de direction.

Nous en profitons pour les remercier de leur travail, et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivés.

D'autre part, après 24 ans de service au sein de notre institut, Mme Latifa Bessoudi a pris sa retraite ce mois de décembre. Nous lui souhaitons du bon temps !

À tous, nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2017

Citoyennetés locales au Maghreb. Les perspectives de la longue durée

Isabelle GRANGAUD



Chargée de recherche au
CNRS. Chercheur à
l'IREMAM-UMR 7310 en
affectation à l'IRMC

isabelle.grangaud@gmail.com

Parler de citoyenneté au Maghreb, en dehors de l'époque contemporaine, paraît *a priori* anachronique. Toutefois, privilégier la perspective de la longue durée permet d'interroger l'articulation entre les formes plurielles et reconnues d'adhésion à (d'insertion dans) un lieu et l'accès inégal à la jouissance de droits attachés à ce lieu. Le programme *Citoyennetés locales au Maghreb. Les perspectives de la longue durée* qui veut mettre en relief la variété des expressions citoyennes, sans les inférer nécessairement à l'espace national (en privilégiant les formes localisées) ni les limiter à un référent strictement formel et statutaire (en saisissant, dans les pratiques mêmes, les modes d'affirmation), bouscule les pré requis habituels d'un tel questionnement.

Critique d'une conception restrictive de la notion de « citoyenneté », ce programme interdisciplinaire considère en effet « les » citoyennetés au Maghreb, à l'instar des recherches aujourd'hui nombreuses, en anthropologie notamment. Il prend place dans le mouvement à l'œuvre depuis quelques années, visant à « dénaturer » la notion stable et formelle de « citoyenneté ». Ainsi un certain nombre de travaux ont mis en perspective la nécessité de considérer les dimensions supranationales de la citoyenneté aujourd'hui (Maas, 2013) ou encore d'approcher, la reconnaissance, la

vitalité et la performativité des citoyennetés locales (Jacob, Le Meur, 2010 ; Lund, Hahonou, 2014), y compris au travers des articulations plus ou moins heurtées avec les citoyennetés nationales. Des travaux historiques portant sur l'époque moderne ont montré, à leur tour, combien, plus que le fait de venir d'ailleurs, l'étranger était celui qui ne pouvait faire valoir son appartenance à une localité, n'avait pas, ou était grevé d'un déficit, d'accès aux ressources de celle-ci (Cerutti, 2012 ; Grangaud, 2015).

Ces perspectives, en rupture avec une longue tradition des sciences sociales faisant du décalque entre « citoyenneté » et « nation » une association pacifique et naturelle, soulignent combien cette isomorphie est le produit d'une construction téléologique qu'il importe de bousculer : cette vision de la citoyenneté, non seulement en ignore la part

intrinsèque des luttes qui la fondent, mais encore la réduit aux droits politiques inhérents à la démocratie (Clarke *et al.*, 2014 ; Neveu, 2004 ; Savina, 2012). Considérer les citoyennetés locales au Maghreb, aussi bien dans le présent que dans le passé, s'inscrit donc dans le fil de ce renouvellement d'approche.

Contre l'idée qu'à des communautés locales essentiellement pré-nationales et identitaires s'opposerait l'État légal, ce programme entend aussi de prendre au sérieux les processus y compris les plus ordinaires, à travers lesquels la citoyenneté, c'est-à-dire les droits liés à une appartenance locale, se voit affirmée, revendiquée ou exercée (Bargaoui, Cerutti, Grangaud, 2015). Le fait d'insister sur la dimension « locale » de ces citoyennetés ne doit pas être pour autant lu comme le choix de travailler « à côté » ou à la périphérie de l'État, comme ce à



© Sami Bargaoui.

quoi souvent on associe le local. L'enjeu est inverse : il entend saisir le poids des formes citoyennes localement affirmées, dans la construction de la légitimité des revendications de droits. De cette façon, il s'agit d'interroger la centralité des constructions locales, c'est-à-dire localisées ou situées, des droits de citoyenneté. Cette perspective entend dépasser les apories d'un débat visant à interroger qui de la tribu ou de l'État s'impose ou est légitime, pour analyser de façon circonstanciée l'articulation entre l'usage de ces référents, les formes d'inscription locale et la construction circonstanciée des droits citoyens (Bargaoui 2008, Ben Hounet, 2007 ; 2009 ; Berriane, 2015 ; Hachmaoui, 2012 ; et 2013 ; MacDougall ; Parks, 2013).

Les sociétés du Maghreb offrent un terrain fructueux, et peu exploré sous cet angle, pour mettre en pratique dans l'espace et dans le temps des regards croisés au sein d'une région de la Méditerranée. L'enquête se situe à l'articulation de deux autres programmes pluridisciplinaires ouverts à l'ensemble du pourtour méditerranéen : le GDRI APOCOPE¹ et l'Aprimed PALOMED². Fort de cette armature scientifique internationale, sensible à la perspective comparative – qui prémunit d'emblée contre les barrières vite érigées par les considérations culturalistes et/ou l'exceptionnalité –, le programme **Citoyennetés locales au Maghreb** cherche à prendre part à la dynamisation des sciences sociales par le dialogue disciplinaire.

Dans le cadre de ce programme, les axes de recherches se déclinent selon un triple questionnement qui d'une part se focalise sur les *expressions citoyennes, manifestations, revendications et exercice* ; d'autre part cherche à repérer et à analyser la nature des *supports sociaux et institutionnels de la fabrique de la citoyenneté* ; enfin se propose de *repenser les lieux de la citoyenneté*.

¹ (2013-2016) Programme du Groupement de Recherche International (GDRI-CNRS) sous la direction d'Isabelle Grangaud. Dans ce cadre, les trois rencontres internationales qui ont eu lieu sont : « Mobilisations : création, revendication, défense des

droits de citoyenneté » (Beyrouth, 12-13 novembre 2015) et appartenance : droits, obligations, conflits » (Tunis, 20-21 octobre 2016).

² *L'appartenance locale en Méditerranée. Relations sociales, droits, revendications* (2016-2018) Programme APRIMED (LabexMed) sous la direction d'Isabelle Grangaud. Au centre de ce programme, se trouve un dictionnaire interactif des mots de l'appartenance au nord et au sud de la Méditerranée. Le séminaire co-organisé avec Simona Cerutti, « Citoyennetés : perspective comparative au nord et au sud de la Méditerranée », est cette année (2016-2017) consacré à ce dictionnaire.

Bibliographie

Sami BARGAOUI, 2008, « Le baldi, entre histoire et droit », *Itinéraire d'un historien et d'une historiographie. Mélanges offerts au Professeur Mohammed Hédi Chérif*, Tunis, Centre de publication universitaire, 105-124.

Sami BARGAOUI, Simona CERUTTI et Isabelle GRANGAUD (dir.), 2015, *Appartenance locale et propriété au nord et au sud de la Méditerranée*, Livres de l'IREMAM [En ligne] <http://books.openedition.org/iremam/3415?lang=fr>.

Yazid BEN HOUNET, 2007, « Des tribus en Algérie ? À propos de la déstructuration tribale durant la période coloniale », *Cahiers de la Méditerranée*, 75, décembre, 150-171.

Yazid BEN HOUNET, 2009, *L'Algérie des tribus. Le fait tribal dans le Haut Sud-Ouest*, Paris, L'Harmattan.

Yasmine BERRIANE, 2015, « Inclure les « n'ayants ? pas droit », Terres collectives et inégalités de genre au Maroc », *L'Année du Maghreb*, 13, 61-78.

Simona CERUTTI, 2012, *Étrangers. Étude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Paris, Bayard.

John CLARKE, Kathleen COLL, Evelina DAGNINO et Catherine NEVEU, 2014, *Disputing Citizenship*, Bristol, Policy Press.

Isabelle GRANGAUD, 2015, « Le Bayt al-mâl, les héritiers et les étrangers. Droits de succession et droits d'appartenance à Alger à l'époque moderne », in S. BARGAOUI, S. CERUTTI et I.

GRANGAUD (dir.), *Appartenance locale et propriété au nord et au sud de la Méditerranée*, Éditions de l'IREMAM, 2015, ISBN électronique : 9782821863835 [<http://books.openedition.org/iremam/3512>].

Mohammed HACHEMAOUI, 2012, « Y a-t-il des tribus dans l'urne ? Sociologie d'une énigme électorale (Algérie) », *Cahiers d'études africaines*, 51 (205), 103-163.

Mohammed HACHEMAOUI, 2013, *Clientélisme et patronage dans l'Algérie contemporaine*, Paris-Aix-en-Provence, Karthala-IREMAM.

Jean-Pierre JACOB, Pierre-Yves LE MEUR, 2010, « Citoyenneté locale, foncier, appartenance et recon-naissance dans les sociétés du sud », in J.-P. JACOB et P.-Y. LE MEUR (dir.), *Politique de la terre et de l'appartenance. Droits fonciers et citoyenneté locale dans les sociétés du Sud*, Paris, Karthala, 5-58.

Christian LUND, Éric HAHONOU (dir.), 2014, *Propriété et citoyenneté dans l'Afrique des villes, Politique africaine*, 132.

Willem MASS (éd.), 2013, *Multilevel citizenship*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

James MCDOUGALL, Robert P. PARKS, 2013, « Locating social analysis in the Maghrib », *The Journal of North African Studies*, Special issue on *Globalism and local in North Africa*, 631-638.

Catherine NEVEU, 2004, « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n° 3, 2004, mis en ligne le 14 octobre 2005, consulté le 1^{er} mars 2015. [URL : <http://remi.revues.org/2024>].

Claire SAVINA, 2012, « Citoyenneté, citizenship, muwāṭana : traduction et circulation d'un concept », *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient*. [En ligne : <http://ifpo.hypotheses.org/4546>, 4 décembre 2012].

La domesticité coloniale en Algérie : la « fatma », une « bonne de papier » « indigène » au XX^e siècle

Nassima MEKAOUI



Doctorante à l'EHESS
(Ecole des Hautes
Etudes en Sciences
Sociales)
Boursière d'aide à la
mobilité de l'IRMC

nassima.mekaoui@hotmail.fr

Triste également que le type de femme le mieux connu, du moins le croit-on, soit celui de la Fathma ou femme de ménage, qui est justement une création du système colonial¹.

Denise Brahim

La domesticité coloniale constitue un champ exploratoire émergent et prometteur de la discipline historique : l'ambition de l'étude des domestiques aux colonies est de renouveler la lecture du fait colonial en l'abordant sous l'angle de l'histoire sociale. Procédant à un croisement historiographique audacieux, l'histoire de la condition ancillaire en contexte colonial relève aussi d'une sensibilité marquée par le poids des représentations culturelles, en particulier littéraires. En Algérie pendant la période coloniale, au XX^e siècle plus précisément, c'est la « fatma » qui s'affirme comme une figure majeure de la domesticité féminine « indigène ».

« “[D]omestique arabe” [...] “s’employant dans des familles européennes” » par définition, la « fatma » recouvre par extension « le sens générique de femme arabe ». La confusion polysémique qu’entretient le nom commun dans cette dernière acception en révèle les connotations négatives : l’appellation « fatma » désigne « dans le langage de l’époque, des bonnes à tout faire, ou encore des danseuses et des prostituées »².

Une esquisse de l'historiographie consacrée à la domesticité féminine « indigène » laisse entrevoir la place qu'elle occupe dans le récit de l'histoire des domestiques en Algérie coloniale. Pour retracer la généalogie de la « fatma », les sources iconographiques et littéraires sont privilégiées dans le corpus d'analyse.

Une tradition historiographique en héritage : Maurice Borrmans, Caroline Brac de La Perrière

Le mémoire en psychologie sociale de l'islamologue Maurice Borrmans soutenu en 1955 à Alger est à la fois une source et un travail de référence précurseur en la matière : il y mène une étude portant sur *La femme de ménage musulmane en service dans les familles européennes*. L'enquête de type sociologique est principalement conduite à l'aide d'un questionnaire destiné aux intéressées et à leurs employeurs et employeuses. A noter que le seul exemplaire à ma connaissance est une version dactylographiée de son mémoire conservée à la Bibliothèque de recherche du Centre Diocésain des Glycines à Alger.

L'historienne Caroline Brac de La Perrière rappelle sa dette envers Borrmans dans sa thèse, première et unique thèse – en histoire sur la domesticité en Algérie, soutenue en 1985 sous la direction de l'historien Claude Liauzu. Sa thèse s'inscrit dans l'essor de l'histoire des femmes initiée par l'historienne Michelle Perrot. Pour la méthode, Brac de La Perrière a choisi de faire des entretiens composant ainsi un corpus historique de sources orales. En effet, le point de départ de sa recherche s'est vraisemblablement fixé sur Zohra Reziga, l'employée de maison familiale, dont la photographie en couverture et le texte de la dédicace – « A Zohra Reziga,

“Madame Z. R. “, décédée à Hadjout le 8 mars 1985 » – dans la version publiée en 1987 de la thèse attestent de la portée de l'hommage rendu. La thèse de Brac de La Perrière porte néanmoins les stigmates d'une historiographie quelque peu datée : elle se focalise sur la domesticité féminine dite « musulmane » uniquement pendant la Guerre d'Algérie. Or, l'historiographie récente sur la domesticité coloniale permet d'envisager autrement ce sujet en décloisonnant l'approche: ne pas se réduire à la domesticité féminine et colonisée, ni restreindre la période de travail au seul conflit d'indépendance ou le lieu de recherche à la capitale.

« Dans certaines familles de la grande bourgeoisie française d'Algérie, on ne se donnait même pas la peine de retenir le



prénom des domestiques espagnoles comme ce sera souvent le cas par la suite avec les musulmanes dénommées le plus souvent “Fatma” ou “Zohra” ». Même si

l'anonymisation des domestiques s'étend aux femmes « indigènes » après en avoir affectées d'autres, il apparaît progressivement que « la domination qu'implique ce rapport d'employeurs à employée est surdéterminée par la relation coloniale et la nomenclature raciale ». Ainsi Maurice Borrman se désole-t-il dans son mémoire précité : « Et puis ces mots génériques dont on les affuble : "mauresque", "Fatma",... ne sont-ils pas empreints souvent, d'une nuance péjorative et d'un instinct de supériorité, quand il ne s'y glisse pas quelque racisme inconscient ? ».

Les usages du terme « fatma » illustrent la complexité du lien colonial entre « race » et classe dans le cas de la domesticité, en particulier lorsque « fatma » prend le sens d'une assignation. En effet, même si d'après Caroline Brac de la Perrière « le terme de Fatma faisait plus partie du folklore des Pieds-noirs entre eux qu'il n'était utilisé pour s'adresser [directement] aux Musulmanes », « la maîtresse [de maison] appelle toujours la mauresque du logis : Fatma ».

Les caricatures coloniales, une source iconographique : la « fatma » moquée

Des sujets de dérision voire de satire sont caractéristiques du type de la « fatma » tels que la maladresse. Ce défaut est représenté dans la plaisanterie illustrée par le dessin du prête-nom Dratk-Oub : la scène de reproche à laquelle se livre la maîtresse de maison, tandis que « Fathma » réclame une autre tâche à accomplir après avoir brisé la vaisselle, montre l'étendue du malentendu colonial. Le traitement burlesque voire grotesque dans cette plaisanterie, traduit la racialisation dont est porteur le langage colonial. Cette blague à présent

de mauvais goût est pourtant significative des traits saillants de l'humour colonial. L'usage récurrent du comique de situation ainsi que la parodie du discours de la « fatma », censée marquer une mauvaise maîtrise du français, mettent en relief aux yeux de l'analyste d'aujourd'hui l'incompréhension entre classes, source d'un véritable dialogue de sourds dans le contexte colonial.

Dans la presse coloniale, en particulier dans l'hebdomadaire *l'Afrique du Nord illustrée*, l'image de la « fatma » est la suivante : « La "Fatma" est assignée aux tâches domestiques au sein de la famille européenne. Il s'agit, le plus souvent, d'activités en relation avec l'hygiène du cadre de vie – dépoussiérer, balayer, faire

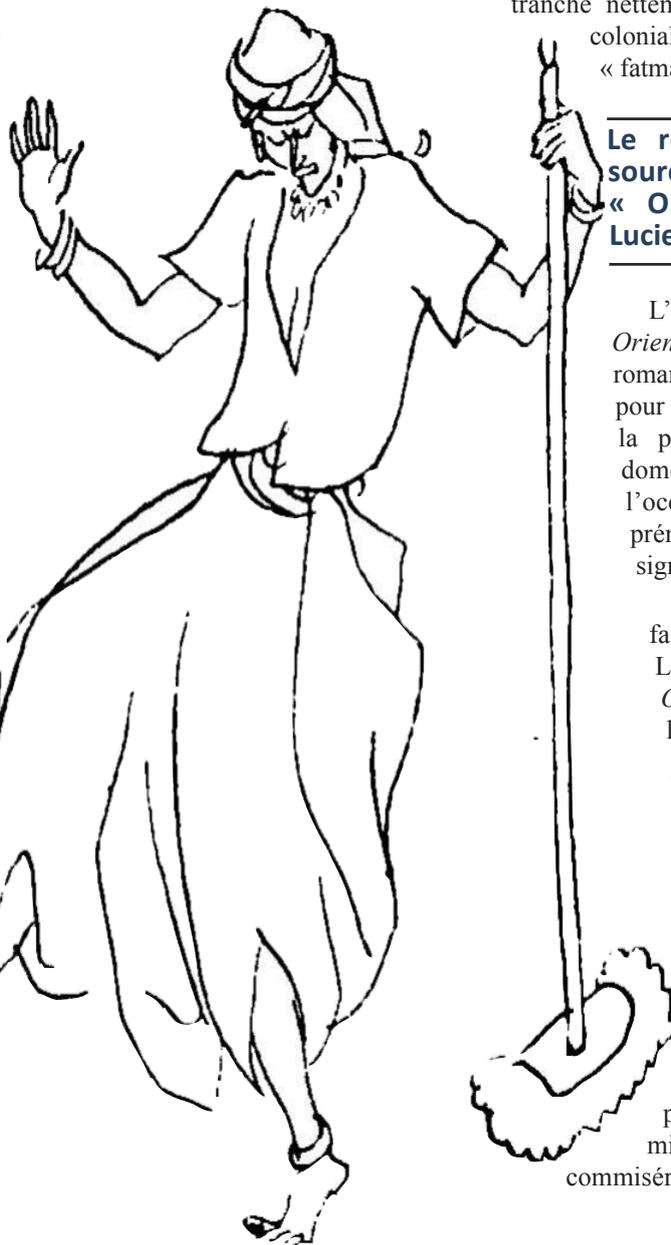
le parterre – et le cas échéant d'un travail de cuisinière ». Ces caricatures du dessinateur Charles Brouty, bien connu de ses contemporains, s'insèrent dans un article de sa propre plume daté du 5 décembre 1931 : il y moque « la Fatma automate, assez bornée et voleuse », « note typique » d'un certain humour dans les milieux européens de l'époque.

En réalité, la paupérisation s'accompagne d'une racialisation des femmes « indigènes », notamment des domestiques, destinée à masquer les tensions de classe qui résultent de la première. A cet égard, la romancière française Lucienne Favre figure une représentation littéraire rare de la domesticité féminine « indigène » qui tranche nettement avec les caricatures coloniales les plus répandues de la « fatma ».

Le roman colonial, une source littéraire : « Orientale 1930 » de Lucienne Favre

L'œuvre de Lucienne Favre *Orientale 1930* est l'unique roman à ma connaissance ayant pour sujet un récit de vie narré à la première personne d'une domestique « indigène », en l'occurrence celle de l'auteur prénommée de façon significative « Fathma ».

En effet, le réalisme dont fait preuve la romancière Lucienne Favre dans *Orientale 1930* dément l'exclusivité d'un paradigme orientaliste sans nuance l'année du Centenaire de la colonisation algérienne (1830-1930). En s'attachant à « peindre [le sort d']une « pauvre », comme dit Fathma », le portrait que dresse Lucienne Favre ne cède « ni à l'orientalisme à paillettes, ni au misérabilisme et à la commisération ». Fathma apparaît



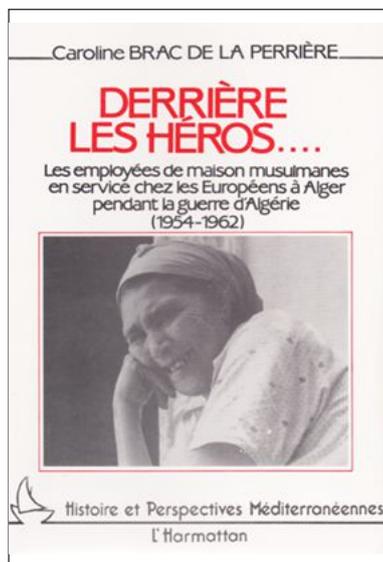
donc comme un témoin historique lorsqu'elle dit « rencontre[r] chaque matin [en descendant de la Casbah] à peu près les mêmes personnes » parmi lesquelles « les mauresques qui, comme moi, ont des patrons dans la ville française ». Le propos de Fathma confirme la tonalité résolument lucide que Lucienne Favre choisit d'adopter.



Birkadem [commune de la banlieue d'Alger] », ce à quoi son père s'oppose de manière virulente. Mais ce qui ressort de ce refus, ce ne sont pas tant le traditionalisme patriarcal ni le conservatisme religieux exprimés par le père que la « régression d'une génération ». Denise Brahimi, une autre spécialiste de littérature coloniale, remarque que « Fathma elle-même est fille d'un petit propriétaire de Birkadem, ce qui aurait dû lui permettre d'être autre chose qu'une "mesquine", c'est-à-dire une pauvre ». Pourtant, le paupérisme recrudescit dès les lendemains de la Première Guerre mondiale suivie de la crise économique de 1929 va la contraindre à devenir domestique : comme elle le dit, « [d]epuis que je suis devenue vieille et laide (c'est après la naissance de ma deuxième fille que j'ai perdu mes belles dents) je fais le ménage des autres ».

À tel point d'ailleurs que si Fathma n'écrit pas son propre témoignage, c'est d'abord parce que l'idée en revient à la « femme de Monsieur Chalon », c'est-à-dire à sa patronne soit l'auteur, mais aussi parce qu'elle est illettrée. Cependant, il ne faudrait pas s'y méprendre, même si le projet littéraire entrepris par Lucienne Favre - comme d'autres romancières coloniales de son temps - dénote une certaine ambiguïté quant au choix de la narratrice et plus généralement du sujet traité, c'est bien elle l'auteur. Malgré tout finalement, « la présence de Fathma, qui paraît d'abord si conventionnelle, et si limitée, s'impose comme la vie même, avec le naturel du quotidien ».

Si les domesticités fourmillent, la figure prépondérante de la « fatma » domine de manière flagrante. Et plus généralement, la domesticité féminine « indigène » est la plus représentée dans



Plus encore, d'après la spécialiste de littérature coloniale Lucienne Martini, c'est le « parti-pris autobiographique » qu'emprunte Lucienne Favre qui permet d'espérer approcher le point de vue de la narratrice. Ainsi de l'« histoire de [la] jeunesse » de Fathma apprend-t-on que sa « mère voulait [la] placer comme servante chez des Français riches de

les sources, bien que d'abord timidement présente à son entrée en concurrence relativement tardive sur le marché de la domesticité au tout début du XX^e siècle en Algérie. Le phénomène de la « fatma » ne prend de l'ampleur pour ne culminer que dans les années 1930 dans tout le Maghreb colonial. En définitive, la méfiance s'installe visiblement comme un réflexe colonial, plus ou moins justifié, et se cristallise sous la forme d'une attention croissante au recrutement des « fatmas ». Le danger social de la domesticité coloniale est avant tout la manifestation de la crainte d'intimités perçues comme hautement périlleuses. Selon la célèbre formule de l'historien Louis Chevalier à propos des ouvriers parisiens au XIX^e siècle, « classes laborieuses » riment avec « classes dangereuses ». Ajoutons aussi avec « races » dangereuses.

¹ Marianne Béraud, « De Photis (Apulée) et Caenis (Vespasien) à Célestine (Octave Mirbeau) et Laura (Christian Oster). Micro-histoire ancillaire ou histoire totale des bonnes dans le millefeuille historiographique? », *Domestiques et Domesticités. Servir un maître de l'Antiquité à nos jours*, Journée d'étude jeunes chercheurs, Université Grenoble Alpes - LUHCIE/LARHRA, 25 Mars 2016.

² Denise Brahimi, *Femmes arabes et sœurs musulmanes*, Paris, Tierce, 1984, p. 10. Le postulat avancé par Brahimi est discuté dans la communication suivante : Nassima Mekaoui, « La "fatma", "création du système colonial"? Généalogie d'une figure de la domesticité féminine "indigène" en Algérie (années 1900-1962) », *Domestiques et Domesticités. Servir un maître de l'Antiquité à nos jours*, Journée d'étude jeunes chercheurs, Université Grenoble Alpes-LUHCIE/LARHRA, 25 Mars 2016, 13 p.

³ Abdelmadjid Merdaci, « Fatmas et yaouleds : deux stéréotypes coloniaux » in *4^{ème} colloque international sur la Révolution algérienne. Évolution historique de l'image de l'Algérien dans le discours colonial*, Université de Skikda, 25-26 octobre 2009, 1-2.

⁴ Denise Brahimi, *Femmes arabes et sœurs musulmanes*, 47

⁵ Maurice Borrmans, *La femme de ménage musulmane en service dans les familles européennes*, Alger, 1955, 126 p.

⁶ Caroline Brac de La Perrière, *Derrière les héros : les employées de maison musulmanes en service chez les Européens à Alger pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Éd. L'Harmattan, coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 1987, 319 p.

⁷ Caroline Brac de La Perrière, *Derrière les héros : les employées de maison musulmanes en service chez les Européens à Alger pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, 6-7.

⁸ Claudine Robert-Guiard, *Des Européennes en situation coloniale: Algérie, 1830-1939*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2009, 179

⁹ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les Juifs algériens anticolonialistes: étude biographique (entre-deux-guerres 1965)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, 234.

¹⁰ Maurice Borrmans, *La femme de ménage musulmane en service dans les familles européennes*, Alger, mémoire de psychologie sociale, 1955, 114.

¹¹ Caroline Brac de La Perrière, *Derrière les héros : les employées de maison musulmanes en service chez les Européens à Alger pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Éd. L'Harmattan, coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 1987, 105.

¹² C. Roumy, « Les Fatmas de Casablanca », *L'Afrique du Nord illustrée*, 13 avril 1935, 9.

¹³ *L'Afrique du Nord illustrée*, 7 avril 1934, N. P.

¹⁴ Abdelmadjid Merdaci, « Fatmas et yaouleds : deux stéréotypes coloniaux », in *4^{ème} colloque international sur la Révolution algérienne (25-26 octobre 2009). Évolution historique de l'image de l'Algérien dans le discours colonial*, Université de Skikda, 3.

¹⁵ Charles Brouty, « Trabadja la Moukère... », *L'Afrique du Nord illustrée*, 5 décembre 1931, N. P.

¹⁶ Maurice Borrmans, *La femme de ménage musulmane en service dans les familles européennes*, Alger, mémoire de psychologie sociale, 1955, 77

¹⁷ Caroline Brac de La Perrière, *Derrière les héros : les employées de maison musulmanes en service chez les Européens à Alger pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Éd. L'Harmattan, coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 1987, 104.

¹⁸ Denise Brahimi, *Femmes arabes et sœurs musulmanes*, Paris, Tierce, 1984, 75.

¹⁹ Denise Brahimi, *Femmes arabes et sœurs musulmanes*, 80.

²⁰ Lucienne Favre, *Orientale 1930*, Paris, B. Grasset, 1930, 60-61.

²¹ Lucienne Martini, « Un regard de femme, Lucienne Favre: Orientale 1930 », in Jean-François Durand et Lucienne Martini (eds.), *Colloque du 27-28 novembre 2003 à Aix-en-Provence. Romanciers français d'Algérie : 1900-1950*, Paris, Kailash, coll. « Cahiers de la SIELEC n° 5 », 2008, 3.

²² Lucienne Favre, *Orientale 1930*, Paris, B. Grasset, 1930, 25.

²³ Denise Brahimi, *Femmes arabes et sœurs musulmanes*, Paris, Tierce, 1984, 78, 80 et 84.

²⁴ Denise Brahimi, *Femmes arabes et sœurs musulmanes*, 85.

²⁵ Lucienne Favre, *Orientale 1930*, 9.

²⁶ Lucienne Favre, *op. cit.*, 9-10.

²⁷ Denise Brahimi, *op. cit.*, 91.

²⁸ Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002, 566 p.

Bibliographie indicative

Borrmans Maurice, 1955, *La femme de ménage musulmane en service dans les familles européennes*, Alger, mémoire de psychologie sociale, 126 p.

Brac De La Perrière Caroline, 1987, *Derrière les héros : les employées de maison musulmanes en service chez les Européens à Alger pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Éd. L'Harmattan, coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 319 p.

Brahimi Denise, 1984, « La femme de ménage » in *Femmes arabes et sœurs musulmanes*, Paris, Tierce, 73-91.

Favre Lucienne, 1930, *Orientale 1930*, Paris, B. Grasset, 269 p.

Martini Lucienne, 2008, « Un regard de femme, Lucienne Favre: Orientale 1930 », in Jean-François Durand et Lucienne Martini (eds.), *Colloque du 27-28 novembre 2003 à Aix-en-Provence. Romanciers français d'Algérie: 1900-1950*, Paris, Kailash, coll. « Cahiers de la SIELEC n° 5 », 9 p.

Mekaoui Nassima, 2016, « La "fatma", "création du système colonial" ? Généalogie d'une figure de la domesticité féminine "indigène" en Algérie (années 1900-1962) », *Domestiques et Domesticités. Servir un maître de l'Antiquité à nos jours*, Journée d'étude jeunes chercheurs, Université Grenoble Alpes-LUHCIE/LARHRA, 13 p.

Merdaci Abdelmadjid, « Fatmas et yaouleds : deux stéréotypes coloniaux », in *4^{ème} colloque international sur la Révolution algérienne (25-26 octobre 2009). Évolution historique de l'image de l'Algérien dans le discours colonial*, Université de Skikda, 4 p.

Une Tunisie trans-coloniale : Les immigrés italiens dans le protectorat français de Tunisie entre colonisation et colonialisme

Gabriele MONTALBANO



Doctorant contractuel
Section des Sciences
Historiques et
Philologiques
Università di Firenze
Savoirs et Pratiques du
Moyen Âge au XIX^e
siècle (SAPRAT)

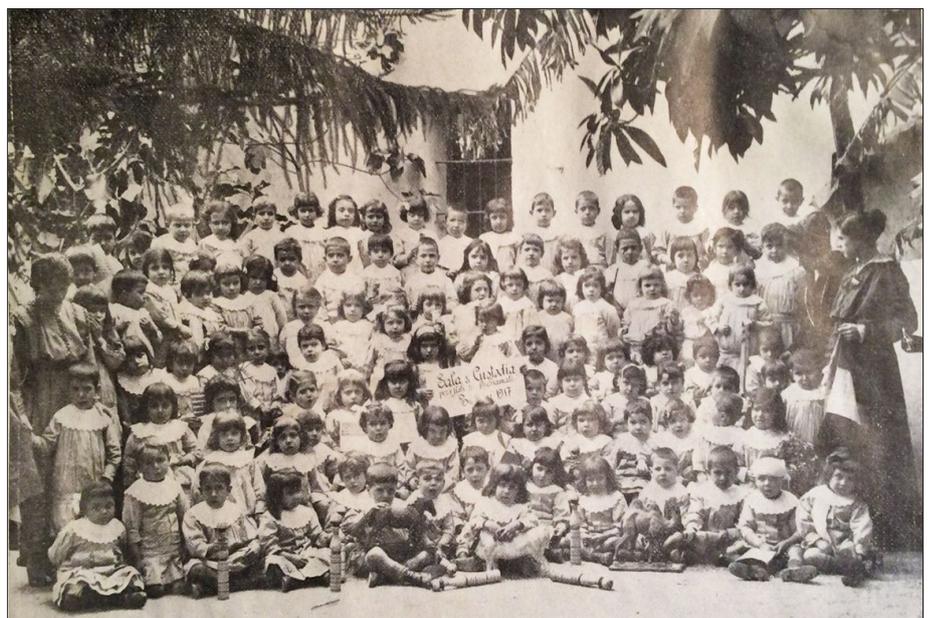
gabriele.montalbano@ephe.sorbonne.fr

Vers la fin du XIX^e siècle l'Italie connaît un grand mouvement migratoire qui portera ses citoyens à chercher fortune ailleurs. Si les destinations d'outre-Atlantique sont celles qu'ont accueilli la majeure partie de cette émigration, les pays de la rive méridionale de la Méditerranée ont connu aussi l'installation de communautés d'émigrés italiens. Les travaux financés par les puissances coloniales française et anglaise avaient attiré dans toute l'Afrique méditerranéenne un nombre élevé d'ouvriers pour la plupart provenant de Sicile, Sardaigne et de l'Italie du Sud. La Tunisie était le pays africain avec le plus grand nombre d'immigrés italiens, en 1905 ils étaient environ 90 000. Après la Tunisie, l'Égypte était la destination africaine préférée de ceux qui délaissaient la Péninsule. L'installation des Italiens dans le protectorat français ne concernait pas seulement le cadre urbain de la ville de Tunis où ils étaient très nombreux et avaient formé des quartiers ethniques, mais aussi les campagnes et les mines de l'intérieur. Les études de Gianni Marilotti¹ sur la présence des ouvriers sardes dans les mines des phosphates de Gafsa, Kâala Djerda, Metlaoui et celles de Daniela Melfa² sur les agriculteurs et vignerons siciliens dans les régions de Kelibia, Enfida, Mornaguia et Zaghouan démontrent la composition régionale de

cette émigration prolétaire. Une des différences avec l'émigration italienne d'outre-Atlantique était que les contacts méditerranéens avaient une histoire plus longue et donc plus stratifiée : en Tunisie, par exemple, il y a eu des présences italiennes – ou italophones – qui dataient au moins de l'époque moderne et qui occupaient des positions aisées dans le contexte beylical précolonial³. Les émigrés prolétaires du XIX^e siècle trouvèrent donc une élite italienne fruit des contacts pluri-séculaires entre les deux rivages. Les descendants des pêcheurs génois du corail qui s'étaient installés à Tabarka au XVI^e siècle, les Juifs séfarades de Livourne – les Grâna⁴ – venus à Tunis vers le XVII^e siècle, les prisonniers des corsaires barbaresques, les patriotes du *Risorgimento* exilés, formèrent au XIX^e siècle un groupe déjà bien intégré dans le système tunisien⁵.

À l'instar des études sur le nation-building des historiens Hobsbawm, Mosse, Banti, Thiesse⁶ et en adoptant la perspective de « communautés

imaginées » de Anderson⁷, notre recherche vise à montrer si et sous quelle forme se structure dans ce contexte d'émigration un processus de construction nationale. Bien entendu, le rapport entre les élites et les classes sociales moins aisées de la plus récente immigration est au centre de l'intérêt de la recherche. Le but est l'analyse des structures, des raisons et des dynamiques sociales du sentiment d'identité collective. Si les identités collectives sont des produits d'imagination sociale, cela est encore plus vrai et concret dans un contexte migratoire où on veut construire ou affirmer une identité nationale, donc un lien social collectif mais exclusif, dans un milieu étranger. Comment ces populations géraient-elles leur identité italienne dans le contexte de la colonisation française ? C'est-à-dire, avec Balandier⁸, dans une société segmentée selon critères des ethniques qui interagissaient avec des divisions sociales et économiques. L'étude de l'interaction de l'imaginaire italien avec les dynamiques sociales d'une communauté



© Comitato Tunisino della Dante Alighieri, *La Colonia Italiana di Tunisi durante la Guerra 1915-1917*, Tipografia Finzi, Tunis, 1917.

expatriée permet d'analyser concrètement la construction d'une identité collective. Une thématique centrale est sans doute le concept d'italianité vu comme l'ensemble des caractères imaginés ou réels, des références culturelles et sociales, stéréotypes – internes et externes –. L'imaginaire national présenté comme un système inébranlable de valeurs, traditions et qualités du peuple italien, se modifie en se positionnant par rapport aux besoins du moment et au contexte. L'italianité du *Risorgimento* était bien différente de celle impérialiste du 1911, de celle fasciste ou de celle républicaine. À cette évolution diachronique il faut ajouter des variations, des nuances, par rapport aux lieux où l'idée "d'Italie" devait être pratiquée. À la fin du XIX^e siècle il était qualitativement différent de se proclamer Italien en Italie, aux Etats-Unis, en Érythrée, ou à Tunis.

Le cas de l'émigration italienne en Tunisie présente donc des particularités qui la rendent unique : pays de colonisation française mais dans lequel la population italienne est majoritaire démographiquement par rapport aux colonisateurs. La situation est rendue encore plus tendue par des revendications colonialistes que l'Italie avait envers la Tunisie et qu'ont été effacées par l'expansionnisme français. Le choc de 1881, 'lo schiaffo di Tunisi' avait fait démissionner le gouvernement Cairoli et changé le cours diplomatique des rapports franco-italiens. Avec la successive normalisation des rapports entre les deux pays, certains secteurs de l'opinion publique italienne ne cessaient pas de regarder la Tunisie comme une sorte de 'colonie manquée', signe de la faiblesse italienne dans la politique coloniale. Dans certains milieux émergeait l'idée de la Tunisie comme exemple des avantages et des succès qui pouvait avoir une colonisation italienne en Afrique. La Tunisie devient ainsi la justification des aspirations italiennes en Afrique et notamment, en Tripolitaine. Les propriétés

agricoles italiennes présentes dans les régions tunisiennes, les activités des bourgeois, des pêcheurs, des ouvriers dans la construction des infrastructures – en grande majorité des Siciliens – témoignaient de l'importance de l'élément italien en Afrique bien que subordonné à l'autorité française. En 1887 Paul Leroy-Beaulieu dans son livre sur la colonisation française en Algérie et Tunisie écrit à propos des mesures à prendre à l'égard des Italiens en Tunisie : «... il faudra, toutefois,

nationalistes, comme Corradini et Castellini¹⁰, et qui sera repris lors du fascisme. L'émigration des Siciliens et des Sardes en Tunisie était interprétée selon la rhétorique colonialiste italienne comme un signe de l'expansionnisme du peuple italien. L'union des capitaux et de l'administration coloniale française avec le travail des ouvriers italiens s'inscrivait dans l'idée de 'l'Afrique latine', qui incluait dans la même classe de colonisateurs les Français et les Italiens.

La Tunisie des émigrés italiens entrait ainsi dans l'imaginaire colonialiste de Rome, en devenant ainsi un espace qu'on pourrait définir de 'trans-colonial' pour sa fonction de contact entre les deux colonialismes.

En outre, on veut considérer le cas italo-franco-tunisien comme un trait d'union entre l'émigration, la colonisation et le colonialisme dans la complexité d'une société coloniale.

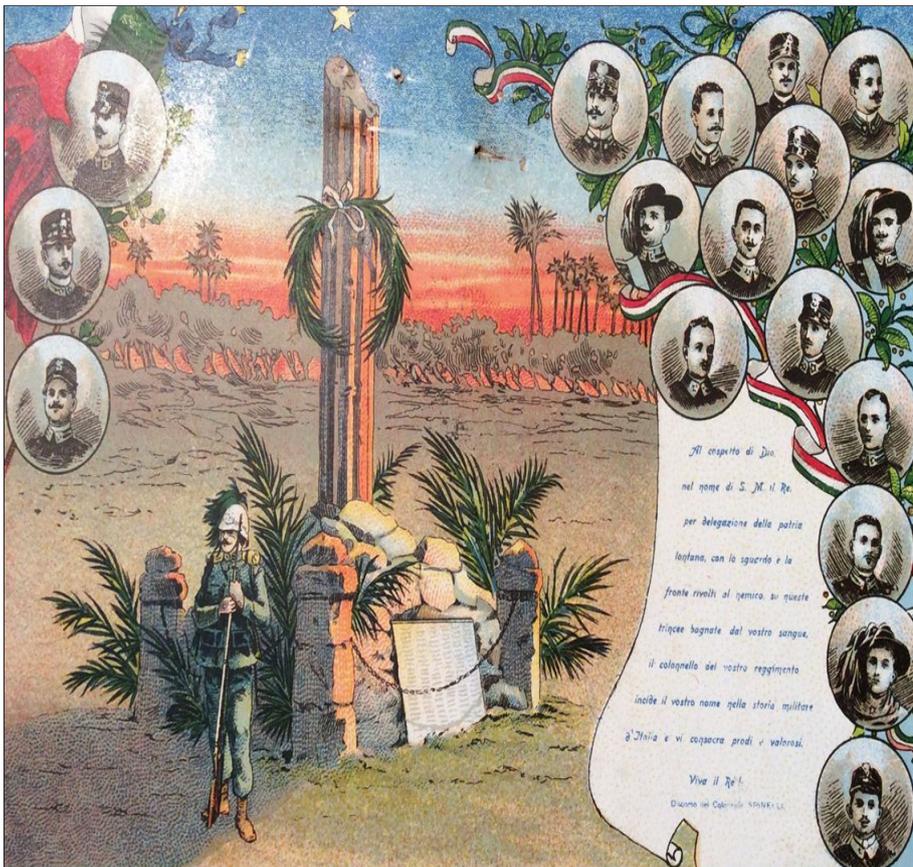
L'hypothèse est de voir dans le cas tunisien – pour certains aspects et contextes – un exemple de colonisation italienne sous le colonialisme français.

Avec le terme colonialisme on fait référence à tout un système et à un dispositif de pouvoir de domination et assujettissement culturel et matériel, comme tracé par Edward Saïd¹¹, en le distinguant de celui de 'colonisation' auquel on donne une signification plus concrète d'installation, production et reproduction, dans un territoire par une population allogène. Wolfgang Reinhard¹² souligne que c'est un événement très rare, presque impossible, dans l'histoire contemporaine un processus de colonisation sans colonialisme. Si l'on peut être d'accord avec l'historien allemand il faut ajouter pourtant que le cas tunisien ne peut tenir bien d'exemple en révélant une situation mixte, dans laquelle le colonialisme d'une minorité européenne gère, outre l'exploitation coloniale des ressources du pays et ses habitants, la colonisation faite par une autre minorité européenne.



© Tipografia Finzi, Tunis, 1917.

prendre quelques précautions pour que la France ne couve pas en Tunisie un œuf italien... »⁹. La prépondérance démographique des Italiens et leur concours direct au développement de l'économie coloniale dans le cadre du système français, était objet d'accusation, de revendications et de tensions entre l'Italie et la France. Si les autorités françaises craignaient un 'péril italien', Rome ne voulait pas laisser une communauté si importante tant d'un point de vue économique que politique, à l'assimilation française. Les questions d'appartenance ethnique et nationale se chargent des significations spécifiques dans la Régence, liées aux ambitions italiennes en Afrique et aux rapports franco-italiens. La Tunisie rentrait dans un certain discours colonialiste italien maintenu vivant par les



© Archivio Centrale dello Stato, Casellario Politico Centrale, busta 1176/ Antonino Casubolo.

La Tunisie avait été pour l'Italie une 'colonie perdue' mais la présence d'Italiens émigrés ne permettait pas d'oublier totalement ce pays méditerranéen si proche de la Péninsule. Si la Tunisie était une 'colonie perdue', les Italiens de Tunisie formaient une 'colonie dans la colonie' que, pourtant, Rome ne voulait pas perdre. L'ambiguïté du terme italien de 'colonie', utilisé – à l'époque – tant pour les communautés expatriées (comme en Argentine) que pour les possessions d'outremer (Érythrée, Somalie), a été un moyen pour l'élite libérale italienne d'encadrer les différentes communautés à l'étranger dans une générique Italie d'outre-mer. L'ambiguïté du terme correspond, pour le cas étudié, à une incertitude du positionnement de la présence italienne dans cette situation coloniale : étaient-ils plus des colonisateurs ou des émigrés ? Dans l'espace social colonial les Italiens se trouvaient entre la classe dominante des colonisateurs français et celle dominée des colonisés tunisiens¹³. Revendiquer

l'italianité dans la Tunisie coloniale stigmatisait une condition intermédiaire dans laquelle des ouvriers européens partageaient avec la population locale tunisienne de conditions sociales et économiques similaires. Si le prolétariat italien de Tunisie était beaucoup plus proche des Tunisiens que des Français, il ne faut pas oublier la segmentation sociale ethnique typique d'une société coloniale. Les Européens, même si 'rivaux' ou concurrents partageaient une même condition de privilège, directement ou indirectement, dans l'espace colonial¹⁴. Des émigrés sentimentalement proches des colonisateurs mais dont la pauvreté économique, les rapproche des colonisés. Cette ambiguïté deviendra encore plus paradoxale lors de l'invasion italienne en Libye. La circulation de pratiques et des discours dans l'espace colonial tunisien permet d'analyser la Tunisie et ses Italiens comme un trait d'union entre émigration et colonialisme, et, lors de la guerre de Libye, comme point de contact entre les colonialismes français et italien.

¹ Marilotti Gianni (éd.), *L'Italia e il Nord Africa : l'emigrazione sarda in Tunisia 1848-1914*. 1 vol. Studi storici Carocci 90. Rome : Carocci, 2006.

² Melfa, Daniela, *Migrando a sud. Coloni italiani in Tunisia*. Rome : Aracne, 2008.

³ Des exemples célèbres sont le Comte Giuseppe Raffo, originaire de Ligurie, ministre de Ahmed bey entre le 1835 et le 1859, et Luigi Calligaris, piémontais, premier directeur de l'école militaire du Bardo.

⁴ Grâna – ou *Qrâna* – est le pluriel de *gurni* – ou *gurni* – qui veut dire livournaise, de l'ancien nom de la ville de Livourne en arabe, Gurna. Avec le terme Grâna on entend le groupe juif séfarade italo-ibérique installé à Tunis depuis le XVII^e siècle. Ceci était culturellement, rituellement et linguistiquement différencié des Juifs tunisiens, dits 'twensa'.

⁵ Finzi Silvia, a. c. di., *Memorie Italiane di Tunisia*. Tunis : Ambasciata d'Italia, Istituto di cultura, 2000 ; Pasotti, Nullo, *Italiani e Italia in Tunisia dalle origini al 1970*, Finzi editore, 1971.

⁶ Hobsbawm Eric, e Terence O. Ranger, *The Invention of Tradition*. Cambridge University Press, 1992 ; Mosse, George Lachmann, *The Nationalization of the Masses : Political Symbolism and Mass Movements in Germany from the Napoleonic Wars through the Third Reich*. New York : H. Fertig, 1975. Banti, Alberto Mario, *Sublime madre nostra. La nazione italiana dal Risorgimento al fascismo*. Bari : Editori Laterza, 2011 ; Thiesse, Anne-Marie, *La création des identités nationales*. Paris : Seuil, 2001.

⁷ Anderson Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London ; New York : Verso Books, 1991.

⁸ Balandier Georges, « La situation coloniale : approche théorique ». *Cahiers Internationaux de Sociologie* 11 (1951), 44–79.

⁹ Leroy-Beaulieu Paul, *L'Algérie et la Tunisie*. 2^e éd. 1 vol. Paris : Guillaumin, 1887, 448.

¹⁰ On peut remarquer la forte présence de la question tunisienne dans les ouvrages nationalistes publiés lors de la guerre italo-turque. La Tunisie et son émigration occupe une place tout à fait centrale dans l'imaginaire colonial italien pour la Libye : Castellini, Gualtiero, *Tunisi e Tripoli*. Turin : Fratelli Bocca, 1911 ; Idem, *Nell'Africa romana: note di viaggio*. Trente : Scotoni e Vitti, 1908 ; Corradini, Enrico, *Sopra le vie del nuovo impero, dall'emigrazione di Tunisi alla guerra nell'Egeo. Con un epilogo sopra la civiltà commerciale, la civiltà guerresca e i valori morali*. Milan : fratelli Treves, 1912.

¹¹ Said Edward W, *Orientalism*, Pantheon Books, 1978.

¹² Reinhard Wolfgang, *Klein Geschichte des Kolonialismus*. Stuttgart : Kröner Verlag, 1996.

¹³ Davi Laura, *Entre colonisateurs et colonisés : les Italiens de Tunisie (XIX^e-XX^e siècle)*, dans Alexandropoulos, Jacques, et Patrick Cabanel (éd.), *La Tunisie mosaïque : diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité* Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2000.

¹⁴ Albert Memmi donne une description magistrale de la condition sociale des Italiens de Tunisie dans son ouvrage *Portrait du colonisé : précédé du portrait du colonisateur*, Paris : Buchet/Chastel, 1957, 39.

Pratiquer la Justice Transitionnelle : le cas de la Tunisie en 2016

Alessandra CONTE



Étudiante en Relations Internationales à l'Université de Trento (Italie), je m'intéresse aux questions de Justice et de Traitement de violations des droits humains dans le monde arabo-musulman et en particulier dans le Maghreb.

alessandraconte92@gmail.com

Depuis environ une vingtaine d'années, la justice transitionnelle s'est imposée sur le plan international comme la meilleure stratégie de sortie de conflit à poursuivre dans des pays ayant connu des violations graves des droits de l'homme. Si les éléments qui la composent existent depuis bien avant la fin de la guerre froide, c'est l'idée de leur indissociabilité dans le traitement des violations des droits humains qui fait de la justice transitionnelle un instrument récent susceptible de pacifier les sociétés post-conflit ou post-dictature. Ainsi le respect à la fois du droit à la vérité, à la justice, aux réparations et aux garanties de non répétition, droits-piliers de la justice transitionnelle, permettrait aux hommes et femmes victimes de violations de participer, par le biais de leurs récits de souffrances, à la construction d'un nouvel état, dans lequel ils et elles se reconnaissent et sont reconnus en tant qu'acteurs.

La justice transitionnelle est, en d'autres termes, un ensemble de pratiques produites lors d'événements historiques divers : les procès de Nuremberg et de Tokyo à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les transitions démocratiques des pays d'Amérique Latine dans les années 80', les tribunaux pénaux internationaux comme ceux établis pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda ou encore

la Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud en sont des exemples notoires. Les mesures et les mécanismes qui ont été conçus (et adoptés) pendant plus de cinquante ans, ont ainsi été appliqués partout dans le monde, du Pérou, en passant par l'Afrique du Sud pour arriver jusqu'à Timor Leste.

Bien que la Justice transitionnelle procède d'un effort de conceptualisation et d'un cadrage théorique majeur, j'ai décidé d'orienter mon travail sur la pratique de la justice transitionnelle.

du cas d'étude n'a pas été difficile. C'est vers la Tunisie, pays phare des soulèvements populaires qui a entamé une transition démocratique ainsi qu'un processus de justice transitionnelle, que j'ai décidé de me tourner. Déterminée à me rendre sur le terrain, en mars dernier j'ai contacté l'IRMC dans l'espoir de pouvoir obtenir un accueil scientifique de trois mois qui me permette de préciser mon sujet de mémoire. Peu de temps après j'ai reçu une réponse positive de la part de l'Institut.



Le Banc des accusés au procès de Nuremberg/
© histoire-image.org

Si les dynamiques de diffusion à l'international et l'appropriation à l'échelle locale de ces pratiques ont suscité dès le début mon intérêt, c'est suite à leur implantation dans les pays arabes post-révoltes que j'ai décidé d'en faire l'objet de mon mémoire. Le choix

L'idée initiale était de retracer, depuis 2011 jusqu'à nos jours, le fil des événements qui ont conduit à la rédaction et à l'adoption de la loi sur la justice transitionnelle ainsi qu'à la mise en place de l'un des dispositifs prévus par la loi, l'instance de Vérité et de Dignité (IVD),

suivant une approche historique aussi bien que juridique. Si le choix de restituer une genèse du processus de justice transitionnelle dans le pays n'est pas originel, je suis persuadée qu'une vue d'ensemble du phénomène n'est pas dénuée d'intérêt.

Depuis mon arrivée à l'IRMC au mois de septembre, j'ai travaillé à cartographier les acteurs de la justice transitionnelle, tant institutionnels que non-institutionnels, locaux aussi bien qu'internationaux. La liste s'est allongée jour après jour et a fini par inclure plus d'une trentaine d'organismes.

Fascinée par la vitalité et l'activisme de la société civile, j'ai décidé, dans un premier temps, de me concentrer sur la structure, les attentes et les interactions entre les différents acteurs non-institutionnels, qui constituent depuis 2011, l'écosystème de la justice transitionnelle.

J'ai ainsi conduit des entretiens semi-directifs avec des représentants d'associations de victimes, des victimes, des organisations non-gouvernementales nationales et internationales. Les questions variaient en fonction de l'individu ou de l'association que je rencontrais.

En me basant sur ces premières rencontres, j'ai pu constater que les acteurs non-institutionnels sont porteurs de messages sensiblement différents concernant tant les principes que les mécanismes de justice transitionnelle.

Certains acteurs privilégient une justice transitionnelle centrée sur les poursuites judiciaires des présumés coupables, d'autres soulignent l'importance de la révélation de la vérité et de la réconciliation des victimes avec leurs tortionnaires, en général j'ai pu ressentir une certaine méfiance et déception à l'égard de l'IVD (Instance Vérité et Dignité), au point que plus d'un interviewé a fait état d'une « rupture entre la société civile et l'IVD ».

acteurs au lendemain de l'adoption de la loi en décembre 2013, l'arène de la justice transitionnelle s'est depuis lors recomposée autour de nouveaux défis. Ainsi, dans les derniers deux mois les efforts se sont multipliés pour faire face à un autre problème, celui de la marginalisation de l'IVD et du processus de justice transitionnelle tout entier, de la part de certains acteurs politiques. Au mois d'octobre et novembre la société civile a organisé des tables rondes, des



© photod' auteur.

Si la question de l'instrumentalisation politique de l'IVD et des principes de justice transitionnelle avait divisé ces

ateliers, des focus groups, ainsi qu'un congrès national sur la justice transitionnelle pour renouer le dialogue avec l'IVD et surmonter ensemble les entraves qui empêcheraient l'aboutissement du processus.

Bien que lors du congrès des désaccords ont éclaté entre les organisateurs, un front commun a été constitué et des recommandations ont été élaborées.

C'est avec cet esprit d'unité renouvelée que les acteurs non-institutionnels de la justice transitionnelle ont accompagné l'IVD aux journées du 17 et 18 novembre dernier.

Le coup d'envoi des séances d'auditions publiques a marqué l'histoire de la Tunisie contemporaine et a donné un nouvel élan au processus de justice transitionnelle. Si les acteurs non-institutionnels restent mobilisés et vigilants, alors le processus aura certainement plus de chances d'aboutir.



© justice-transitionnelle.tn

Réflexions sur la méthodologie de mon travail de recherche à Tunis sur les femmes qui deviennent mères sans être mariées

En mémoire de Pierre Bonte

Marta ARENA



Docteur en droit comparé, Université de Turin. Doctorante en anthropologie sociale, EHESS Paris.

Chercheuse associée à l'IRMC, Tunis

marta_arena_tos@yahoo.fr

Definitions belong to the definers, not the defined

Toni Morrison, *Beloved*

Mon travail de recherche porte sur les expériences de femmes à Tunis qui sont mères sans être mariées. La méthode du travail s'appuie sur la collecte de récits de vie.

Récemment, j'ai lu dans un ouvrage consacré aux biographies et récits de vie que la restitution de la vie individuelle, ou plutôt des éléments de cette vie,

favoriserait une meilleure compréhension sociologique. Je me suis dit « Ok j'arrête ». En effet, je dois reconnaître que ma démarche ne vise pas à une compréhension sociologique de la société tunisienne. Je ne prétends pas – par mon travail – expliquer la condition de la femme en Tunisie – ou encore moins de la femme arabe – ou bien donner un aperçu de ce qu'est la parenté en Tunisie ou des rapports de genre. Si mon lecteur pourra trouver des éléments d'intérêt en ce sens j'en serais ravie mais ce n'est pas mon objectif. « Pourquoi alors poursuivre ? », me suis-je dit. Je crois que faire de l'anthropologie ce n'est pas exactement faire de la sociologie. Je crois que les deux disciplines sont différentes même si la vague postmoderniste des années 80, 90 et début 2000 les a de plus en plus confondues (et même si elles sont indéniablement plus proches dans le monde universitaire anglo-saxon). Lorsque je veux faire de l'anthropologie, je m'oriente dans le sillage d'une démarche « plus philosophique », qui s'interroge sur la vie et le vivant (je pense aux travaux de Enric Porqueres i Gené sur le corps au Laboratoire d'Anthropologie des Institutions et des Organisations Sociales

et aux travaux de Pierig Pitrou et Frédérick Keck sur le vivant au Laboratoire d'Anthropologie Sociale de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). Ici l'influence (la sensibilité) de C. Lévi-Strauss est encore évidente (malgré les attaques postmodernistes, parfois bien fondées). C. Lévi Strauss avait écrit que l'anthropologie est « une expérience existentielle ». En effet, étant donné que la plupart des recherches anthropologiques portent sur des questions ou/et de terrains délicats, et/ou difficiles, qui impliquent très fortement l'anthropologue au niveau humain, il ne semble pas très probable que le chercheur en anthropologie se mêle de tout cela par amour « d'une meilleure compréhension sociologique » d'une communauté ou groupe humain. Je crois que ce qui le taraude est la vie, le vivant, l'humain. Cela s'exprime-t-il ? Qu'est-ce que être vivant ? Qu'est-ce que être un être humain et pas seulement une personne ? Qu'est-ce qui nous fait vivre ? Qu'est-ce que c'est d'être mère ? Qu'est-ce que c'est la parenté ou *kinship* ou *qarāba* ? Qu'est-ce qu'une société juste ? J'espère ne pas exagérer avec ces grands questionnements. Ils guident la recherche bien qu'on ne pourrait pas leur trouver de réponses absolument vraies et/ou définitives. D'après moi, interroger le vivant signifie poser son regard sur les relations, la violence, parfois la brutalité, les affects, l'amour, l'ordinaire dynamisme d'un travail et du soin de l'autre, surtout d'un enfant.

Ce préambule m'a semblé nécessaire pour être sincère sur mon état d'âme dans l'actualité de ma recherche (dans le "recherchant", je pourrais dire¹). Par là, je voudrais expliquer au lecteur pourquoi j'ai choisi mes questionnements et j'ai construit ma problématique non seulement à partir des travaux juridiques et anthropologiques – en particulier dans ce qui conventionnellement est l'anthropologie



© kapitalis.

des sociétés musulmanes et l'anthropologie de la parenté – mais aussi de quatre romans de femmes écrivains. En effet, ces quatre livres sont restés présents à mon esprit depuis que j'ai commencé cette recherche, avec la critique littéraire qui les concerne².

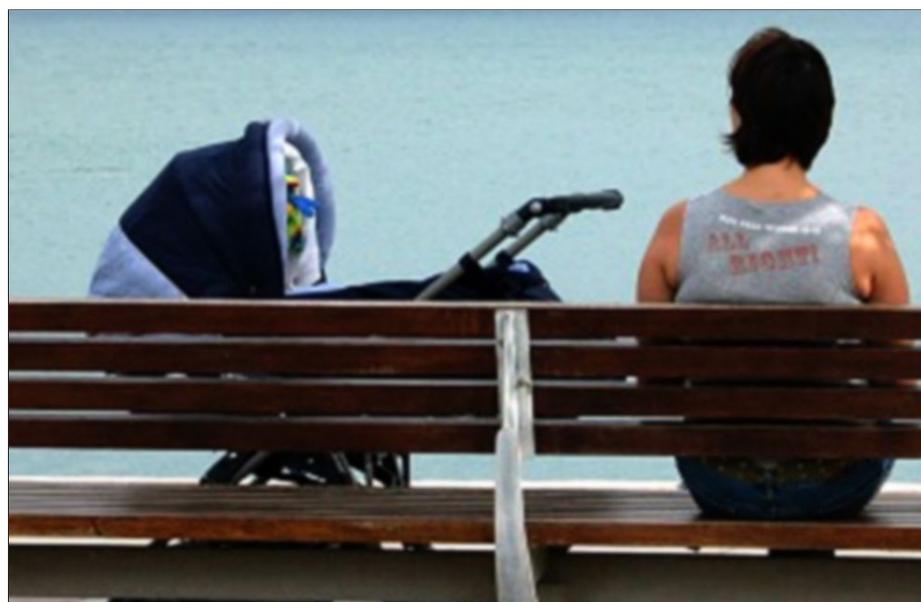
Expérience et subjectivité

J'entends par expérience l'ensemble des sentiments, perceptions, opinions et pensées auxquels une femme fait référence dans la narration de son histoire et des faits de sa vie. Je maintiens dans mon travail qu'il existe une réalité intérieure et une réalité extérieure, indépendante de l'individu. La première est composée des sentiments et des pensées des femmes ; la deuxième correspond à ce qui se produit dans le monde, dans leur environnement ou par les comportements de ceux qui les entourent. Naturellement, dans une perspective phénoménologique même la deuxième n'est constituée que des apparences, c'est-à-dire qu'elle n'existe que dans la mesure où l'individu la reçoit et l'aperçoit³. Cette notion d'"expérience" est pensée à partir de la structure de *The Waves* de Virginia Woolf où les voix de six personnages s'entrecroisent. Chaque voix appartient à un personnage (trois femmes, trois hommes) mais les sentiments et les réflexions de chacun/e sont traités comme « choses réelles » appartenant au monde sensible. Chaque voix porte des éléments strictement personnels aussi bien que des sentiments ou des réflexions sur des événements partagés par les six. Paroles et images circulent entre les personnages, par moments elles appartiennent à un individu singulier, par d'autres elles leur appartiennent en tant que collectivité. À certains moments existe l'individu, à certains moments cet individu est dissous dans l'ensemble collectif, pour re-émerger comme singularité successivement. Le modèle de *The Waves* permet de fonder un discours subjectif sans faire disparaître l'Autre. Pour cela, mon choix méthodologique est de garder une certaine distinction entre l'individu et le monde, entre le sujet et les faits, au moins comme point de départ.

De plus, le travail de Virginia Woolf est marqué par la volonté de rendre le tissu de l'expérience « quotidienne » ou « ordinaire ». La même préoccupation est rentrée dans la recherche anthropologique, sous l'influence de la pensée de Merleau-Ponty. Par rapport à mon travail de recherche cela est important car il faut détacher la narration qui concerne la femme qui est mère sans être mariée, du domaine de l'exceptionnalité, du dramatique, du traumatique. L'expérience de cette maternité est quotidienne, faite de choses ordinaires et communes. Comment chercher cette quotidienneté ? Dans les détails de la vie quotidienne de chacune mais aussi dans la manière dont chacune fait face et gère les faits de son quotidien. Les faits s'imposent comme données sensibles, réelles. Ils s'inscrivent dans le corps, ils provoquent des émotions et ils demandent de la réflexion. En deuxième lieu, le quotidien s'inscrit dans l'espace. L'expérience se caractérise par un espace et par une durée et pour cela elle est mouvement. Le mouvement se décline en plusieurs formes (errance, déménagement, changement de lieu de travail, aller-retour de certains lieux ou personnes). Ce qui me semble important c'est de ne pas de maintenir la narration de la mère non mariée sur la case "dar" (maison et famille). La famille est lourde et importante, les proches sont une présence-absence constante dans les narrations mais

il y a plus que cela ; il y a un mouvement – qui est d'abord mouvement du corps dans l'espace – au-delà de ces liens et de ce lieu.

Cette approche ne revient pas à nier les aspects plus sombres de la violence physique et psychologique de l'entourage et de la mise en marge sociale. Toutefois, il faut en finir avec le drame, qui ramène à soi le coût humain tragique d'être l'"autre" (Moglen 1993) par rapport à une supposée normalité sociale ou d'être celle qui est "différente" ou "mauvaise (*khaiba*)". Ces réflexions sont inspirées d'un deuxième roman qui est *Beloved* de Toni Morrison. Une de ses protagonistes, Sethe, est une femme qui échappe à l'esclavage avec ses quatre enfants. Quand l'homme qui revendique sa propriété se présente à sa porte, Sethe réagit en cherchant à tuer ses enfants pour les libérer de leur destinée d'esclaves. Une fille est tuée, qui reviendra dans la vie de Sethe et de sa fille Denver, et dans leur maison⁴ des années plus tard : elle se nomme *Beloved*. *Beloved* est particulièrement utile pour penser le rapport entre maternité et violence, dont je traiterai par la suite. Pour l'instant, je voudrais faire remarquer la marginalité de la femme esclave et le fait qu'elle soit définie comme "objet", à la fois méprisé et désiré par le Blanc. Les modalités de cette objectivation questionnent la façon dans laquelle est construit le marginal, et la manière dans laquelle l'identité de certaines personnes –



© pret-aide.net.

les femmes qui ont un enfant sans être mariées dans cette recherche – risque d’être fixée et imposée par autrui. Elles sont invisibles en elles-mêmes et visibles seulement par rapport à la majorité sociale qui les définit et les stigmatise. L’attention portée à la vie quotidienne permet à une femme de se positionner en tant que narratrice de sa propre histoire. Le rapport entre la façon de [se] voir et d’être vue renvoie aussi au développement de la morale d’une société. Elle sera reprise dans le paragraphe sur “honour and shame”. Elle est au cœur du troisième roman de référence pour mon travail, *Burger’s daughter* de Nadine Gordimer.

Je travaille avec une notion de subjectivité qui s’échappe un peu du seul rapport avec l’H/histoire ou la nécessité (Bourdieu) ou le pouvoir (Foucault). Être ou devenir quelqu’un suit un rythme qui ressemble à un match de tennis où l’individu se fait et se refait par rapport aux autres et par rapports aux faits vécus et qui ne sont pas contrôlés par lui (et le match de tennis est un thème récurrent de la littérature contemporaine, par exemple dans *Infinite Jest* de D. Foster Wallace, *Purity* de J. Franzen ou *Open* de A. Agassi). Dans le match de tennis le joueur prend la mesure de l’autre joueur et de son jeu au fur et à mesure que le jeu continue. En effet, en suivant la pensée de Paul Ricœur, l’unité [du corps et de l’âme, de l’homme et du monde dans lequel – d’après Merleau-Ponty – il est incarné, la chair qui est sa chair] n’est pas réduction ou fusion, mais médiation. Il faut prendre en compte l’altérité, ce qui ne dépend pas de moi, l’involontaire. Et c’est pour cela que la structure de *The Waves* donne le modèle (ou le rythme) pour relier ensemble les voix des femmes qui me parlent de leur maternité.

Le discours sur la domination est essentiel, soit en ce qui concerne la domination sur le plan économique – y compris les conditions de travail –, et politique/administratif – y compris l’échiquier de l’aide social qui se configure en réponse aux attitudes des bailleurs de fonds internationaux –, que sur le plan des dynamiques familiales. Toutefois, je ne voudrais pas détacher l’analyse des faits et des récits de l’individu singulier. En effet, je crains

qu’insister sur la notion de “pouvoir” dépouille la narratrice de sa narration, lui impose – encore – un ordre supérieur et abstrait auquel elle devrait rendre compte des circonstances de son existence. Je voudrais maintenir l’aspect sensuel de la parole qu’on trouve chez Virginia Woolf, où le mot ne sert pas à construire le discours structuré sur soi-même mais à raconter. Et le récit, qui sur le terrain est oral, est à mon avis ouverture et mouvement plutôt qu’autodéfinition du sujet ou recherche d’une vérité ultime.

Bildungroman et narration

La maternité est pensée à partir du *bildungroman*, en particulier du *bildungroman* de Martha Quest dans le cycle des *Children of Violence* de Doris Lessing où l’héroïne accomplit un long travail de transformation et de recherche de soi-même. L’idée est de raconter la construction, littéralement les faits qui comme des briques sont mis l’un après l’autre, jour après jour pour tracer le parcours de la maternité. Le point de départ est l’évènement – la grossesse – qui force la personne à faire face à quelque chose de différent, inattendu et problématique dans la société tunisienne. *Bildung* est un terme qui fait plutôt référence à la construction de soi, à un

processus d’apprentissage et d’éducation conduisant à la maturité. Toutefois, ce qui m’intéresse plutôt dans la structure du *bildungroman* est l’enchaînement d’évènements, de faits à travers lesquels l’individu devient, forme sa subjectivité : dans le cas de ma recherche celle d’être mère. Il s’agit d’un genre qui suit un certain canevas, dans lequel l’héroïne cherche à s’émanciper des rôles traditionnels, les rejette explicitement et à la fin trouve sa place dans la société, typiquement en dehors du mariage. Bien que cela relève de la construction fictionnelle, où le personnage entend se poser “contre” les normes de sa société pour chercher des solutions alternatives, il est pour moi évident que les questionnements appartenant au *bildungroman* féminin peuvent être repris pour aborder l’expérience de la maternité de femmes non mariées en Tunisie.

D’abord il permet de se concentrer sur les faits. Cela selon deux perspectives. En premier lieu, on peut se référer à la “facticité”, c’est-à-dire à la véritable appartenance de l’individu au monde par ses gestes concrets ; il est au monde par ses agissements⁵. Ainsi, la maternité n’est pas un projet ou le résultat d’une réflexion mais un ensemble de faits. Les réflexions sur sa propre maternité ne sont pas une vision sur la maternité mais elles font partie du « devenir mère » ; elles sont –



© femmesdetunisie.com.

ainsi que les sensations – une partie du réel. En deuxième lieu, poser l'attention sur les faits permet de situer l'histoire de chaque personne au cœur de l'histoire et des enjeux économiques et sociaux du contexte où elle vit. Les relations familiales, les ruptures sentimentales, les conditions de travail, les problèmes d'hébergement s'inscrivent dans un contexte économique et – peut-être surtout – politique qui conditionne le comportement individuel sur le plan objectif : par exemple les frères vont à l'école, les sœurs restent à la maison ou sont envoyées travailler en ville à un jeune âge. La narration restitue les données de l'expérience où chaque fait est lié à l'autre, et aux faits des autres.

Cela dit, facticité n'est pas linéarité. Le temps de la narration est un problème majeur. Très souvent il refuse d'être systématisé, coupé en instant précis. Il est duré, mais une durée qui n'est pas linéaire, qui est contradictoire, diachronique. Au cours de la narration, le même événement peut surgir à des moments différents (par exemple, le même épisode de violence est raconté avant l'accouchement et lorsque l'enfant a 7 ans). Bien sûr, cela relève aussi de la manipulation du temps, afin de ne pas raconter certaines choses (par exemple les

couper, l'ordonner, ce qui est trahir la narration et l'expérience telle qu'elle est relatée. C'est ici que le genre sociologique dévoile sa limite devant l'histoire de [la] vie. Cela demande de la créativité, ce qui n'est pas toujours évident.

À part le titre, qui peut être évocateur, in *Children of Violence*, comme dans d'autres romans, Doris Lessing met en valeur le rôle nourricier, la réappropriation du rôle nourricier par la femme comme une alternative valable à la violence, dans le discours et dans la pratique, aussi bien que comme une solution pour avancer dans la vie de façon autonome. Ce rôle n'est pas pensé forcément en relation aux enfants, mais aussi – par exemple – comme forme d'engagement politique (ce qu'elle partage aussi avec Nadine Gordimer, notamment dans *Burger's daughter*) et comme prise de position envers l'histoire de son propre pays (dans *Beloved* de Toni Morrison). Ces romans font écho aux critiques du féminisme classique par des auteur(e)s arabes et afro-américaines, en particulier là où il s'agit de faire sortir les femmes arabo-musulmanes des schémas qui les définissent irrémédiablement comme « victimes » et de mettre en valeur une culture féminine qui donne une connotation très positive au fait

dépit de la situation difficile dans laquelle elle se trouve et du mépris des siens (qui encore lui demandent d'abandonner l'enfant 4 ans après la naissance) : celle qui dit « celui-ci est mon enfant et je ne le laisse pas, et c'est tout ».

Enfin, avec *Beloved* Toni Morrison trouve une réponse à la question : à quoi sert de raconter ? À quoi sert la mémoire individuelle, si elle relate des événements « faux », si à travers eux, on ne peut pas atteindre la « vérité » ? Les critiques postmodernistes des années 80 ont largement déconstruit les prétentions de vérité de l'anthropologie et a radicalement mis en question la valeur du récit ou les récits des informateurs. Pour cela, beaucoup ont choisi l'observation participante. Toutefois, si la narration individuelle n'est pas en soi un vecteur de « vérité », la mémoire collective, c'est-à-dire la collecte des récits de plusieurs personnes, est, elle, le moyen de relater des événements qui ne peuvent pas être niés ou mis en question par la fragilité du témoignage individuel. Ainsi se forge la mémoire des tragédies du passé (l'esclavage dont *Beloved* témoigne, la Shoah en Europe...) du présent (la mémoire des migrants, la mémoire des exilés forcés...) aussi bien qu'il se dessine l'expérience collective d'un fait, – telle la maternité des femmes qui ne sont pas mariées – qui est à plusieurs égards difficile à assumer par la société tunisienne (par les familles, par les institutions et par les services administratifs, au niveau législatif) et qui pour cela est souvent refoulé dans le non-dit, le noir. À l'égard de cette situation, s'il est méthodologiquement problématique d'attribuer un statut de vérité à un récit individuel, il est aussi problématique de nier à ce statut un tel récit, qui est porteur d'une expérience délicate et parfois traumatique. Je ne peux pas considérer qu'une femme est en train de dire « la vérité » mais je ne peux pas non plus considérer que ce qu'elle dit « n'est pas la vérité ».

Plutôt que sur le plan de la « vérité », il vaut mieux aborder le récit de vie dans la perspective de ce que Chimamanda Ngozi Adichie a appelé « the danger of a single story » : « show people as only one thing, as one thing, as only one thing over and over again and this is what they become ».



© huffpostmaghreb.com.

réactions de l'entourage à la découverte de la grossesse). La narratrice, volontairement ou involontairement, fait ce qu'elle veut avec son expérience et le flou de sa durée, qui est toujours réversible. La chercheuse que je suis court derrière ce flou, doit le restituer sur la base des questionnements, d'analyses, doit le

d'être « responsable pour » (Abu Lughod 2002).

Cela semble d'autant plus vrai lorsque sa propre maternité est vécue et maintenue dans des circonstances économiques et sociales adverses et contre la volonté de ses proches. Le récit dévoile le plaisir têtue d'une femme à revendiquer son enfant en

Le caractère imparfait, non linéaire du récit de vie, ses contradictions, le fait de toujours manquer d'une cohérence définitive, les histoires multiples qu'il contient empêchent de figer la narratrice dans une histoire définitive : « Individual life contains a heterogeneous compilation of stories. If you reduce people to one, you are taking away their humanity ». Ainsi on retourne à la structure de narration de *The Waves* et à l'importance de porter l'attention sur l'expérience de l'ordinaire (ou à l'ordinaire dans l'expérience) de chaque femme qui participe à la recherche⁶. Cela pour sortir du cliché de la *mater dolorosa*, et du personnage figé de « la mère célibataire en Tunisie », plat, par définition sans perspective(s).

“Honor and shame”⁷

Un courant en anthropologie (Davis, Gilmore, Peristiany, Pitt-Rivers) a voulu reconnaître aux sociétés de la Méditerranée une constante de valeurs sociales, c'est-à-dire le sentiment de l'honneur chez les hommes impliquant une correspondante valeur de honte ou de modestie imposée aux femmes par la société. L'honneur comme la honte relevaient essentiellement des comportements sexuels masculins (le premier) et féminins (le deuxième). Ce courant a été très critiqué, soit pour avoir reconnu à un ensemble de sociétés la même dynamique de valeurs et de rapports de genre, soit pour son contenu (Herzfeld et Wikan, pour n'en citer que deux). En effet, on a d'abord remarqué que le binôme de “honor and shame” était insuffisant à embrasser une variété de valeurs, par exemple la [bonne] réputation ou le prestige découlant d'un bon statut social ou d'une affiliation réussie, la capacité d'accueillir un hôte, la capacité de donner de la protection. Est apparue comme inappropriée la polarisation axée sur le genre pour laquelle une catégorie, celle de l'honneur, était attribuée exclusivement aux hommes alors que l'autre, celle de la honte ou de la modestie, était laissée aux femmes. En deuxième lieu, le fait de les assumer en tant que règles sociales empêchait d'analyser les pratiques à travers lesquelles de telles

valeurs étaient censées se manifester dans des contextes de vie quotidienne, par exemple par le bavardage ou les rumeurs. Enfin, cette dyade terminologique masquait une diversité linguistique qui contient des termes tels que *ird*, *aaib*, *haram*, *sharaf*, *darja*, *'aar*, *hashma...*, dont la signification dépend d'un comportement concret dans un contexte social précis, plutôt que d'une abstraction théorique.

Malgré les critiques, la catégorie demeure bien vivante aujourd'hui car elle a été reprise, surtout dans la littérature anthropologique et sociologique de l'Europe du Nord et des Etats-Unis, dans les termes de “honor-killings” ou “honor-crimes”. Ils renvoient aux femmes

surement encore d'autres. En particulier, je voudrais m'arrêter sur le domaine juridique, car souvent l'honneur est présenté comme une règle: un homme (musulman) fait ceci lorsque sa fille ou sa sœur fait cela.

1) Sur ces questions il n'y a quasiment pas d'études. Il n'y a que peu de travaux anthropologiques sur les rapports frères-sœurs dans le monde arabe (à l'exception des travaux de S. Joseph et de G. Kressel en 1981). Il y a très peu de travaux sur les comportements sexuels féminins hors d'un pacte matrimonial. Il n'y a pas de travail sur les naissances dites “hors-mariage”, pour lesquelles il vaudrait mieux parler de “naissances sans *nasab*”. Les travaux sur les honor-killing se basent sur des sources



© acacia.tv.

appartenant à ou ressortissant d'une zone géographique précise et vaste (Moyen-Orient et pays musulmans) tuées par leur père ou leur frère à cause d'un comportement lié à leur sexualité.

Or, il y a beaucoup de raisons pour éviter l'usage des catégories de “honor and shame” et les significations qui leur sont rattachées (l'honneur de l'homme est lié au comportement sexuel de la femme). Dans mon travail, j'en ai prises en considérations certaines, qui appartiennent à des domaines qui me sont familiers. Je les énumère ci-dessous dans un ordre qui n'est pas strictement logique. Il y en a

journalistiques et sur les procès dans les tribunaux, mais pour chaque cas de meurtre on pourrait avoir 100 ou 1000 cas où le comportement sexuel n'est pas sanctionné dans le cercle de la parenté/dans la parentèle : on ne sait rien sans une recherche de terrain approfondie⁸. Tout le reste relève de cliché et de préjugé, ce qui est particulièrement grave dans le milieu scientifique⁹. En outre, les anthropologues qui ont écrit sur le sujet l'ont souvent fait en marge à d'autres problématiques (par exemple cela est vrai pour les travaux de Kressel, qui cependant sont très intéressants car il remarque une relation entre le statut

social de la famille de la fille qui est censée avoir dépassé une limite avec son comportement dans la sphère sexuelle/sentimentale et le degré de violence de ses proches contre elle).



© femmedetunisie.com.

2) Dans la mémoire de plusieurs personnes ayant vécu leur enfance ou leur jeunesse dans la Medina de Tunis et à Halfaouin dans les années 50 et 60 il y a le souvenir de femmes pas mariées (c'est-à-dire pour lesquelles il n'y avait pas eu signature du contrat ni fête de mariage¹⁰). Elles habitaient avec leurs enfants dans une des chambres des maisons qui à l'époque dans ce quartier étaient très grandes. Il y a aussi la mémoire de femmes ayant eu des bébés par des hommes de passage ou qui avaient disparu après la naissance de l'enfant¹¹. Ces maisons accueillait différents membres de la *qarāba*, appartenant à différentes générations, y compris des hôtes qui s'installaient avec le consentement de l'agnat décideur et devenaient partie de la maison. La circulation d'enfants était aussi importante : beaucoup d'enfants étaient élevés par des voisins ou des proches. Ils étaient intégrés à la maison par les faits (on vivait et on jouait ensemble), par la nourriture (on mangeait ensemble) et par le langage de la parenté (ils étaient frères et sœurs, puis une fois grands *aamm/t* ou *kh/t*). Pour ce qui concerne le nom de famille¹², il n'était pas rare qu'un homme donne son nom de famille aux enfants de sa fille lorsque celle-ci revenait à la maison avec eux, après avoir constaté l'échec de son mariage en raison du fait que son mari ne s'était pas montré à la hauteur [du statut] de sa famille à elle.

3) Je considère qu'il faut désaxer l'analyse des maternités hors mariage ou sans *nasab* du domaine du "péché de la chair". En effet, le doute qui plane lorsque on parcourt la littérature récente et moins récente sur l'honneur, est que l'auteur est en train de traiter d'un péché sexuel et que la femme serait punie par ses proches mâles pour cela. Or, le "péché de la chair" appartient à la tradition chrétienne et il a sa source dans la distinction très forte chez Paul de Tarse entre l'âme et le corps. Ainsi pour Paul de Tarse le mariage était le dernier rempart contre ce péché mais la perfection chez l'homme était de ne pas toucher de femme et « pour ceux qui n'étaient pas mariés et les veuves » de rester dans cette condition (1 Co, 7). Le discours qui suit est peut-être un peu simplifié mais je crois qu'il a sa validité. Le droit est une façon de penser. Les pratiques peuvent être bien différentes, cela n'empêche que comme toute philosophie le droit transmet des valeurs et un savoir propositionnel qui est incorporé par les individus. D'autant plus que dans la tradition européenne les savants, ceux qui forgent les catégories de la pensée, sont des ecclésiastiques. Leur savoir est passé de génération en génération dans les universités et dans les livres, lu, écouté et appris par les jeunes étudiants.

La position de Paul trouve une correspondance dans la philosophie stoïcienne de l'époque qui commence à valoriser le couple et le mariage pour les raisons dont traite M. Foucault. Le droit canon qui se développe au cours des siècles, jusqu'à sa stabilisation au

XIV^e siècle, est binaire, c'est-à-dire qu'il marque la distinction entre le mariage (basé sur le consentement) et l'absence de mariage, aussi bien qu'entre la filiation dans le mariage et la filiation hors mariage (le concept de filiation est très tardif : le droit civil et canon l'assimilent pleinement au XIV^e siècle). Ainsi, jusqu'à la Révolution française les enfants nés hors mariage n'ont pas de droits, même lorsqu'ils sont reconnus par leur père. Le droit civil européen – c'est-à-dire celui qui n'est pas dérivé de la tradition de Common Law¹³ – est aussi basé sur une distinction fondamentale : celle entre le bien et le mal, le bon et le mauvais. Ainsi tout comportement est classé selon ces deux paramètres. Non seulement les comportements, mais aussi les pensées sont ainsi catégorisées. En effet, le droit européen abolit la distinction entre le for intérieur et le for extérieur : le juge est appelé à décider non seulement des faits mais aussi des intentions des agents. On peut trouver la racine de cela dans les Evangiles. L'Eglise catholique en fait le fondement des procès de l'Inquisition médiévale mais cela continue dans la tradition luthérienne et protestante, avec par exemple, la chasse aux sorcières. Jusqu'à aujourd'hui, le juge pénal distingue entre le dol (volonté de nuire) et la faute.

Or, il me semble que le discours académique du "honor and shame" soit très imprégné de ces composantes normatives, voir le péché sexuel, une idée très précise de ce qu'est un mariage, la notion de filiation, l'idée du mal et la définition d'un sentiment féminin, c'est-à-dire la honte, ainsi que du sentiment chez l'homme de sa propre valeur, c'est-à-dire



© femmedetunisie.com

l'honneur, donc d'états d'âme intimes et intérieurs.

Je voudrais porter l'attention sur certains éléments du *fiqh* islamique qui sont différents. Parler de la tradition juridique de l'Islam est important car souvent – comme dans la littérature sur les “honor-killing” – le fait d'être musulman/e est considéré déterminant pour analyser les pratiques des acteurs. En général, l'Islam est évoqué dans les discours savants (intellectuels et professeurs universitaires, fonctionnaires, intervenants de la société civile...) lorsque on traite de ces maternités peu conventionnelles, voir irrégulières.

Maints travaux – aussi à vocation féministe – ont insisté sur l'importance du corps et de la sexualité dans l'Islam. Le mariage est une pratique fortement valorisée dans la religion car il caractérise la vie adulte, tant pour l'homme que pour la femme. Comme l'ont démontré les historiens, le mariage dans les pays musulmans a été jusqu'à une époque récente une pratique non définitive et temporaire, car il était commun dans la vie des hommes et des femmes de se marier plusieurs fois¹⁴.

Le mariage est une pratique dont le *fiqh* s'est peu occupé, dans la mesure où il n'y a pas de règles fixes de validité pour celui-ci. Le mariage est essentiellement affaire de familles. Les juristes de chaque école du droit ont exprimé des opinions. Il y a des éléments plus ou moins réguliers (le *mahr*, les témoins...) mais on peut

trouver chez certains docteurs des opinions contraires, et surtout la pratique est considérée dans son contexte. En effet, le *fiqh* islamique ne se présente pas sous la forme de propositions abstraites et générales, mais il contient un ensemble de discussion de cas et d'hypothèses pour lesquelles on recherche une solution sur la base de sources fondamentales : le Coran, la Sunna, le consensus et l'analogie.

De même, le rapport entre se marier et avoir des enfants n'est pas fixé comme en droit canon. En fait, l'enfant doit avoir le nom du père, et il doit donc être inscrit dans un *nasab*. Le *nasab* est d'après les théologiens musulmans une des *darourat*, c'est-à-dire une des conditions indispensables de la vie, dont la protection est le véritable objectif de la *Sharia*¹⁵. L'attribution de la paternité requiert une forme de publicité, soit par la fête du mariage qui précède la conception de l'enfant, soit par le fait de dire « celui-ci est mon fils » à travers l'*iqrār* (déclaration de paternité) soit par le témoignage de plusieurs personnes. Pour cette raison, une fois que l'enfant a un *nasab*, le *fiqh* ne fait pas de différence entre ceux qui sont nés hors mariage et dans le mariage, d'autant moins entre les enfants nés dans un mariage et ceux reconnus par leur père. Cette référence unique au *nasab* est passée dans la loi tunisienne (art. 67) même si la loi semble mitiger les effets de l'*iqrār* (art. 71) et les limiter à l'auteur de la reconnaissance¹⁶.

On va ajouter à cela que la tradition musulmane encadre les actions humaines dans un spectre plus large que le binôme du bien et du mal, car il y a cinq catégories d'actes : obligatoires, recommandés, indifférents, blâmables et interdits (*haram*). Le juge n'est pas censé explorer l'intentionnalité des actions car seul Dieu peut se pencher sur le for intérieur de l'individu. Ainsi, par exemple, la nuisibilité des actions est mesurée par le moyen ou l'instrument par lequel elles ont été accomplies (par exemple, un couteau) plutôt qu'en sondant la volonté de la personne qui a accompli l'action.

Par cette comparaison très simplifiée entre deux systèmes normatifs je voudrais souligner que le concept d'honneur tel qu'il a été construit en anthropologie porte sur des sous-entendus théoriques précis. Pour cela, il vaut mieux se tourner vers les pratiques.

4) D'un point de vue terminologique, aux notions de *sharaf* et de *hashma* ne correspond pas forcément une division de genre. *Hāsham* est, par exemple, celui qui copie pendant un examen. *Tašriḥ 'ala as-sharaf* est une certification administrative (déclaration sur l'honneur), valide pour les femmes comme pour les hommes. Un mot très utilisé en Tunisie est *bourjoulia*, qui signifie littéralement “une chose ou un acte qui est propre à un homme” mais ce terme est désormais utilisé tant par les femmes que par les hommes pour indiquer une chose bien faite ou pour déclarer avoir bien fait une chose, de la bonne façon, sérieusement. Plutôt que les notions de *sharaf* et de *hashma*, lorsqu'on parle avec des femmes qui sont mères sans être mariées c'est la racine *š.l.h* qui se répète. Pour insulter une femme qui a eu un enfant sans être mariée, on dit « *ma tašlahsh* », c'est-à-dire « tu n'as pas tenu la route, tu n'es pas allée droite ». Une mère envoie son fils au kuttab le dimanche matin « non pas pour qu'il devienne un terroriste, mais parce qu'il devienne *šalah*, une personne « qui connaît la différence entre le *haram* et le *halal*, entre sa mère et sa copine, pour qu'il sache avec qui on peut dormir ». La racine *š.l.h* indique en fait ce qui est correct, utile, bon au niveau de la façon d'agir et de se comporter¹⁷. C'est un savoir-faire en société. De plus,



© directioninfo.com

l'expression qui est utilisée davantage pour définir le fait d'avoir eu un enfant hors-mariage est *ghlut*, « j'ai fait une erreur ». Le terme *dunb* (péché ou faute) ne définit pas le sexe hors-mariage, mais on dit que les enfants n'ont pas de *dunb*, parce qu'il n'est pas juste qu'ils souffrent des conséquences de la situation de leur naissance. On me dit « ça dépend du cerveau de la femme, c'est à elle de choisir entre le correct (*shītha*, racine *s.h.h*) ou l'erreur (*ghāṭa*) ». Le terme *haram* semble davantage utilisé pour définir le rapport occasionnel ou la prostitution (« je ne veux pas donner de l'*haram* à manger à mon fils ») que pour se référer au fait d'avoir conçu un enfant hors mariage. Surement, je n'ai jamais rencontré de femme qui ait défini sa maternité en tant que telle comme *haram*. Bien sûr, si je demande pourquoi les gens font des problèmes aux mères non mariées, on me répond « Marta, c'est *haram* ! ».

Pour cet ensemble de raisons, au niveau méthodologique, je préfère analyser les relations entre une mère qui n'est pas mariée et ses proches (en particulier ses frères et sœurs) et l'environnement social vécu sur la base des concepts de champ social (Bourdieu) et de ceux que Wittgenstein appelait *patterns of correctness*. Le concept de champ social me sert à imaginer l'ensemble des personnes concernées comme positionnées dans un contexte, un espace physique mais aussi temporel. Chacune occupe une position en fonction du capital matériel (l'argent, les propriétés...) et symbolique qu'elle (l'âge, l'ordre de naissance, le statut social découlant de sa profession...), mais aussi du fait de son comportement vis-à-vis des autres. En effet, ce qui m'intéresse de remarquer est cette notion de *correctness*. La pensée de la deuxième période de Wittgenstein porte sur l'usage, notamment celui d'une langue. Il remarque qu'il n'y a pas de normes, mais plutôt de régularités. Surtout, il pose l'accent sur la différence entre ce qui est *right* et *wrong*, et ce qui est *correct* ou *incorrect*. En effet, dans l'apprentissage ou dans l'usage d'une langue, l'enfant entre dans un système qui le précède. Il n'apprend pas sur la base de règles, mais il s'adapte aux pratiques des



© maxresdefault.

autres locuteurs. Il se positionne dans un système où ce qui importe est la pratique du langage est non pas ce qui en abstract est bon ou mauvais. Ainsi il apprend qu'il est en train d'utiliser *correctement* un mot, lorsqu'il l'utilise comme les autres *régulièrement* le font. Cette même idée je l'applique aux maternités hors mariage ou sans *nasab*. Il vaut mieux s'éloigner de la perspective du "honor and shame" et mesurer plutôt les comportements individuels, tant féminins que masculins,

sociales. D'ailleurs, *sharaf* plutôt qu'une qualité morale signifie la noblesse, le niveau social découlant du prestige, de la bonne conduite, de la bonne éducation, du savoir... La femme qui a un enfant sans être mariée est rejetée car elle jette l'ombre du soupçon sur sa famille, le soupçon qu'il s'agit de gens qui ne savent pas bien se comporter. Pour les frères et les sœurs de cette femme cela pourrait afficher qu'ils ne sont pas de bons partenaires matrimoniaux.



© directioninfo.com.

d'après des modes (*patterns*) de comportement qui résultent comme corrects (ou adéquats) ou incorrects (inadéquats) dans le jeu des relations

Traiter la question de ces maternités en termes de *correctness* plutôt qu'en termes de valeurs amène à analyser ces maternités comme des faits qui sont aperçus comme

Étude sur le terrain

irréguliers, plutôt que comme des faits qui sont mauvais en l'absolu. La maternité "irrégulière" d'une femme devient ainsi une pratique collective ; la notion de *correctness* implique la collectivité. Le comportement de la femme qui devient mère sans avoir signé un contrat de mariage se façonne en relation aux attitudes et aux réactions de ses proches, du géniteur de l'enfant et de ses connaissances. Il y a une différence de genre entre ce qui est correct pour une femme et ce qui est correct pour un homme. Par exemple, le comportement d'une fille qui reçoit une sanction négative lorsqu'elle est définie *bint shera* (fille de la rue) alors que son opposé, *bint familia*, indique des modes de comportement positifs. Cela varie aussi en relation à l'âge et à la position sociale. Toutefois, l'enjeu pour hommes et femmes est de démontrer la capacité à se contrôler et à garder le contrôle sur leur corps, leur actes et sur leurs relations, à agir de façon rationnelle et socialement acceptée, c'est-à-dire relationnelle. Le décalage de genre peut se brouiller lorsque la femme adopte des comportements qui la repositionnent sur un bon chemin (*pattern*), lorsque par exemple elle a un bon statut social en raison de son métier et de son salaire. Ainsi certaines de ces femmes se trouvent en compétition avec leurs frères sur le terrain du statut social. La réintégration à la famille ou à une vie communautaire est

l'indice d'une *correctness* retrouvée. Pour cela elle représente le premier objectif.

Cette approche permet aussi d'avoir un



© o-ENFANT-facebook.

instrument pour se rapprocher d'un ensemble de narrations individuelles où – comme le disait la responsable d'une association en parlant des réactions des proches – « il n'y a pas de règle ». En d'autres termes, pour analyser si et pourquoi un comportement est correct ou incorrect il faut partir de ce que les gens font, de l'environnement physique et du temps où ils vivent et de leurs équilibres de relations avec les autres. L'avantage est de créer l'espace pour le changement et pour la diversité : par exemple, pas tous les frères ne réagissent de la même manière. Alors pourquoi ? Où est l'honneur ? De plus, cette approche permet de poser l'attention sur ce qui est appris par les sens, notamment la vue (*sharaf*) et l'ouïe (*sm'a*), et par la parole.

et qui savait que tu avais accouchée ? personne, seulement F et F. et après ? après ils ont entendu (ysam'ou bya) qu'on a écrit le contrat, mes affaires sont claires, tout le monde a entendu (sam'ou bya ness el koll)... ma mère la pauvre n'entend (ouïe) pas (ommy meskina ma tesma'sh) et ton père ? mon père il a entendu (baba sma' bya).

Le verbe *sm'a* est utilisé ici dans une double fonction : celle de signifier le fait de prendre connaissance de la nouvelle et la capacité physiologique de l'ouïr. La narratrice met l'accent sur le fait que l'expérience dans les deux cas ne peut qu'être appréhendée par le sens corporel, l'ouïe.

Les pistes de *correctness* concernent la façon d'être vue (*wijahk* [ton visage], l'image que tu donnes aux gens) mais aussi la façon de se voir, de percevoir son comportement. Il y a ce qu'on entend avec ses propres oreilles (*sm'at*), il y a ce que les autres (les proches, les voisins) entendent (*sm'aou*) sur toi, il y a ce qu'on imagine les autres entendent et disent sur toi. Il y a l'histoire de toi-même que tu racontes aux autres.

La référence littéraire est celle de Rosa Burger (*Burger's daughter*) de Nadine Gordimer non seulement car il s'agit d'un personnage qui accomplit son parcours pour trouver sa position vis-à-vis de la société dans laquelle elle vit, avec ses



© psychologies.com

enjeux politiques et moraux (il s'agit de l'Afrique du Sud des années 70) et vis-à-vis de l'héritage familial (son père était une personnalité majeure de la lutte contre l'Apartheid) mais aussi car dans ce roman Nadine Gordimer questionne en permanence le rapport entre la façon de se voir et la façon dont on est vu par les autres. Le regard de Rosa et celui qu'on pose sur elle est ce qui constitue la réalité.

plus haut], and how social agents concretely work out this separation in their everyday life » (Fassin 2008 : 334). En effet, on ne peut pas éluder la question « pourquoi cette souffrance ? Pourquoi la mise à l'écart d'un individu ? », donc de l'origine des phénomènes étudiés. Cela est aussi nécessaire pour que l'anthropologue ne participe pas au processus de "dépolitisation du mal" (Fassin 2004), par

politique, d'accès aux droits, aux services de l'administration et des hôpitaux et aux tribunaux (ce qui est possible si un minimum d'assistance juridique est assurée) dans un Etat démocratique qui a des engagements sur le plan international.

Et en effet, les indécisions de Rosa Burger interrogent le devoir moral de l'implication individuelle devant une situation politique et sociale injuste : injuste car elle cause de la souffrance et elle est fondée sur la discrimination. Encore plus, par son roman Nadine Gordimer pose la question du processus possible par lequel prennent forme le choix et l'action individuels vis-à-vis de l'héritage social et familial.

Corps, sens, pensée/s et maternités

A qui appartient le corps ? Question éthique difficile. A qui appartient le corps d'une mère ? Le corps d'une mère appartient à elle-même jusqu'au moment où il ne lui appartient plus, parce qu'il commence à appartenir aussi à son entourage, à la société, aux services sociaux et à la politique. Le moment où ce glissement a lieu n'est pas toujours le même pour chaque femme. Il y a donc une période où le corps est intime et personnel et puis il échappe à l'individu pour devenir (massivement) social. Maurice Godelier a parlé du corps comme une « machine ventriloque » reproduisant l'ordre qui règne dans la société (Godelier, 2004). Pendant une partie de la maternité le corps de la femme semble à l'abri du regard de l'autre. Et puis il y a une rupture et il



© devenir-capable-autrement.fr/

Le focus sur les pratiques et leur analyse en termes de *correctness* découle de l'observation du terrain et des données linguistiques. Elle bute contre deux faits : la souffrance et l'amour. On ne peut pas construire a priori des catégories du bien et du mal, on peut aller chercher comment fonctionnent les patterns of *correctness* et pourquoi les gens qui tiennent des comportements incorrects sont sanctionnés par la souffrance, parfois énorme. D'autre part, on voit bien que cette souffrance n'empêche pas l'amour pour l'enfant. Cet amour justifie même le fait de sortir concrètement de la régularité, bien qu'une réintégration à la famille et à la communauté soit presque toujours recherchée. La souffrance et l'amour – on devrait y inclure l'amour pour une sœur ou pour une fille – amènent à pousser un peu plus loin l'analyse des pratiques et à adhérer à la recherche d'une anthropologie de la morale « which explores how societies ideologically and emotionally found their cultural distinction between good and evil [je n'emploierais pas ce binôme étant donné ce que j'ai remarqué

lequel la souffrance individuelle est exclusivement imputée à des parcours maudits individuels et familiaux. L'approche basée sur l'appréhension d'une valeur telle que l'honneur risque de participer de ce processus.

La question de la morale recouvre celle de la justice sociale, à entendre non seulement comme redistribution en termes économiques mais surtout en tant qu'égalité réelle des citoyen/nes au niveau



© jocelynezocca-eft-coach.fr

devient exposé. Cela ne correspond pas forcément au moment où le ventre bombé devient visible. D'ailleurs les cas de déni de grossesse total ou partiel sont courants : une femme peut se rendre compte d'être enceinte très tard, et même au moment de l'accouchement. Le déni est souvent collectif, soit parce qu'il est partagé par la femme enceinte et ceux qui vivent avec elle, soit parce qu'il concerne ceux qui vivent avec elle, qui ne voient pas ses rondeurs en-dessous de ses larges vêtements.

pensée, qui peut être incluse parmi ceux-ci. En effet, dans ma recherche de terrain il m'est arrivé plusieurs fois qu'une femme me décrive sa réaction devant les conséquences de la découverte de la maternité dans ces termes « j'ai réfléchi »¹⁸. La philosophie du XX^e siècle a posé le corps comme lieu de l'expérience. Toutefois – surtout pour ce qui concerne les femmes – il faut comprendre qu'on entend par « corps », si le corps comprends aussi « l'âme » ou « l'esprit » ou « l'intelligence ». En effet, il y a le risque de

le *laqab* (nom patronymique) paternel à l'enfant¹⁹. Ces analyses en Tunisie sont effectuées sur des échantillons sanguins. A l'ADN est attribuée une double valeur : à travers celui-ci le géniteur biologique de l'enfant est identifié et ainsi une femme peut démontrer connaître l'homme avec qui elle a conçu son enfant, ce à quoi l'on attribue une valeur impute, elle constitue la preuve que celle-ci n'est pas une prostituée. La connaissance de l'identité du géniteur de l'enfant empêche aussi tout risque d'inceste, le danger que l'enfant un jour rencontre et épouse sans le savoir sa sœur ou son frère. Bien sûr, les analyses génétiques et l'attribution du *laqab* paternel demeurent socialement importants pour que l'enfant ne soit pas désigné comme "wuild haram", pour qu'il soit comme les autres et ne grandisse pas *complexé*. L'ADN est aperçu comme une preuve, une réponse à une question sans qu'il y ait une connaissance de ce qu'il est au niveau biologique. Dans beaucoup de cas, grâce à l'attribution du *laqab*, l'enfant rentre dans l'orbite familiale de son géniteur mâle, mais le degré d'affection et de proximité avec lui n'est pas toujours le même pour tous les enfants. Lorsque les analyses ADN sont accomplies et lorsqu'elles ne le sont pas car il y a eu reconnaissance de paternité (*iqrār*), la ressemblance physique de l'enfant à son géniteur biologique peut avoir une importance encore majeure de la génétique pour établir un lien entre les deux.



© i.huffpost.com/

Or, pour être « machine ventriloque », le corps ne doit pas nécessairement être exposé. Le corps intime parle de l'ordre social sous multiples formes.

Sur ce corps qui contient cette maternité se déversent de multiples voix, avec des multiples registres et tons, parfois il est tiraillé et battu. Il y a un moment où l'expérience de la maternité doit être forcément partagée : une femme reçoit les réactions des autres et réagit à celles-ci. Parfois elle se porte de façon à les anticiper et à éviter des conséquences négatives.

Toutefois, à mon sens, il est réducteur d'affirmer que l'expérience de la maternité passe par le corps, ou par ce que M. Merleau-Ponty définit la chair. En fait, elle passe par les sens corporels et aussi par la

revenir à l'image corporelle de la femme, être faible, naturel, maternel, conduite par les instincts, incapable de se contrôler et dont l'existence gravite fondamentalement, à partir de la puberté, autour du sexe. Celle-ci est une femme sans voix, dépourvue de parole, même de celle de son désir envers un homme. En effet, la problématique d'articuler chair et sensibilité (corps et âme, si on veut) me semble essentielle, d'autant plus si on aborde la maternité, qui risque de tomber si facilement dans la sphère instinctuelle et aussi facilement d'échapper au domaine intellectuel.

Le corps est un vecteur de relations sociales à travers ses substances, en particulier le matériel génétique et le lait. Les gènes sont enquêtés à travers les analyses ADN dans le procès pour attribuer

Le lait maternel a une valeur positive sur la santé physique de l'enfant. On allaite son enfant parce que cela lui fait du bien et le rend fort. Toutefois, généralement, une femme n'allait pas pour une très longue période car elle passe la plupart de sa journée hors de la maison pour travailler. L'allaitement est censé rapprocher l'enfant à la mère car le lait est vecteur de *hanen* (affection). L'allaitement des enfants d'autres femmes est pratiqué pourvu que la femme qui allaite puisse se rendre connue, soit parce qu'elle est amie avec les mères des enfants allaités soit parce qu'elle laisse une trace écrite. En effet, le lait maternel construit la parenté, la parenté par le lait entre les enfants allaités – qui deviennent frères et sœurs – et entre la nourrice et certains proches de ses enfants. Les degrés de parenté (et les

empêchements au mariage qui en découlent) venant de l'allaitement sont toutefois perçus de façon beaucoup plus limitée par ces femmes par rapport aux opinions des docteurs du *fiqh* (Benkheira 2001).

Le corps est aussi le receveur de la violence contre la femme enceinte hors mariage. Cette violence est physique – et parfois le corps en porte les cicatrices – psychologique et verbale. La chair, les sens et la pensée sont affectés par la souffrance déclenchée par la violence.

La violence associée à la maternité est un thème récurrent des romans de Toni Morrison. En particulier, *Beloved* questionne la façon dont la violence produite par la société structure les choix individuels liés à la maternité et appelle à réfléchir sur la capacité et les moyens de résistance de chacune, en particulier de la femme qui est mère (Putnam 2011). En anthropologie, le corps souffrant est sujet récent d'analyse. L'enjeu est de « faire parler » le corps souffrant à travers le récit de vie de la personne qui a subi la violence pour reconstituer les composantes structurelles de cette violence et la façon dont elle se perpétue comme *habitus* (Bourdieu 1972, 1980). Mais encore, la littérature permet de se rapprocher de ce nœud délicat, culturellement et socialement difficile à penser, qui est la conjonction entre violence et maternité, notamment lorsque la maternité se construit en stricte et continuelle relation à la violence comme c'est souvent le cas pour les maternités célibataires en Tunisie.

La violence est souvent exercée par les femmes, notamment les mères, non pas seulement par les frères ou les pères. La mère créatrice peut aussi devenir mère destructrice. Dans beaucoup de romans de Toni Morrison les jeunes personnages féminins apprennent la violence par d'autres femmes de leur famille : leur mère ou leur grand-mère. Au contraire, dans *Beloved*, Sethe n'est pas une mauvaise mère (*the best thing she was, was her children*), sa violence voudrait être un acte de défense, protectrice de ses enfants, même si les voix qui doutent de la légitimité de cette violence se trouvent dans le roman lui-même. La violence dans *Beloved* est ambiguë. Dans mon terrain,

maintes fois j'ai rencontré des femmes qui justifiaient le comportement violent et/ou de rejet de leurs mères en raison des circonstances et de la société. Parfois, c'est la mère qui éloigne la fille enceinte de la maison mais comme elle garde un contact, elle demeure aux yeux de la fille celle qui l'a aidée le plus. En effet, la question est de savoir pourquoi ces mères rejettent leurs filles et/ou sont verbalement et physiquement violentes avec elles : la peur du mari, des frères de celui-ci ou de leurs fils semble être une raison insuffisante puisque souvent le père de la femme enceinte a une attitude passive. Les frères aînés – dont je ne voudrais pas minimiser le rôle – souvent ne sont violents que s'il y a absence du père ou une forte instabilité ou conflit dans les relations de leurs parents. La mère, responsable de l'éducation des enfants, est celle qui sanctionne la sortie des *patterns of correctness*. Sans écarter l'importance de la violence masculine contre les femmes (qui se manifeste dans la vie quotidienne de façon répandue, au-delà de la maternité hors mariage), la violence apparaît comme un *habitus* très féminin aussi. Ce qui est plus, un *habitus* maternel. Bien que régulière (au sens wittgensteinien), cette violence étonne et elle demeure très difficile à être comprise par celle qui l'a subie²⁰.

La question de la violence me semble cruciale pour questionner les approches de la parenté en anthropologie. Dans un très bel article sur la parenté, Sahlins la définit en termes de “mutuality of being” ou “transpersonal relations of being and experience” (Relatives live each other lives and die each other's death, Sahlins 2011(1) : 2). Or, comment aborder “kinship and violence” ou “kinship as violence” ? Comment relater une proximité lorsqu'elle est fondée sur la violence et lorsque la violence est légitimée par cette proximité ? Comment reconnaître de la “parenté” lorsqu'au lieu d'un partage il y a rupture et rejet ? Je crois que, à l'exception de quelques travaux (par exemple Borneman 2012), l'anthropologie a glissé sur la question du rapport entre violence et parenté, et notamment la façon dont la violence est une partie constitutive de la proximité. Celle-ci peut constituer le lieu primaire de l'expérience et de l'apprentissage de la violence, soit-elle physique, psychologique ou verbale. La maison (*dār*) – endroit physique et ensemble des proches – est le lieu où on fait l'expérience de la souffrance et du rejet. La violence donc devrait être abordée non comme une déviance ou un échec face à l'idéal du partage et/ou de l'empathie, mais comme une composante possible de la parenté.



© 35ans.fr



© planet.vertbaudet.com

Malgré le rejet et la difficulté ou l'impossibilité des rapports avec les proches après la naissance de l'enfant, les entretiens relatent le désir du retour, de ce qu'une de mes interlocutrices a appelé *indimāj*, la réincorporation, c'est-à-dire du retour au corps social, de la réintégration dans le cercle de la parenté et de l'acceptation sociale. La collectivité n'est donc pas simplement envisagée comme un ensemble d'individus mais comme un véritable corps dont la chair est constituée par les relations entre eux. S'il est vrai que ce corps a des effets destructifs sur la vie et la personnalité de la femme qui a un enfant sans être mariée, ce même corps est celui qui porte la responsabilité du changement, de rétablir les conditions de la justice et de l'humanité. Comme le groupe des femmes qui à la fin du roman libère Sethe des fantômes de son passé traumatique, *Beloved* rappelle que "only collective action leads to freedom" (Parker 2001 : 11). Ne pas vouloir regarder la souffrance causée aux autres par leur discrimination est un échec moral empêchant un avenir plus démocratique. La discrimination et la mise en marge sociale me semblent aller à l'encontre d'un processus démocratique entendu comme bien commun (*mašlahā*) et comme processus de réforme humain, social et politique (*išlah*). En démocratie les parias n'existent pas.

Autrefois sur ma carte d'identité figurait "profession : chercheuse". Ainsi une fois à l'aéroport de Rome un agent de police m'a regardé et m'a demandé "vous avez trouvé?".

² L'histoire fournit aussi des perspectives passionnantes, en particulier dans les travaux de C. Mayeur-Jaouen, de M. Oualdi et de ceux (nombreux) qui se sont penchés sur les archives des tribunaux européens du XVIII^e et XIX^e siècles, en particulier en matière d'infanticide dans la première année de l'enfant. La maternité étant considérée comme un choc – et l'avortement étant interdit – les mères seules ne commencent à être sanctionnées par les tribunaux qu'à partir du XX^e siècle (en France dans les années 70).

³ Examine for a moment an ordinary mind on an ordinary day. The mind receives a myriad impressions—trivial, fantastic, evanescent, or engraved with the sharpness of steel. From all sides they come, an incessant shower of innumerable atoms; and as they fall, they shape themselves into the life of Monday or Tuesday" Virginia Woolf, *Modern Fiction*, 1919.

⁴ Dans les romans de Toni Morrison la maison est un personnage en soi. Dans les narrations des femmes que j'ai rencontrées, les relations de parenté sont d'abord physiquement localisées dans la maison : *darna*. La famille est d'abord une maison, la maison de départ.

⁵ A la différence de Merleau-Ponty, comme on l'a dit au début, je maintiens une différence entre l'individu et son monde. L'individu ne se confond pas avec son monde car admettre cela – comme l'a souligné Paul Ricœur – risque d'empêcher de reconnaître le travail de médiation (et d'élaboration) entre le moi et les Autres et entre le moi et une réalité qui ne peut pas être complètement absorbée par l'individu, tant par l'expérience de sa pensée que de son corps.

⁶ Je remercie le Prof. Habib Ajroud du département d'anglais de l'Université de La Manouba pour m'avoir fait remarquer que quand on aborde les sentiments et le vécu individuels, il est assez naturel de se tourner vers la littérature.

⁷ Cette partie est basée sur un long travail sur l'"honneur" que j'ai accompli à Berlin comme fellow du Forum Tranregionale Studien du Wissenschaftskolleg-Universität Humboldt et comme visiting researcher à la Berlin Graduate School Muslim Cultures and Societies de l'Université Freie.

⁸ Dans les premiers 5 mois de l'année 2016 il y a eu en Italie 55 cas de femmes tuées par un mari ou un fiancé rejeté relatés par la presse. A la même époque l'année dernière elles étaient 63. Est-ce que l'on pourrait en inférer la règle que l'"homme italo-chrétien" (dans la liste il n'y a pas de musulmans ou de juifs) tue lorsqu'il est rejeté ? Est-ce qu'on pourrait en inférer une régularité ?

⁹ Encore plus problématique est l'"analyse des discours hégémoniques" pour expliquer le contexte des "honor-killing" du moment que bien souvent les termes censés être les plus marquants relevant de la sphère sémantique de l'honneur ne sont pas très utilisés au quotidien. Pour ce qui me concerne, si l'on attend du terrain une leçon sur la nature du *sharaf*, par exemple, on demeure bien déçu.

¹⁰ Si l'on cherche auprès des commentateurs de la Sunna, la seule vraie condition valable pour pouvoir parler de mariage est la fête, qui rend publique la formation du couple. La distinction entre signature du contrat (*sdek*) et fête de mariage revient aussi

dans certains entretiens sur le terrain. Il faut remarquer que, si l'on regarde la loi tunisienne, il est difficile de définir précisément ce que c'est qu'un mariage. Juridiquement, son contenu a varié selon les décennies et ce sont plutôt les juges qui ont décidé au cas par cas. Aujourd'hui à cause de la pression de la doctrine académique formée en France, le concept est de moins en moins flexible. C'est cette même catégorie de juristes qui veut imposer dans le raisonnement la distinction entre filiation légitime (*bunoua sharya*) et filiation illégitime (*bunoua ghayr sharya*), bien qu'elle n'existe pas dans la loi tunisienne et que les juges s'opposent plutôt à cela, car ils préfèrent raisonner en termes de *nasab* (art. 67 CSP).

¹¹ Ainsi dans une maison de Halfaouin, dans un grand lit l'on se rappelle de Khalty Hafidha et de sa fille avec un enfant au milieu. D'après un récit qui m'a été fait : "Les autres maisons du quartier avaient toujours les portes ouvertes. Dès la naissance de l'enfant, les portes de la maison de Khalty Hafidha se sont fermées. Quand quelqu'un frappait à la porte, Khalty Hafidha courait dans le lit avec sa fille et l'enfant au milieu. Il y avait un homme qui venait de temps en temps chez Khalty Hafidha pour manger mais dès que l'enfant est né il a disparu. Probablement qu'il était le père de l'enfant. »

Les autres trois filles de Hafidha avaient beaucoup de fréquentations sur les terrasses. Il y avait un escalier qui menait sur la terrasse. Une fois le père des filles a donné une gifle à l'une d'elle. Il se plaignait de l'honneur (*sharaf*) à cause de son comportement. Elle lui a répondu « tu me parles de *sharaf* alors que nous à la maison on a cet enfant ! ».

¹² Officiellement il s'agit de la *laqab* depuis la loi n° 3 du 1957.

¹³ Pour donner une idée du caractère beaucoup plus pratique et appliqué du Common Law anglais, on peut mentionner que le droit se développe en parallèle avec le théâtre. Dans les écoles de droit étaient joués des pièces théâtrales. Au XVI^e siècle Shakespeare écrit et joue pour les écoles de droit, où se formaient les avocats et les juges.

¹⁴ Comme démontré par exemple dans les travaux de C. Mayeur-Jaouen, la perception du divorce a changé au XIX^e et XX^e siècles dans les pays colonisés sous l'influence de la prédication chrétienne, catholique et protestante, dont certains concepts sont rentrés dans la théologie musulmane.

¹⁵ Je ne vais pas rentrer ici dans le mérite de ce que c'est la *Sharia*. Toutefois, comme maintes fois rappelé dans les travaux de B. Dupret, il faudrait arrêter de la représenter comme "un corpus largement non problématique de normes juridiques préexistant à toute tentative de les mettre en œuvre" (Gleave).

¹⁶ L'art. 73 limite les effets de la reconnaissance au patrimoine de la personne qui la réalise. Toutefois, une partie des juges est favorable à interpréter l'art. 73 dans le sens qu'il s'appliquerait au cas de reconnaissance de fraternité (un homme reconnaît un/e autre comme son frère/sa sœur) plutôt qu'à la reconnaissance de la paternité (un homme reconnaît un/e autre comme son enfant).

¹⁷ La racine *š.l.h* se retrouve dans la définition d'un des procédés d'interprétation des sources du *fiqh*, utilisé surtout par l'école malikite : l'*istišlah*, c'est-à-dire la recherche d'une solution conforme à l'intérêt général, *mašlahā*. *š.l.h* définit ce qui est bon (correct) dans et pour l'ensemble de la collectivité.

¹⁸ Il m'est arrivé même l'opposé: de demander à une femme "qu'est-ce que tu as pensé lorsque tu as vu ton fils/ta fille (après l'accouchement)" et d'entendre me répondre "j'ai senti (*hassit*)....".

¹⁹ La loi 75/98 modifiée en 2003 reconnaît à la mère de l'enfant, au procureur de la République et à l'enfant devenu adulte le droit de saisir le tribunal pour obtenir l'attribution du *laqab* (nom patronymique) paternel. Lorsque le géniteur n'est pas connu, l'administration attribue à l'enfant un prénom (*ism*) et *laqab* de père fictif. En ce cas, le *laqab* paternel fictif correspond au *laqab* de la mère, comme si l'enfant était issu d'une union entre cousins parallèles patrilatéraux (mariage arabe).

²⁰ Cela n'empêche que sur le terrain j'ai collecté l'histoire d'une femme qui a quitté son mari pour vivre avec sa fille devenue mère sans être mariée ; ou de grand-mères qui élèvent seules les enfants de leurs filles, devenues mères sans être mariées et qui ont quitté le foyer. Qu'il y ait de régularités, cela ne signifie pas qu'il y a une règle.

Bibliographie (sélective)

- Adichie, C. N. 2009, *The Danger of a Single Story*, TED Talk.
- Abu-Lughod, L. 2002, "Do Muslims Women Really Need Saving ? Anthropological Reflections on Cultural Relativism and Its Others", *American Anthropologist*, 104(3): 783-790.
- Benkheira, H-M. 2001, "Donner le sein c'est comme donner le jourlairement dans le sunnisme médiéval", *Studia Islamica*, 92 : 5-52.
- Bonte, P. 2008, *L'émirat de l'Adrar mauritanien. Harim, compétition et protection dans une société tribale saharienne*. Paris : Karthala.
- Borneman, J. 2012, "Incest, the Umiid and the Despotic Father", *Current Anthropology*, 53, 2 : 181-203.
- Bourdieu, P. 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabile*. Paris : Droz.
- 1980, *Le Sens Pratique*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Carsten, J. 2011, "Substance and Relationality: Blood in Contexts". *Annual Review of Anthropology*, 40:19-35.
- Dupret, B. 2012, *La Charia aujourd'hui. Usages de la référence au droit islamique*, Paris. La Découverte.
- Fassin, D. 2004, "Et la souffrance devint sociale", *Critique*, numéro spécial Frontières de l'anthropologie, 680-681, 16-29.
- 2008, "Beyond good and evil ? Questioning anthropological discomfort with morals", *Anthropological Theory*, 8 (4): 333-344.
- Foucault, M. 2001, *L'herméneutique du sujet : cours au Collège de France, 1981-1982*. Paris : Gallimard.
- 2004, *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979*. Paris : Gallimard.
- 2008, *Le gouvernement de soi et des autres : cours au Collège de France : 1982-1983*. Paris : Gallimard.
- Godelier, M. 2004. *Metamorphoses de la parenté*. Paris: Fayard.
- Herzfeld, M. 1980. "Honor and shame: some problems in the comparative analysis of moral systems". *MAN*. 15: 339-51.
- Mogien, H. 1995. "Redeeming History: Toni Morrison's *Beloved*", *Cultural Critique* 24: 17-40.
- Porqueres I Gené, E. 2009, *Défis contemporains de la parenté*. Paris: Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- 2011, "Parenté et théologie : la parentèle chrétienne", in Bonte, P., Porqueres I Gené et J. Wilgaux (éds). *L'argument de la filiation. Aux fondements des sociétés européennes et méditerranéennes*. Paris: Editions de la MSH, 349-368.
- Parker, E. 2001. "A New Hystery: History and Hysteria in Toni Morrison's *Beloved*", *Twentieth Century Literature* 47(1): 1-19.
- Putnam, A. 2011, "Mothering Violence: Ferocious female resistance in Toni Morrison's *The Bluest Eye*, Sula, *Beloved*, and *a Mercy*", *Black Women, Gender + Families* 5(2): 25-43.
- Sahlins, M. 2011, "What Kinship Is", *Journal of the Royal Anthropological Institute* 17(1): 2-19; 17(2): 227-242 (part one and two).
- Wikan, U. 1984, "Shame and honour. A contestable pair", *MAN* 19 : 635-52.

Je remercie le Prof. Khaoula Matri pour les conversations que nous avons eues au début de mon terrain.



La valorisation des productions locales : vers un système alimentaire territorialisé dans le sud tunisien ?

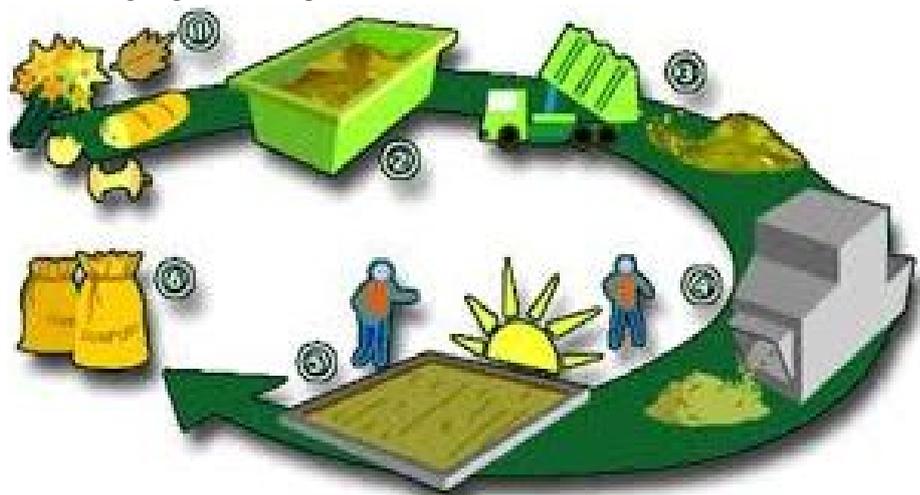
Dans le sud tunisien, le système agricole se caractérise par la cohabitation d'une agriculture familiale oasienne ancienne, orientée vers la satisfaction des besoins alimentaires locaux, et de nouveaux espaces de production tournés sur le marché national et international : périmètres publics irrigués maraîchers, ou phoenicicole, et arido-culture complémentaire avec des activités d'élevage, bovin en particulier.

Les politiques de développement du sud tunisien, mises en place à l'indépendance, ont peu à peu marginalisé l'agriculture oasienne locale, au profit de nouveaux espaces productifs agricoles, et surtout de nouvelles activités économiques : le tourisme, et l'industrie. Ces investissements massifs pour la spécialisation dans des activités fortement consommatrices d'eau, de main d'œuvre et de terres, contribuent à la mise en concurrence dans l'accès aux ressources des espaces de productions et à de profondes transformations des conditions de pratiques de l'activité agricole. Ces processus consacrent la fragilisation des petits agriculteurs et favorisent la production agricole pour l'exportation, entraînant une remise en question du marché alimentaire historique local. Parallèlement à ces transformations de la production, les habitudes de consommation évoluent et se détournent des produits locaux. L'agriculture oasienne ne nourrit plus les villes du sud tunisien.

Cette transformation rapide et relativement brutale de l'organisation des systèmes alimentaires locaux et des modèles de production et de consommation, a renforcé l'influence des produits industrialisés transformés, des marchés d'exportation, ainsi que des grands exploitants et entrepreneurs de la filière agro-alimentaire. Du côté des acteurs locaux et en particulier des petits

exploitants et des consommateurs, ces dynamiques ont aussi favorisé l'émergence d'initiatives, pour le développement d'une agriculture innovante, plus respectueuse des besoins et des spécificités du territoire local. De nouveaux projets portés par une diversité d'acteurs -petits entrepreneurs, collectifs associatifs, groupements de producteurs-

Sur le terrain, on observe une grande diversité de projets, tant du point de vue de l'objectif affiché que du point de vue de la forme qu'ils revêtent. Au de là de cette diversité, on observe aussi des tendances générales qui participent de nouvelles dynamiques dans les territoires locaux.



se mettent en place pour répondre au défi de la transformation des conditions de l'activité agricole. Ils visent à se positionner sur le marché de la valorisation des ressources territoriales locales, en mettant en circulation des produits locaux, en sensibilisant les consommateurs, ou en s'organisant collectivement pour renforcer les capacités des petits exploitants sur le marché local.

Dans ce texte nous présentons les caractéristiques des projets identifiés lors des enquêtes de terrain effectuées à Gabs et Tozeur (sud tunisien), en avril et mai 2016, dans le cadre du « recensement des initiatives innovantes en matière d'alimentation durable et responsable ». Nous proposons également d'évaluer dans quelle mesure ces projets seraient susceptibles de contribuer au développement d'un système alimentaire territorialisé.

Tout d'abord, la transformation des produits est l'une des voies privilégiées par les entrepreneurs et collectifs associatifs pour mieux valoriser la commercialisation des produits agricoles. A Tozeur en particulier, la



transformation des dattes -en pâtisseries, miel, café avec les noyaux, sirops, jus- a contribué à la création d'un certain nombre de petites entreprises, essentiellement féminines, parfois dans le cadre de programmes de soutien à l'entrepreneuriat féminin rural. Ces projets répondent à une demande locale de valorisation plus diversifiée et innovante des dattes, et trouvent leurs marchés dans l'événementiel, en lien avec les demandes d'un tourisme aujourd'hui plus attentif à la valorisation des produits locaux.

La création de groupement de producteurs est aussi une des nouvelles stratégies mise en place pour remettre en cause les monopoles commerciaux, et organiser les filières agro-alimentaires. C'est le cas de la filière laitière dans l'oasis de Gabès, de la filière apicole -en plein développement-, ainsi que des dattes biologiques à Hazoua.

Enfin, des groupements, associatifs essentiellement, s'attachent à sensibiliser, vulgariser et promouvoir de nouvelles pratiques en matière de protection de l'environnement, d'alimentation et de production alimentaire locale. Ainsi, le traitement et recyclage des déchets, la maîtrise des semences et intrants, la sensibilisation pour une alimentation biologique locale, font l'objet de nouveaux projets. Le centre de compostage des déchets des ménages dans la commune de Degache, dans le gouvernorat de Tozeur, mis en place dans le cadre d'un partenariat entre une association locale, la mairie et une coopérative italienne, est un exemple de valorisation des déchets alimentaires des familles et des déchets verts des agriculteurs. Il s'inscrit dans l'objectif d'une meilleure valorisation de l'ensemble de l'environnement oasien, notamment à travers la promotion d'un circuit court de recyclage. De même le programme « lait et dattes », événement d'une semaine par an dans les écoles de Gabès, organisé par l'association de sauvegarde de l'oasis de Chenini (ASOC), vise à encourager les écoliers à consommer des produits locaux

et frais plutôt que des produits industriels pour les goûters.

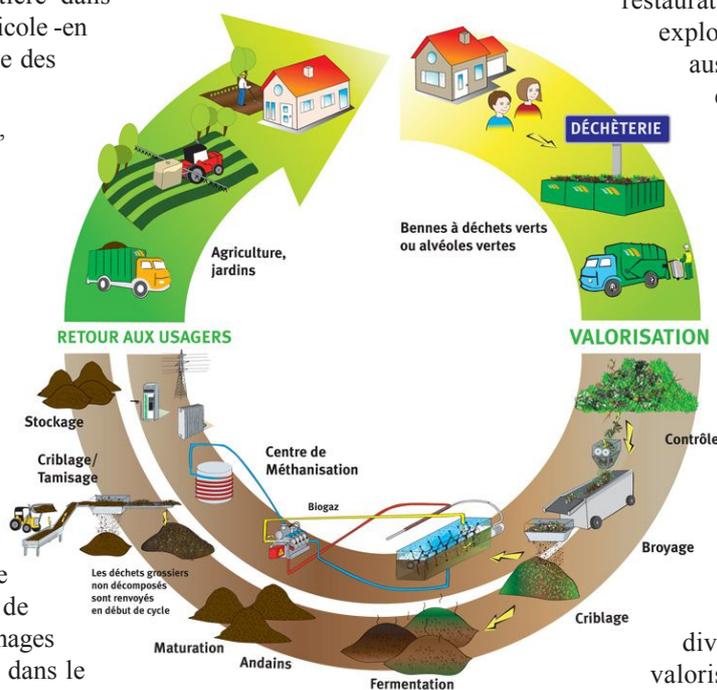
Cependant, il apparaît que ces initiatives innovantes de valorisation de l'alimentation locale et durable sont souvent pensées pour un public international. Les projets de labellisation ou l'agrotourisme sont par exemple essentiellement liés à une demande extérieure. C'est l'exemple du groupement de producteurs de Hazoua (Gouvernorat de Tozeur), qui produit des dattes labellisées « biodynamiques », ainsi que « fairtrade » (Commerce équitable), et qui exporte l'ensemble de sa production sur les marchés du Golfe, européens et américains.

charges et un suivi efficace. Cependant, la conversion en bio d'une centaine d'exploitants a permis la mise en place d'une dynamique collective malgré tout plutôt efficace pour faire face aux difficultés de commercialisation du produit.

À la suite de ce recensement d'initiatives, on constate que la labellisation est souvent mise en place pour se positionner sur des marchés de niches, et répondre à une demande extérieure. Le marché local, le territoire d'origine du produit n'est que peu stimulé, et les exigences des cahiers des charges excluent un certain nombre de petits producteurs du processus.

L'agrotourisme, qui associe restauration locale et accueil dans les exploitations agricoles, s'adresse là aussi à une clientèle internationale essentiellement, en visant un marché de niche, celui d'un agrotourisme capable de mieux valoriser les produits et recettes locales et traditionnelles. Les projets d'accueil des touristes restent inaccessibles à nombre de petits exploitants, incapables de répondre aux exigences du marché. Des restaurants sont créés, à Tozeur essentiellement, pour réhabiliter la cuisine ancienne et les produits locaux.

Ce rapide tour d'horizon des diverses initiatives et projets de valorisation des productions locales montre que l'émergence de systèmes alimentaires territorialisés (SAT) reste conditionnée par la capacité des porteurs de projets à investir de manière autonome et s'adapter aux besoins des consommateurs locaux ou extérieurs. Aujourd'hui, il semble que le marché extérieur est systématiquement privilégié par les entrepreneurs et groupements pour développer les filières agro-alimentaires biologiques ou alternatives, en raison du manque d'incitation et de soutien de la part des pouvoirs publics au niveau local pour ce type de produits. Le blocage principal pour l'émergence de SAT reste donc finalement administratif et politique,



A Gabès, la filière biologique de grenades, un des seuls produits tunisiens labellisés « produit de terroir », a connu des fortunes diverses. Mise en place dans le cadre d'un projet associatif, l'exportation des grenades biologiques a connu un certain nombre de difficultés, avec des problèmes de disponibilité des traitements biologiques, ou d'écoulement de la production. Les prix ne sont pas forcément compétitifs, et certains exploitants n'ont pas toujours les moyens de remplir les conditions des cahiers des



dans la mesure où les choix politiques vont souvent dans le sens d'une consolidation des grandes exploitations exportatrices. Les démarches de labellisation ou d'obtention de statut légal restent des étapes longues et d'une grande complexité administrative, et représentent un obstacle infranchissable pour nombre de promoteurs. Il apparaît alors nécessaire de créer des synergies entre les différents acteurs, pour consolider le travail de sensibilisation des consommateurs, et mutualiser les ressources pour permettre

aux producteurs d'innover et d'être compétitifs sur le marché, pendant que les institutions se doivent d'accompagner cette démarche.



La profusion d'initiatives et de projets collectifs ou individuels-, prenant des formes entrepreneuriales ou coopératives, favorise l'ouverture d'un débat sur les systèmes de production et de consommation alimentaire et la prise de conscience des potentiels que représente une meilleure valorisation des produits locaux. Ce mouvement s'inscrit plus largement dans le cadre d'une réflexion et d'actions visant à promouvoir de nouveaux modèles de développement des territoires du sud tunisien et de gestion de leurs ressources. La compétitivité sur le marché, la sensibilisation aux problématiques environnementales, l'équité sociale dans la valorisation des productions sont autant d'enjeux auxquels sont confrontés producteurs et consommateurs et auxquels l'émergence de ces initiatives tentent d'apporter une réponse singulière.

Irène Carpentier



Trois essais d' « histoire immédiate » Tunisie, 2010-2015

Qu'est ce que la 'Révolution tunisienne' a fait à la discipline historique ? Une réponse nette est difficile à donner parce que l'on assiste à une « remontée des eaux mémorielles » qui ne s'arrête pas depuis 2011. Parmi les multiples conséquences de l'explosion de la parole, on constate un mélange trouble et troublant entre des mémoires concurrentes réclamant la place qui leur a été soustraite par l'histoire « officielle », communément admise. Ces mémoires individuelles, partisans, familiales, régionales ni mortes ni consacrées alimentent des polémiques qui disent des besoins d'histoire réactivés par l'ouverture du jeu politique et de ses liens avec la légitimation du pouvoir à (re)bâtir. Il faut le temps de reprendre les strates, d'établir les versions, de donner à chaque récit la place qu'il revendique afin que l'histoire fasse le travail de croisement, de tri et d'interprétation dont la société a également besoin. Ce mouvement d'affleurement de l'histoire a commencé sous des formes encore difficiles à distinguer, et on peut en capter des signes et des expressions à travers la production écrite et orale, médiatique, politique et scientifique qui a enflé depuis 2011, dans plusieurs domaines concernant les sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, philosophie, économie...)

A l'Institut Supérieur d'Histoire de la Tunisie Contemporaine (ex-ISHMN), institution universitaire dont l'appellation a changé en 2014¹, plusieurs cycles de présentation de travaux divers ont été organisés à partir de 2012, pour suivre les traces de cette matière éditoriale en verve. Une série de rencontres : *Ecrire la Révolution*², le colloque *Thawra(t)* organisé en janvier 2013³, les ateliers de formation à l'écriture en sciences sociales à l'adresse des étudiants ont permis de présenter et de discuter un certain nombre d'ouvrages parus au cours des cinq dernières années. Les ouvrages étaient



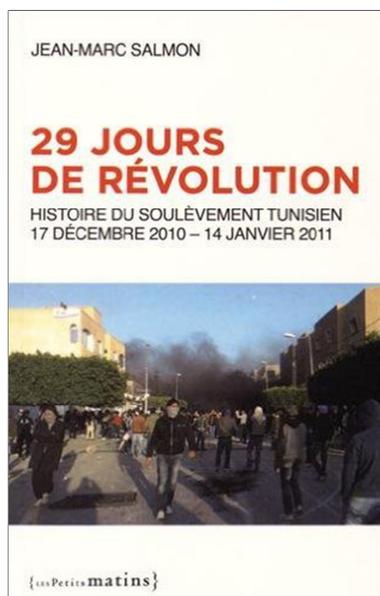
choisis quand ils semblaient porteurs d'une vision des événements, d'une volonté de les traiter de façon raisonnée, la plupart avançant des interprétations plus ou moins reliées au passé de la Tunisie et/ou aux schémas des révolutions ou révoltes connues par ailleurs⁴. Ce suivi partiel a été une façon d'arrimer la programmation scientifique de l'institution à une actualité éditoriale en inflation, en arabe, en français et en d'autres langues, à l'extérieur de la Tunisie. Cette loquacité bibliographique témoignait d'une effervescence intellectuelle qu'il a semblé intéressant à exploiter pour que la recherche académique en sciences humaines et sociales, établie et à construire, s'ouvre au bouillonnement éditorial qui a suivi les bouleversements politiques de 2011, en profite pour se vivifier.

Ce papier s'inscrit dans le désir de rendre compte d'un flux éditorial qui se densifie et se diversifie pour ne pas se laisser submerger par la vague. Le parti pris est de se frayer un chemin dans la partie de la production intellectuelle illustrant un souci de l'histoire, proche ou plus lointaine de la Tunisie ou la comparaison historique

avec d'autres contextes 'révolutionnaires'. Les débats post-2011 ont en effet rapidement fait appel à l'histoire, enseignée, vulgarisée ou académique. Ces usages implicites et explicites de l'histoire tissent le déroulé des événements avec des essais d'interprétation, prudents mais reflétant chacun un usage, renvoyant à une compréhension de l'histoire tunisienne et/ou des révolutions précédentes -les révolutions françaises de 1789 et de 1848, les révolutions arabes de 1919 ou 1952, les révolutions 'colorées' d'Europe, pour ne citer que les références les plus courantes. Cinq ans après 2011, il s'agit ici de rendre compte, de trois ouvrages différents, qui chacun à sa manière, témoigne d'une préoccupation et d'une démarche qui interpellent les historiens. Ecrits par des non historiens, ces ouvrages reviennent sur les faits post-2011 avec des grilles de lecture qui montrent que le raisonnement historique n'est pas le monopole des historiens 'professionnels'. A ce titre, et au-delà de leur utilité immédiate pour fixer les événements de 2010/2011 et les suivants, pour lier les premiers récits écrits qui émergent dans/de l'oralité dominante, ces ouvrages donnent à réfléchir sur la façon dont les auteurs articulent le présent consigné avec le passé auquel les acteurs eux mêmes se réfèrent. On peut parier que ces travaux composés dans un effort d'objectivation et un souci de réflexivité, serviront aux chercheurs d'aujourd'hui comme aux historiens de demain. Pour l'heure, parler de ces trois ouvrages, situés à mi-chemin entre le travail journalistique et l'examen refroidi par le temps, c'est donner écho à un travail critique dans un moment historique dont on ne mesure ni les composantes, ni les suites mais qui stimule la réflexion sur le passé. Ces ouvrages font partie des effets induits par une 'Révolution tunisienne' qui n'a pas achevé son cours ni fixé son appellation, mais se nourrit des visions et analyses qu'elle contribue à produire, chemin

tantum. Cette production attendue a le mérite de communiquer une connaissance de l'histoire « immédiate » tunisienne, à la disposition des futurs chercheurs. Le matériau fabriqué est d'autant plus utile qu'il contre la vitesse de l'actualité et diminue l'évaporation de la mémoire des détails qui entourent le déroulement des faits. Ecrits contre la précipitation des enquêtes journalistiques et face à une accélération généralisée des analyses, ces 'cailloux du Petit Poucet' serviront certainement la recherche historique et alimenteront la réflexion historiographique, nécessaires à mener et à construire, si on veut que la 'Révolution tunisienne' parvienne à secouer les grilles de lecture et à ébranler les catégories d'analyse en usage.

Jean-Marc Salmon, 29 jours de révolution. Histoire du soulèvement tunisien (17 décembre-14 janvier 2011), Paris, Les petits matins, 2016, 349 p.



L'auteur est sociologue ; il est chercheur au Laboratoire Sens et Compréhension du Monde Contemporain-LASCO (Université Paris-Descartes) et enseigne à l'Institut Mines-Télécom. Il choisit méthodiquement de s'intéresser aux quatre semaines qui précèdent le 14 janvier 2011 et de recueillir 90 entretiens (liste : pp. 317-323). Le titre de l'ouvrage allie les deux termes - 'révolution' et

soulèvement - qui conduisent à noter pour qualifier ces 29 jours décisifs dans l'histoire récente de la Tunisie. L'enquête est menée avec une grande clarté sur la qualité des personnes qui délivrent les informations et sur les circonstances de l'enquête. La bibliographie et l'index (thématique, il inclut deux noms : Zine El Abidine Ben Ali et Mohamed Bouazizi) achèvent de donner à cet ouvrage la facture universitaire que les deux ouvrages suivants ne revendiquent pas. La courte durée chronologique à laquelle s'assigne l'auteur donne à l'enquête orale qu'il mène une force dans le détail et un pouvoir d'évocation d'autant plus parlant que les souvenirs des acteurs gardent encore une certaine fraîcheur. Avec le temps, ces détails peuvent devenir des points de repère et susciter des vérifications, des recoupements, des approfondissements. La périodisation est établie à partir d'une observation cruciale : les événements insurrectionnels sont rapidement érigés en faits médiatiques grâce aux nouvelles technologies implantées en Tunisie (y compris dans les régions point de départ des mobilisations contestataires) et aux relais des télévisions *El Jazeera* et *France 24* qui servent efficacement le retentissement mondial des informations locales. Entre l'immolation de Mohamed Bouazizi à Sidi Bouzid, le 17 décembre 2010 et l'envol de Ben Ali pour l'Arabie Saoudite, le 14 janvier 2011, l'auteur découpe six moments dans le 'soulèvement' tunisien : l'underground des révoltes (1998-2010) ; Sidi Bouzid : Le surgissement de la révolte (17 décembre-26 décembre 2010) ; Les réseaux de Tunis et le soutien à la révolte de Sidi Bouzid (25 décembre 2010-6 janvier 2011) ; Thala, Kasserine Regueb : Des révoltes au soulèvement (3 janvier - 11 janvier 2011) ; La nationalisation du soulèvement (9 janvier 14 janvier 2011). Cette chronologie fine épouse les modulations et le *crescendo* du 'soulèvement' en dégagant les causes économiques et sociales profondes qui expliquent l'étincelle du 17 décembre (retour sur les événements du bassin minier de 2008) en même temps qu'il démonte le potentiel d'organisation syndicale et militante qui ordonne les mobilisations. L'extension à

travers le pays est en effet spontanément orchestrée par une multitude d'enseignants, syndicalistes, avocats... : l'énergie insurrectionnelle atteint Sfax, arrive jusqu'à Tunis où les quartiers périphériques et les divers milieux sociaux ont reçu, depuis plusieurs jours, images et échos des événements.

Deux hypothèses centrales structurent l'enquête de Jean-Marc Salmon :

1/ La 'Révolution tunisienne' est inattendue et spontanée mais son déroulement sur le court terme conjugue la frustration semée par le régime de Ben Ali dans toutes les couches de la société tunisienne et l'organisation invisible de militants actifs ou « en hibernation » qui ont été en mesure de coordonner les mobilisations locales et de canaliser les actions face à des forces de l'ordre peu décidées.

2/ La 'Révolution tunisienne' et plus spécifiquement le segment chronologique du 'soulèvement' est le fruit d'une nouvelle manière de communiquer et de la vitesse de propagation des informations et des slogans issus des terrains de la contestation. Grâce à Internet et à une certaine maîtrise de son usage par les Tunisiens, l'oral (des commentaires, des slogans) et l'image (des émeutes, des protestations) ont joué un rôle démultiplicateur de l'émotion révolutionnaire, transmise à travers le pays et en dehors de ses frontières. Ces connexions d'un ordre nouveau donnent à la 'Révolution tunisienne' une facture inédite, qui augure, peut-être, d'une définition nouvelle du déroulement des révolutions dont l'étude depuis le 18ème siècle insiste sur le rôle de l'écrit dans la formulation des idéaux, la préparation de l'action puis son inscription dans le réel.

Hédia Baraket et Olfa Belhassine, Ces nouveaux mots qui font la Tunisie, Tunis, Cérès éditions, 2016, 362 p.

Les deux journalistes qui ont co-écrit cet ouvrage déclarent avoir voulu aller plus loin que l'actualité et lutter contre l'oubli. Parties de deux publications parues en supplément de *La Presse de Tunisie* (14 janvier 2012 et 3 mai 2012), les deux auteurs ont passé au tamis un



premier corpus de 120 mots pour s'arrêter à un lexique de 63 mots qui jalonnent les scansion et les débats de la 'transition tunisienne' où se croisent plusieurs temporalités. Ces mots qui ont transformé le langage politique et médiatique constituent des « événements de langage qui font l'histoire » de la Tunisie post-2011⁵. Tout en restant attachées à l'investigation journalistique dont elles sont familières, les deux journalistes font apparaître la place de l'histoire dans l'élaboration de ce nouveau langage qui modèle à son tour la tournure des faits. Il s'agit tantôt de l'histoire « longue » (la formule *Dégage !* remonte à l'histoire de la colonisation française), plus proche (le slogan *Choghl, horriyya, karama wataniyya* = travail, liberté et dignité nationale, remonte à l'histoire du mouvement étudiant des années 1970) ou de l'actualité récente (le terme *thawra* = révolte et/ou révolution, est introduit par les médias en janvier 2011 ; l'expression *houthala francofouniyya* = résidus de la francophonie, est proférée comme une insulte par un député de l'Assemblée Nationale Constituante en décembre 2011) ou même la plus brûlante (le comique

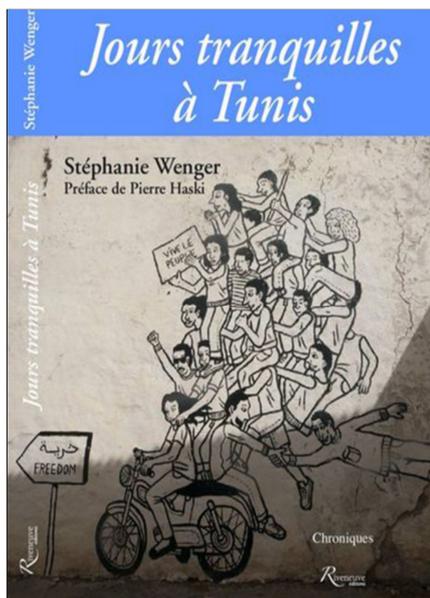
himar watani = âne national, est le lapsus d'un des acteurs du Dialogue national en octobre 2013). Les soixante-dix interviews qu'elles ont effectuées (avec des acteurs, des journalistes, des chercheurs...) ont aidé les deux auteurs à restituer la profondeur des mots, les différents sens qu'ils recouvrent, le champ lexical des slogans et formules qui se répondent les uns les autres à travers les soixante-trois notices sélectionnées. Que les mots soient nés sur le registre sérieux (*hurriyat at-ta'bir* = liberté d'expression), dramatique (*houmani* = titre d'une chanson à succès qui parle des habitants des quartiers abandonnés), scientifique (*al dawla al 'amiqa* = l'Etat profond est une trouvaille de la politologie ambiante), dans le but de dénoncer (*'ilam el 'ar* = médias de la honte) ou pour se moquer (*sfir fasil* = zéro virgule, allusion au score électoral des partis de 'gauche'), l'ouvrage remet en perspective, dans une composition équilibrée et non dénuée d'humour, les différentes voies de façonnement des mots et comment ils traduisent, au cours des quatre années d'observation de la scène politique, des médias et de la rue, la complexité des événements vécus.

Une des remarques que suscite la lecture de ces « fragments d'histoire » est que la scène politico-médiatique tunisienne reflète un co-linguisme franco-arabe qui caractérise l'histoire de la Tunisie depuis des décennies et qui s'exprime dans la fabrique courante des notions et la configuration des actes. Les deux langues sont traitées comme un couple dans cette photographie des expressions agissantes et des mots de la dispute, ce qui confère à l'ouvrage une valeur de témoin et de produit de l'originalité culturelle du moment transitionnel tunisien en cours. A cela, ajoutons que l'ouvrage fournit aux analystes et observateurs des éléments pour comprendre une des dimensions du bilinguisme arabe/français et son rôle dans l'élaboration des mots et la conception des choses de la politique dans l'histoire contemporaine de la Tunisie.

Stéphanie Wenger, *Jours tranquilles à Tunis, Paris, Riveneuve Editions, 2015, 233 p.*

L'ouvrage paraît dans une collection dirigée par Gilles Kraemer aux éditions Riveneuve Editions. Sous le titre

immédiat de « jours tranquilles à », l'auteur - une journaliste qui débarque à Tunis après sept ans au Caire et trois ans à Alep - se lance dans des chroniques qui, au-delà des péripéties politiques, essaient d'entrer dans la société tunisienne, tout en respectant l'unité de lieu tunisoise imposée par l'éditeur. La récolte s'élève à une somme de 93 chroniques composées sur deux tons, deux plans d'information rendus par deux typographies. Les textes courts, comme le veut l'usage journalistique, couvrent la période allant de septembre 2012 (avant l'attaque du consulat américain de Benghazi - le 12 septembre - et l'assaut de salafistes contre l'ambassade et l'école américaines à Tunis, suite à la diffusion sur *You tube*, d'un film jugé anti-islam, le 14 septembre) au mois de juin 2015 (l'attentat du musée du Bardo du 17 mars est couvert par la journaliste mais pas l'attentat terroriste de la plage de Sousse du 28 juin). Stéphanie Wenger est consciente qu'elle arrive avec des cadres d'analyse forgés au Caire où le président frère musulman Mohamed Morsi vient d'être élu. La familiarité linguistique acquise à travers les mots d'arabe courant lui ouvre quelques fenêtres sur son nouveau terrain d'observation et de vie.



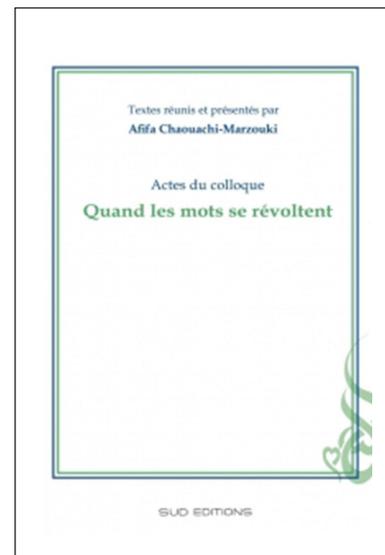
Elle rend compte de la vie tunisoise comme correspondante de plusieurs journaux, d'où le côté linéaire des instantanés qui rendent compte de la montée de la violence dans le pays.

Le lecteur voit se succéder des assassinats, des attaques terroristes et des mesures sécuritaires de plus en plus crispées. Les chroniques alternent entre le tragique de certains événements (les attaques successives contre les mausolées ; l'assassinat de Chokri Belaïd, le 6 février 2013 et ses funérailles impressionnantes) et la légèreté de la vie quotidienne (les résultats des matchs de football ; les étalages de la friperie ; la recette du *lablabi*) en passant par le ridicule de certaines manifestations (l'exposition des biens et objets de la famille Ben Ali/ Trabelsi et les moqueries envers une ministre du gouvernement de la Troïka) ou les menus faits du désordre médiatique (les coquilles malencontreuses du journal *La Presse de Tunisie* ; l'interview non enregistrée de Rached Ghannouchi demandant à une journaliste si elle fait la prière). Dans un style journalistique teinté de considérations psycho-sociologiques et d'impressions personnelles, l'auteur transcrit les péripéties d'une 'transition' paradoxale et animée, loin d'être paisible ni linéaire. L'époque couverte par la journaliste rend compte d'une Tunisie qui construit des institutions de fond (écriture et vote de la Constitution de janvier 2014), multiplie les activités culturelles (le festival d'été d'Ezzahra), intente des procès contre des rappers (Klay BBJ, Weld el 15 et Kafon, emprisonnés) tout en apparaissant comme un pourvoyeur prolifique de recrues jihadistes en Syrie et en Libye.

Le lexique renseigne plus que les chroniques proprement dites sur la lecture de l'histoire en train de s'écrire que reflète cet ouvrage tourné surtout vers le présent (les attentats de Charlie à Paris) et les potentialités d'un avenir que l'auteur espère voir émerger de l'expérience tunisienne. Dans la cinquantaine de mots sélectionnés et expliqués à des lecteurs lointains se mêlent les titulatures des partis (*Néo Destour*, *RCD*, *Ettakatol*, *Nida Tounès*), les noms des acteurs saillants (Houcine Abbassi, Moustafa Ben Jaâfar, Habib Bourguiba, Béji Caïd Essebsi -son sigle BCE et son diminutif Bajbouj-, Leïla Trabelsi, Moncef Marzouki, Rached Ghannouchi), des termes du langage politique en usage (code du statut personnel, laïc, dialogue national), des mots du vocabulaire ordinaire comme

hokra (immigration clandestine), *hogra* (mépris social), *tanbir* (commentaire sarcastique) ou *zatla* (cannabis).

Ce travail de journaliste qui a suivi une période profondément agitée deviendra-t-il une source pour les historiens plus tard ? *That's a question...*



¹ Par décret du *Journal Officiel de la République tunisienne* en date du 8 mai 2014. Voir éditorial *Rawafid*, n° 18, 2013, 7.

² Abdelaziz Belkhouja et Tarak Cheikhrouhou, *14 janvier. L'enquête*, Tunis, Appollonia Editions, 2012 ; Mokhtar Khalfouli, *Hadithatou assakifa...* (en arabe), 2012 ; Lazhar Mejri, *La Révolution du 17 décembre 2010* (en arabe)... ; Hédi Timoumi, *Une tyrannie douce, 23 ans du pouvoir de Ben Ali*, Tunis, MedAli éditions, 2011 ; Faouzi Sadkaoui, *Plume et embûches : textes de l'histoire immédiate*.

³ *Thawra(t) ... Approche comparée des révoltes et révolutions (XIX^{ème}-XXI^{èmes} siècles)*, Publication de l'Institut Supérieur d'Histoire de la Tunisie Contemporaine, 2014, 176 p. en arabe et 119 p. en français.

⁴ Afifa Chaouachi-Marzouki (dir.), *Quand les mots se révoltent*, Tunis, Sud Editions, 2014, 230 p. (séance du 25 mai 2015) ; Raja Fenniche (dir.), *Dans les mailles du filet. Révolution Tunisienne et Web 2.0*, La Manouba, Presses Universitaires de La Manouba, 2013, 155 p. (séance du 5 octobre 2015). Les deux ouvrages ont fait l'objet de comptes-rendus dans *Rawafid* n° 9, 2014, 81-95.

⁵ Nabiha Jrad, « Quand dire c'est faire : la Révolution tunisienne, un événement de langage fait l'histoire », <http://irmc.hypotheses.org/182>.

Actualité de la communauté scientifique

► 2 décembre (Paris, France)

L'IReMMO organise une présentation 18h30-20h30 « Une histoire du mouvement national palestinien » par Nicolas Dot-Pouillard, Docteur en études politiques, chercheur associé à l'Institut français du Proche-Orient (Beyrouth).

Modération : Jean-Paul Chagnollaude, professeur émérite des Universités, président de l'IReMMO et directeur de la revue *Confluence Méditerranée*.

► 3 décembre 9h à 18h (Rabat, Maroc)

« Radicalisations religieuses au féminin : le cas du Maroc et de la Tunisie » Ce colloque est organisé par l'Université internationale de Rabat en partenariat avec l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) et le Center for Research and Training in Interfaith Relations de la Rabita Mohammedia des Oulémas, avec le soutien de l'ONU Femmes.

Lieu : Université internationale de Rabat, Technopolis Rabat-Shore Rodeo Rabat-Salé (Amphithéâtre 6 du bâtiment 3)

► 6 décembre 2016 (Marseille, France)

« La crise de l'Islam, le soufisme est-il une solution ? » avec Razika ADNANI, agrégée de philosophie. DEA philosophie (Histoire des idées) et islamologue.

En partenariat avec Euromed-IHEDN
Lieu : Villa Méditerranée

Contact : 04 95 09 42 70

► 6 décembre 2016 (Tunis, Tunisie)

Conférence de Serge TOMAZET de 18h à 20h. Entrée libre.

Organisé à l'Ecole internationale de Carthage

Contact : ien.maghrest@institutfrancais-tunisie.com

► 7 décembre 2016 (Jérusalem, Israël)

« Israël et ses colombes : Enquête sur le camp de la paix » à 18h30 au CRFJ – de Samy Cohen, Directeur de recherche émérite à Sciences Po (CERI)

► Du 12 au 18 décembre (Paris, France)

Fête de la langue arabe à l'Institut du Monde Arabe : séminaires, spectacles, ateliers, calligraphie... L'occasion de redécouvrir cette langue sous toutes ses formes. Pour acheter ses billets en ligne, participer au séminaire, toutes les informations sur le site de l'IMA.



► 13 décembre 2016 (Marseille, France)

« Royaume d'asphalte, jeunesse et révolte en arabie saoudite » avec Pascal MÉNORET, professeur à l'université Brandeis (Massachusetts), anthropologue et historien en partenariat avec le Programme WAWAF

Lieu : Villa Méditerranée

Contact : 04 95 09 42 70

► Du 15 au 17 décembre 2016

Colloque international d'archéologie islamique « L'espace habité en Dâr al Islâm » organisé par Alastair Northedge (univ. Panthéon-Sorbonne), Sterenn Le Maguer (chercheur associé Cefas), Apolline Vernet (doctorante univ. Panthéon-Sorbonne) en partenariat avec l'EHESS, l'IISMM, l'Université Panthéon Sorbonne et Orient et Méditerranée.

Lieu : Institut National d'Histoire de l'Art

des petits champs 75002 Paris

Contact : colloque.archéologie.islamique@gmail.com

► 15-16 décembre 2016

Colloque international : La frontière méridionale du Maghreb et ses formes, Essai de définitions (Antiquité-Moyen Age) de 9h à 18h.

Lieu : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Campus universitaire Bordeaux Montaigne 10, Esplanade des Antilles PESSAC

Contact : Stéphanie Guédon

► 22 décembre 2016 (Rabat, Maroc)

Le centre Jacques Berque organise à l'Institut National D'Aménagement d'Urbanisme et en partenariat avec celui-ci, un séminaire intitulé :

« Casablanca, une ville à l'envers. La ville à partir de ses marges - Regards croisés - La ville à l'ère globale : transformations urbaines, réceptions et défis » Par Marie-Pierre ANGLADE, architecte dplg, docteur en sociologie, chargée de cours à l'EGE de Rabat. Discutant : Aziz IRAKI, Géographe, professeur à l'INAU

Appel à contributions

► 20 décembre 2016

« L'Italie pour bagage », l'émigration italienne à travers le monde depuis la fin du XIX^e siècle constitue l'un des plus importants mouvements migratoires de l'histoire contemporaine. Ce colloque international et interdisciplinaire entend poursuivre la réflexion et les échanges en portant attention à l'articulation entre la circulation des Italiens dans le monde et leur rapport à l'Italie dans une perspective plus culturelle que politique.

Les propositions de communication doivent être d'un maximum de 1500 signes (espaces compris) accompagnées d'un court CV présentant leur auteur. Les communications d'une durée maximale de 20 minutes pourront se faire en français, en anglais ou en italien.

contact : recherche.immigration@palais-portedoree.fr

► 15 janvier 2017

« L'Europe au miroir: un siècle de représentations des réfugiés », Appel à contribution, *Calenda*. Cette journée d'étude est la troisième action d'un programme de recherche pluridisciplinaire consacré aux représentations des expériences de migration. Elle se tiendra à l'occasion du centenaire de la Révolution russe dont l'une des retombées les plus durables fut l'élaboration de catégorie juridique de réfugié par la société des Nations.

Envoi des propositions: (maximum 300 mots) seront accompagnées d'une notice bibliographique de l'auteur(e) et seront à adresser aux deux adresses mentionnées ci-dessous d'ici le **dimanche 15 janvier 2017**. Les réponses seront communiquées rapidement dans la deuxième quinzaine de janvier. Comité d'organisation et de sélection des propositions :

Contacts : Frédéric Detue (MCF Littérature comparée) frederik.detue@univ-poitiers.fr

Anouche Kunth (CR-CNRS Histoire) anouche.kunth@univ-poitiers.fr
http://calenda.org/383096

Appel à candidatures

► 31 janvier 2017 (date limite de dépôt de candidature)

Le Centre de Recherche Français à Jérusalem (CR) lance un appel à candidatures pour des aides à la mobilité internationale pour doctorants et post-doctorants (AMI) dans les disciplines suivantes : archéologie, céramologie, histoire, sciences religieuses, philosophie, linguistique, anthropologie, sociologie, sciences politiques, géographie, architecture. Les projets de recherche devront porter sur le passé ou le présent de l'espace israélo-palestinien et faire apparaître la nécessité d'un séjour à Jérusalem : travail de terrain, enquêtes, ressources documentaires.

Contact : crfj@crfj.org.il ;
Corinne.BEDO@diplomatie.gouv.fr

► 20 décembre 2016 (Fès, Maroc)

La Faculté des Lettres et des sciences humaines Dhar El-mehraz Fès organisera le 20 décembre 2016 un concours de recrutement de deux professeurs d'enseignement supérieur assistants en Sociologie.

Les dossiers doivent parvenir ou être déposés auprès du Service des Ressources Humaines de la Faculté de Lettres et des sciences humaines Dhar El-Mehraz, et ce avant le 05/12/2016.

Contact : Site Centre Jacques Berque :
<http://www.cjb.ma/appels/89-appel-%C3%A0-candidatures/434-avis-de-concours-de-recrutement-de-professeurs-d%E2%80%99enseignement-sup%C3%A9rieur-assistants.html>

► 12 décembre 2016

Contrat post-doctoral : Labex « Les passés dans le présent » Le(la) post-doctorant(e) sera rattaché(e) au laboratoire SOPHIAPOL (Sociologie, philosophie et socio-anthropologie politiques - EA 3932) à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, porteur du projet « **Discipliner l'archive ?** » au sein du LabEx *Les passés dans le présent*.

Le contrat aura une durée de 12 mois à temps plein, à compter du 1^{er} février 2017.
Contact : postdoc_disciplinarchive@passes-present.eu

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE (H/F)

Missions :

Le directeur du développement de la recherche (DDR) assure sous l'autorité du Président et des membres du Bureau et en relation avec la direction générale des services, des fonctions d'analyse, d'instruction et de mise en œuvre de la politique de recherche et de la politique internationale de l'établissement.

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum-vitae et copie du dernier entretien annuel d'évaluation) sont à adresser exclusivement par mail à :

Monsieur Pierre-Cyrille Hautcoeur, président de l'EHESS, presidence@ehess.fr

Madame Liora Israel, secrétaire du Bureau, liora.israel@ehess.fr

Bureau du recrutement de l'EHESS : recrutement-admin@ehess.fr

EXPOSITION

« L'éveil d'une nation »
au Palais Qsar Es-Said de Bardo
à partir du dimanche
27 novembre 2016



L'ÉVEIL D'UNE NATION
EXPOSITION AU PALAIS QSAR ES SAÏD - BARDO
DU 27. NOV. 2016 AU 27. FÉV. 2017

L'exposition "Eveil d'une nation" est organisée par la Fondation Rambour, l'Institut National du Patrimoine et le ministère des Affaires Culturelles de Tunisie, sera proposée à partir du dimanche 27 novembre 2016 au Palais Qsar Es-Said de Bardo afin de commémorer le soixantième anniversaire de l'Indépendance et le cinquième anniversaire de la Révolution. Le palais sera ouvert tous les jours de

10h à 18h sauf le mardi

Pour plus d'informations, consultez le site de l'exposition :
<http://www.leveldunenation.com/>

Don de Eileen Byrne

- **BENRABAH Mohamed ; FARES, Nabile ; MEDDEB, Abdelwahab**
Les violences en Algérie.-Paris : Editions Odile Jacob,1998 impr.
Cote : M 32663
- **PUCHOT Pierre**
La révolution confisquée : enquête sur la transition démocratique en Tunisie. - Arles : Sindbad, 2012 DL
Cote : M 32665
- **KRICHEN, Aziz**
La promesse du printemps.-Tunis : Script éd., 2016 impr.
Cote : M 32669
- **TUQUOI Jean-Pierre**
Le dernier roi : crépuscule d'une dynastie.- Paris : Bernard Grasset, 2001 impr.
Cote : M 32681
- **MUNDY, Jacob**
Imaginative geographies of algerian violence : conflict science, conflict management, antipolitics.-Stanford (CA) : Stanford University Press, 2015 cop.
Cote : M 32683
- **ALTHANI, Mohamed A. J.**
Jassim the leader : founder of Qatar.- Londres : Profile Books, 2012 cop.
Cote : M 32684
- **BEAU, Nicolas ; TUQUOI, Jean-Pierre PERRAULT, Gilles. Préf.**
Notre ami Ben Ali : l'envers du "miracle tunisien".-Paris : la Découverte, 1999
Cote : M 32685
- **GRIM, Nordine**
Entrepreneurs, pouvoirs et société en Algérie.-Alger : Casbah éd., 2012 impr.
Cote : M 32686
- **PERRAULT, Gilles**
Notre ami le roi.-Paris : Gallimard, 1990 cop.
Cote : M 32687
- **SOUAIDIA Habib IMPOSIMATO, Ferdinando. Préf.**
La sale guerre : le témoignage d'un ancien officier des forces spéciales de l'armée algérienne, 1992-2000.-Paris : Gallimard, 2001 impr.
Cote : M 32688
- **SHELLEY Toby**
Endgame in the Western Sahara.- New York : Zed Books Ltd., 2004 cop.
Cote : M 32689
- **ALTHANI, Mohamed A. J.**
The Arab Spring & the Gulf states : time to embrace change.-Londres : Profile Books, 2012 cop.
Cote : M 32690
- **HAMMOUDI, Abdellah**
Master and disciple : the cultural foundations of Moroccan authoritarianism.-Chicago : The University of Chicago Press, 1997 cop.
Cote : M 32693
- **HASSAR-ZEGHARI, Latifa El**
Les captifs d'Alger : d'après la relation de Emanuel d'Aranda jadis esclave à Alger (XVIIIe siècle).-Alger : Casbah éd., 2004 impr.
Cote : M 32698
- **BENSEDRINE, Sihem ; MESTIRI, Omar**
L'Europe et ses despotes : quand le soutien au "modèle tunisien" dans le monde arabe fait le jeu du terrorisme islamiste.-Sfax ;Tunis : Med Ali Ed. (CAEU) : R.M.R. éd., 2011 cop.
Cote : M 32700
- **TLEMCANI, Rachid**
State and revolution in Algeria.-Londres ; Boulder : Zed Books Ltd. : Westview Press,1986 cop.
Cote : M 32701
- **HAIMZADEH, Patrick**
Au cœur de la Libye de Kadhafi.-Paris : JC Lattès,2011 impr.
Cote : M 32702
- **BEN HAJ YAHIA, Fathi CHIKHAOUI, Tahar. Préf.**
La gamelle et le couffin : fragments d'une histoire de la gauche au temps de Bourguiba.- Tunis : Mots passants, 2010 cop.
Cote : M 32703
- **ALEXANDER, Christopher**
Tunisia : stability and reform in the modern Maghreb.-Abingdon ; New York : Routledge,2010 cop.
Cote : M 32704
- **ROBERTS, Hugh**
The battlefield Algeria 1988-2002 : studies in a broken polity.-Londres ; New York : Verso,2003 cop.
Cote : M 32705
- **ATKINSON, Rick**
An army at Dawn : the war in north Africa 1942-1943.-Londres : Abacus, 2003 cop.
Cote : M 32706
- **WILLIS, Michael J.**
Politics and power in the Maghreb : Algeria, Tunisia and Morocco from independence to the Arab Spring.-Londres : Hurst & company, 2012 cop.
Cote : M 32707
- **Présidence de la République - cellule culturelle**
Livre blanc sur les dernières années du président Bourguiba.-[s.l.] : Présidence de la République - cellule culturelle, [s.d.]
Cote : Br 32712



À l'occasion de la journée professionnelle organisée par l'ISD (Institut Supérieur de Documentation) de Tunis qui s'est tenue le 23 novembre sur le site du pôle technique de la Manouba, la bibliothèque de l'IRMC a eu l'opportunité d'échanger sur ses pratiques autour du thème « les nouvelles fonctions de la documentation dans l'environnement numérique ».

Aussi Khaled Jomni a présenté le travail effectué cette année pour la numérisation du BEST (Bulletin Economique et Social de la Tunisie). Le résultat sera bientôt consultable en ligne sur le site de l'institution.

Acquisitions de la bibliothèque de l'IRMC

TEXTES OFFICIELS

Code du statut personnel.-Radès ville : Imprimerie officielle de la République tunisienne, 2016
Cote : M 32578

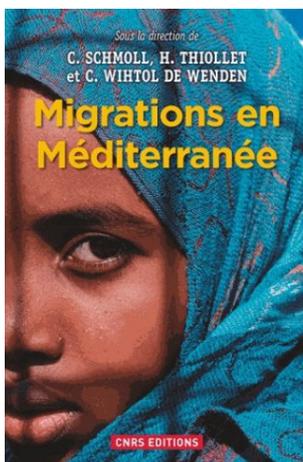
Code du travail.-Radès ville : Imprimerie officielle de la République tunisienne, 2016
Cote : M 32577

Constitution de la République tunisienne.-Radès ville : Imprimerie officielle de la République tunisienne, 2015
Cote : Br 32576

MIGRATION

SIMON, Gildas. Dir.
Dictionnaire des migrations internationales : approche géohistorique.- Paris : Armand Colin, 2015 DL.
Cote : M 32626

SCHMOLL, Camille. Dir. ; THIOULET, Hélène. Dir. ; WIHTOL DE WENDEN, Catherine. Dir.
Migrations en Méditerranée :

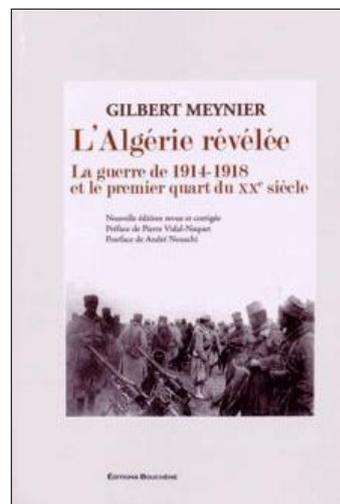


permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises.-Paris : CNRS, 2016 impr.
Cote : M 32620

BERTHELEU, Hélène. Dir.
Mémoires des migrations en France : du patrimoine à la citoyenneté.-Rennes : PUR, 2016 impr.
Cote : M 32600

ALGÉRIE

MEYNIER, Gilbert
VIDAL-NAQUET, Pierre. Préf.
;NOUSCHI, André. Postf.
L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle.- Saint-Denis : Bouchène, 2016 impr.
Cote : M 32635



EMERIT, Marcel
Histoire de l'Algérie et du Maghreb : études et documents (1939-1977).-Saint-Denis : Bouchène, 2015 DL
Cote : M 32612

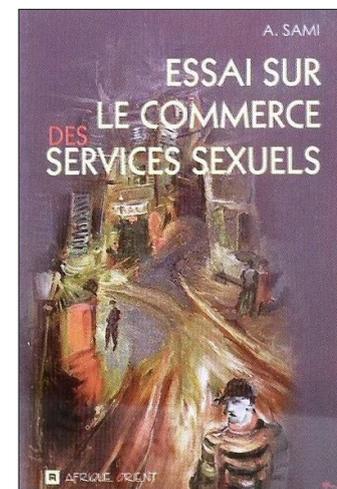
WALLON, Dominique
Combats étudiants pour l'indépendance de l'Algérie : UNEF-UGEMA (1955-

1962).-Paris : l'Harmattan, 2016 impr.
Cote : M 32592

FEMME

VEAUVY, Christiane. Dir. ; AZZOUG, Mireille. Dir. ; FRAISSE, Geneviève. Préf.
Femmes, genre, féminismes en Méditerranée : " le vent de la pensée ".- Saint-Denis : Ed. Bouchène, 2016 impr.
Cote : M 32583

SAMI, A.
Essai sur le commerce des services sexuels.-Casablanca : Afrique Orient, 2016 impr.
Cote : M 32546



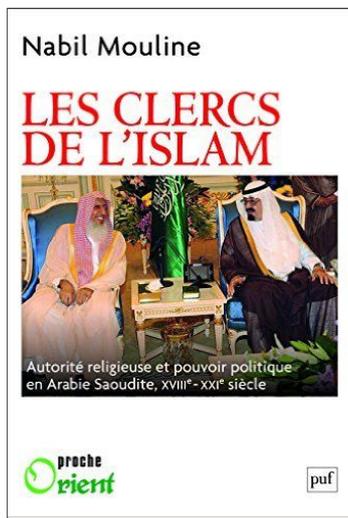
ISLAM, RELIGION

GOUJA, Habib
Essai d'une lecture patrimoniale d'une source théologique ibâdite.-Paris : l'Harmattan, 2015 impr.
Cote : M 32591

CHERIF, Amir
Histoire secrète des Frères musulmans.- Paris : Ellipses, 2015 impr.
Cote : M 32638

MOULINE, Nabil

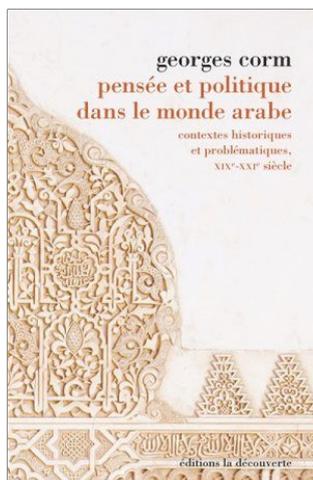
Le califat : histoire politique de l'Islam.-
Paris : Flammarion, 2016 DL
Cote : M 32631



KEPEL, Gilles ; JARDIN, Antoine
Terreur dans l'hexagone : genèse du
djihad français.-Paris : Gallimard, 2015
impr.
Cote : M 32587

HAJJAT, Abdellali ; MOHAMMED,
Marwan
Islamophobie : comment les élites
françaises fabriquent le " problème
musulman ".-Paris : la Découverte, 2013
DL
Cote : M 32594

CORM, Georges
Pour une lecture profane des conflits:
sur le "retour du religieux" dans les



conflits contemporains du Moyen-
Orient.-Paris : la Découverte, 2013 impr.
Cote : M 31716

LUIZARD, Jean-Pierre
Le piège Daech : l'Etat islamique
ou le retour de l'Histoire.-
Paris : la Découverte, 2015 DL
Cote : M 32606

DUTEIL-OGATA, Fabienne. Dir. ;
JONVEAUX, Isabelle. Dir. ;
KUCZYNSKI, Liliane. Dir.
Le religieux sur Internet.-Paris :
Association française des sciences
sociales des religions : l'Harmattan,
2016 impr.
Cote : M 32586

KHOSROKHAVAR, Farhad
Radicalisation.-Paris : Editions de la
Maison des sciences de l'homme, 2016
impr.
Cote : M 32597

MOULINE, Nabil
Les clercs de l'Islam : autorité religieuse
et pouvoir politique en Arabie Saoudite
(XVIIIe-XXIe siècles).-Paris : Presses
Universitaires de France, 2015 impr.
Cote : M 32633

PUZENAT, Amélie
Conversions à l'Islam : unions et
séparations.-Rennes : Presses
universitaires de Rennes, 2015 DL
Cote : M 32627

TALBI, Mohamed
Méditations (tadabbur) sur le Coran :
vérité, rationalité, l'jâz scientifique.-
[Tunis] : Mohamed Talbi : Impr. G.
Finzi, 2016 impr.
Cote : M 32555

LE PAPE, Loïc
Une autre foi : itinéraires de conversions
en France, juifs, chrétiens, musulmans.-
Aix-en-Provence : Presses universitaires
de Provence, 2015
Cote : M 32602

LIOGIER, Raphaël

Le mythe de l'islamisation : essai sur une
obsession collective.-Paris : Seuil, 2012 DL
Cote : M 32605

NASRAOUI, Lamine
Des Islamistes à la tête de l'Etat en
Tunisie : leurs priorités et leurs fautes.-
Tunis : Maison Perspectives d'Editions
de Tunisie, 2016 DL
Cote : M 32582

URBANISME

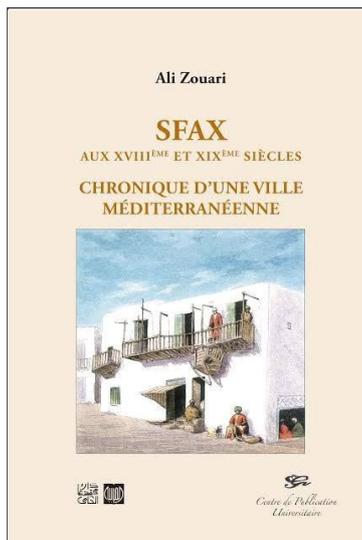
EMERIT, Marcel
Histoire de l'Algérie et du Maghreb :
études et documents (1939-1977).-Saint-
Denis : Bouchène, 2015 DL
Cote : M 32612

FREY, Jean-Pierre
CHERKAOUI, Hakim. Collab.
Les voies erratiques de l'urbanisation :
être architecte et devenir urbaniste en
Afrique du nord.-Paris : l'Harmattan,
2016 DL
Cote : M 32629

SRIR, Mohamed. Dir.
Dynamiques urbaines à Alger : la
(re)fabrication de la ville en questions.-
Paris : l'Harmattan, 2016 DL
Cote : M 32613

LOW, Martina
RENAULT, Didier. Trad. ; BOURDIN,
Alain. Ed.
Sociologie de l'espace.-Paris : Editions
de la Maison des sciences de l'homme,
2015 DL
Cote : M 32589

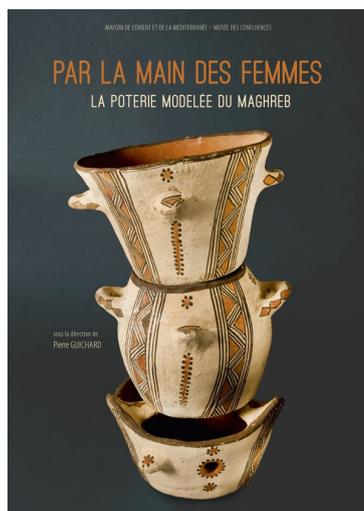
ZOUARI, Ali
Sfax aux XVIIIème et XIXème siècles :
chronique d'une ville méditerranéenne.-
Sfax ; La Manouba : Med Ali Ed.
(CAEU) : Centre de Publication
Universitaire, 2016 cop.
Cote : M 32550



BACCOUCHE, Aïssa
L'Ariana : du village à la grande ville.-
Tunis : Arabesques, 2015
Cote : M 32557

BEAUX-LIVRES

GUICHARD, Pierre. Dir.
Par la main des femmes : la poterie
modélée du Maghreb.-Lyon : Maison de
l'Orient et de la Méditerranée : Musée
des Confluences, 2015 DL
Cote : G 32572



YACOUB, Hichem
Habiter Djerba, El Menzel, El Houch et
Ed'Dar : une incursion à travers

l'architecture domestique traditionnelle
djerbienne.-Tunis : Nirvana, 2015 impr.
Cote : G 32570

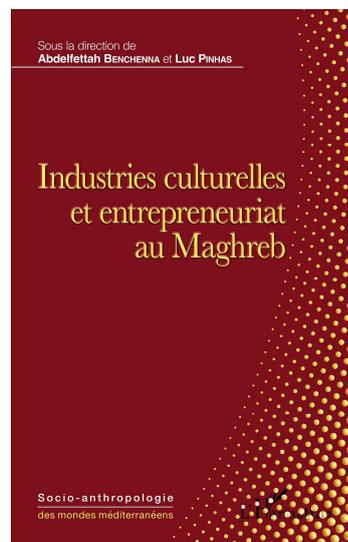
AOUNALLAH, Samir. Ed. ;AYACHI,
Tahar. Ed. ;BARATTE, François. Ed.
Un monument, un musée : je suis Bardo.-
Tunis : Agence de mise en valeur du
patrimoine et de promotion culturelle,
2016 cop.
Cote : G 32575

Qantara, patrimoine méditerranéen :
traversées d'Orient et d'Occident.-
Vanves : Hazan, 2008 impr.
Cote : G 32574

VALLAUD, Pierre
14-18, la première guerre mondiale.-
Paris : Acropole, 2011 DL
Cote : G 32642

MÉDIAS ET ART

BENCHENNA, Abdelfettah. Dir. ;
PINHAS, Luc. Dir.
Industries culturelles et entrepreneuriat
au Maghreb.-Paris : l'Harmattan, 2016
DL
Cote : M 32598



MOUSSA, Ratiba
La télévision par satellite au Maghreb et
ses publics : espaces de résistance,

espaces critiques.-Grenoble : Presses
universitaires de Grenoble, 2015.
Cote : M 32596

AMEY, Claude
Le devenir autre de l'art : littéralisation et
distraction.-Paris : l'Harmattan, 2013 cop.
Cote : M 32547

REZGUI, Sadok
DRISS, Mohamed M. Trad.
Les chansons tunisiennes.-Tunis : Ed.
Cenatra, 2015 cop.
Cote : M 32562

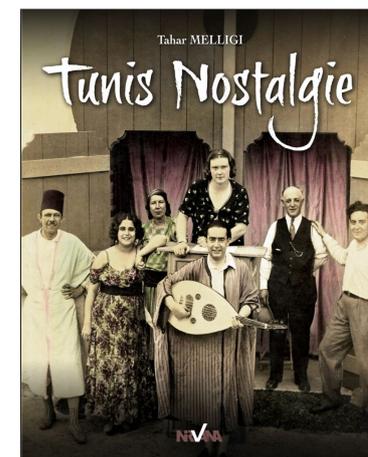
LOUATI KOUBAJI, Sarra
L'esthétique abstrait et les enjeux
mystiques de l'art musulman.-Paris :
L'Harmattan, 2016 impr.
Cote : M 32549

TUNISIE

NOUREDDINE, Ali
Ahmed Noureddine (1912-2007) : vie
d'un patriote.-Sousse : IRIS, 2015 impr.
Cote : M 32566

ALLOUCHE, Sadok
UGTT de Hached à Nobel : témoignage.-
Sfax : CAEU Med Ali, 2016 cop.
Cote : M 32567

MELLI, Tahar
Tunis nostalgique.-Tunis : Ed. Nirvana,
2016 cop.
Cote : G 32571

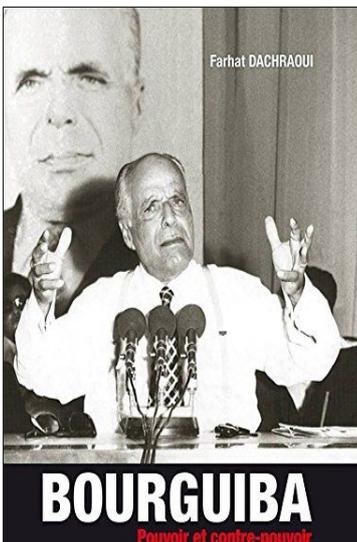


BEN JELILI, Riadh
Les réformes économiques en Tunisie :
une urgence en quête de leadership.-
Tunis : Sud éd., 2016
Cote : M 32569

ZGHAL, Riadh
Enseignement supérieur en Tunisie :
quelle université pour quel
développement ?.-Tunis : Sud-éd., 2016
cop.
Cote : M 32568

M'RAD, Hatem
BEN SALEM, Maryam. Collab. ;MEJRI,
Khaled. Collab. ;CHARFEDDINE,
Moez. Collab.
Le dialogue national en Tunisie.-Tunis :
Nirvana : Association Tunisienne
d'Etudes Politiques (ATEP) , 2015 cop.
Cote : M 32564

DACHRAOUI, Farhat
Bourguiba : pouvoir et contre-pouvoir.-
[Tunis] : Nirvana, 2015 impr.
Cote : M 32565



MAHBOULI, Sami
ESSEBSI, Béji Caïd. Préf.
Katastroïka : chroniques 2011-2014.-
Tunis : Apollonia éd., 2015 cop.
Cote : M 32560

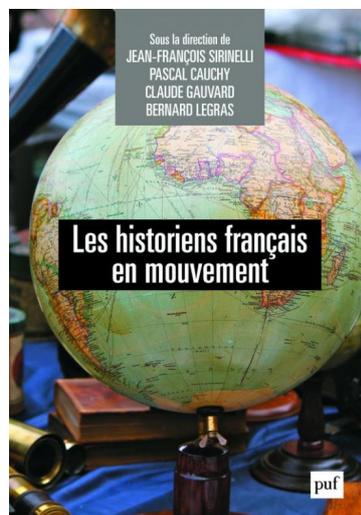
TABIB, Chawki
REDISSI, Hamadi. Préf.
Avocats et politique en Tunisie :

1887-2011.-Tunis : Ed. SOTEPA, 2015
cop.
Cote : M 32561

HISTOIRE GÉNÉRALE ET MICRO-HISTOIRE

NOUSCHI, André. Ed.
Correspondance du Docteur A. Vital avec
I. Urbain (1845-1874) : l'opinion et la
vie publiques constantinoises sous le
Second Empire et les débuts de la
Troisième République.-
[Saint-Denis] : Ed. Bouchène, 2016 DL
Cote : M 32585

SIRINELLI, Jean-François.
Dir. ;CAUCHY, Pascal.
Dir. ;GAUWARD, Claude. Dir.
Les historiens français en mouvement.-
Paris : PUF, 2015 impr.
Cote : M 32615



BEN KHALIFA, Riadh
Délinquance en temps de crise :
l'ordinaire exceptionnel devant la justice
correctionnelle des Alpes-Maritimes
(1938-1944).-Paris : Honoré Champion,
2015
Cote : M 32639

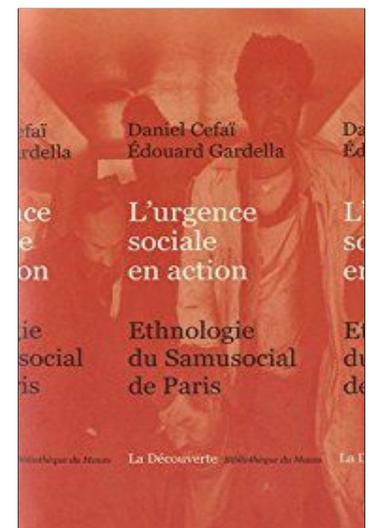
GAUWARD, Claude. Dir. ;SIRINELLI,
Jean-François. Dir.
Dictionnaire de l'historien.-Paris : PUF,

2015 impr.
Cote : M 32621

KAROUI, Abdeljelil
Lumières et voyages.-Tunis : Centre de
Publication Universitaire, 2015
Cote : M 32545

ETHNOGRAPHIE

CEFAI, Daniel ; GARDELLA, Edouard
L'urgence sociale en action :
ethnographie du Samusocial de Paris.-
Paris : la Découverte, 2011 cop.
Cote : M 32645



FASSIN, Didier. Dir. ; BENZA, Alban.
Dir.
Les politiques de l'enquête : épreuves
ethnographiques.-Paris : la Découverte,
2008
Cote : M 32616

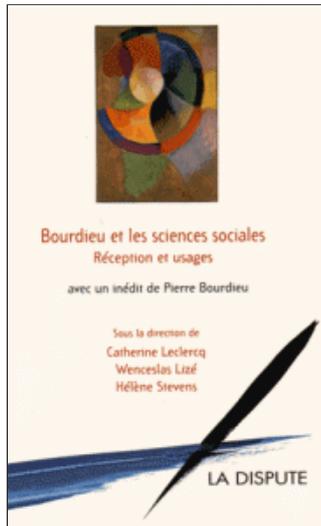
BARKAOUI, Abdelhamid
Tataouine, la vallée du Oued Zondag-
Remtha : étude ethnoarchéologique.-
Tunis : l'Or du Temps, 2016
Cote : M 32563

SOCIOLOGIE

LAHIRE, Bernard
Pour la sociologie : et pour en finir avec

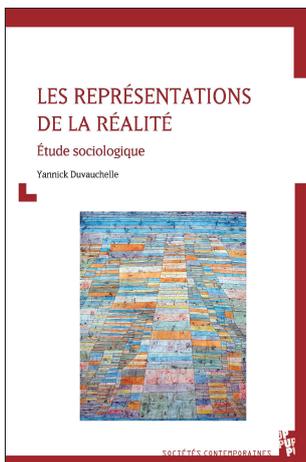
une prétendue "culture de l'excuse".-
Paris : la Découverte, 2016 impr.
Cote : M 32593

LECLERCQ, Catherine. Dir. ; LIZE,
Wenceslas. Dir. ; STEVENS, Hélène. Dir.
Bourdieu et les sciences sociales :
réception et usages.-Paris :
La Dispute, 2015 impr.
Cote : M 32608



QUIJOUX, Maxime. Dir.
Bourdieu et le travail.-Rennes : PUR,
2015 DL
Cote : M 32558

DUVAUCHELLE, Yannick
Les représentations de la réalité : étude
sociologique.-Aix-en-Provence : Presses
universitaires de Provence, 2016
Cote : M 32603



HEINICH, Nathalie
Dans la pensée de Norbert Elias.-Paris :
CNRS, 2015 impr.
Cote : M 32628

LAVAL, Christian. Dir. ; PALTRINIERI,
Luca. Dir. ; TAYLAN, Ferhat. Dir.
Marx & Foucault : lectures, usages,
confrontations.-Paris : Ed. La
Découverte, 2015
Cote : M 32609

MONJARET, Anne. Dir. ; PUGEAULT,
Catherine. Dir.
Le sexe de l'enquête : approches
sociologiques et anthropologiques.-Lyon
: ENS éd., 2014 impr.
Cote : M 32636

BRUGVIN, Thierry
Le pouvoir illégal des élites.-Paris : Max
Milo, 2014 impr.
Cote : M 32590

BONFILS, Philippe. Dir. ;
MUCCHIELLI, Laurent. Dir. ; ROUX,
Adrien. Dir.
Comprendre et lutter contre la
corruption.-Aix-en-Provence : Presses
universitaires d'Aix-Marseille, 2015
Cote : M 32637

DEROFF, Marie-Laure. Dir. ; FILLAUT,
Thierry. Dir.
Boire : une affaire de sexe et d'âge :
genre, générations et alcool.-Rennes :
Presses de l'Ecole des Hautes Etudes en
santé publique, 2015
Cote : M 32618

DALLET, Sylvie. Dir. ; BENDANA,
Kmar. Dir. ; LAOUANI, Fadhila. Dir.
Ressources de la créativité (une
expérience franco-tunisienne).-Paris :
l'Harmattan, 2016 impr.
Cote : M 32584

BUTTGEN, Philippe. Dir. ;
GENDREAU-MASSALOUX, Michèle.
Dir. ; NORTH, Xavier. Dir.
Les pluriels de Barbara Cassin ou le

partage des équivoques : Cerisy, 14-21
septembre 2012.-Lormont : le Bord de
l'eau, 2014 impr.
Cote : M 32601



GARDELLE, Linda. Dir. ;
BENGUERNA, Mohamed. Dir.
Les enjeux de la formation des élites
maghrébines en France : formation,
identité, mobilité des ingénieurs dans un
monde globalisé.-Paris : Publisud, 2015
DL
Cote : M 32630

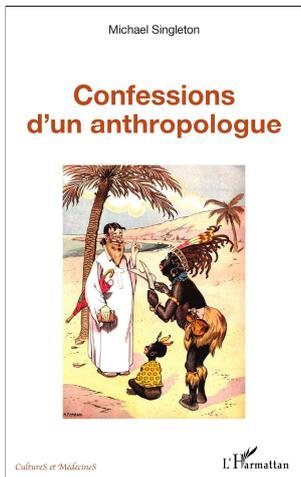
LATOUR, Bruno
Face à Gaïa : huit conférences sur le
nouveau régime climatique.-Paris : la
Découverte, 2015 DL
Cote : M 32588

ANTHROPOLOGIE

BENSA, Alban
La fin de l'exotisme : essais
d'anthropologie critique.-Toulouse :
Anacharsis, 2012 impr.
Cote : M 32624

POUILLON, François
Anthropologie des petites choses.-
Lormont : le Bord de l'eau, 2015 impr.
Cote : M 32632

SINGLETON, Michael
Confessions d'un anthropologue.-Paris :
l'Harmattan, 2015 DL
Cote : M 32617



GODELIER, Maurice
L'imaginé, l'imaginaire & le
symbolique.-Paris : CNRS éd., 2015
impr.
Cote : M 32644

SADIQI, Fatima
Grammaire du berbère.-Casablanca :
Afrique Orient, 2011 impr.
Cote : M 32554

ANTHROPOLOGIE : LÉVI-STRAUSS

GODELIER, Maurice
Lévi-Strauss.-Paris : Seuil, 2013 DL
Cote : M 32559

BENSA, Alban ; RICHARD, Bertrand.
Interv.
Après Lévi-Strauss : pour une
anthropologie à taille humaine.-Paris :
Textuel, 2010 impr.
Cote : M 32611

LOYER, Emmanuelle
Lévi-Strauss.-Paris : Flammarion, 2015
impr.
Cote : M 32610

RÉFLEXIONS SUR L'ALTÉRITÉ

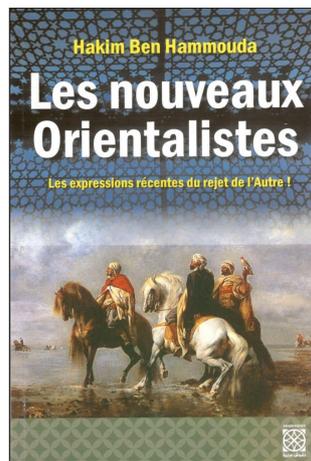
BELLEAU, Jean-Philippe
Ethnophilie : l'amour des autres nations.-
Rennes : Presses universitaires de
Rennes, 2015
Cote : M 32580

DUBET, François
La préférence pour l'inégalité :
comprendre la crise des solidarités.-
Paris : La République des Idées : Seuil,
2014 DL
Cote : M 32619

BELAIFA, Boujemâa ; HACHICHA,
Mohamed
TRIKI, Rachida. Rédac. ; ABIDA,
Khaled. Rédac. ; MHIRI, Wadii. Phot.
Vivre-ensemble.-Tunis : l'Or du Temps,
2013
Cote : G 32573

AGBESSI, Eric. Dir. ; ZOUARI, Khaled.
Dir. ; ABAIDI, Mohamed-Salah. Dir.
Interculturalité dans les constructions et
déconstruction sur la couleur noire.-
Ariana : Université Blaise pascal,
Clermont-Ferrand 2 : l'Or du Temps,
2014
Cote : M 32544

BEN HAMMOUDA, Hakim
Les nouveaux Orientalistes : les
expressions récentes du rejet de l'Autre.-
Tunis : Arabesques, 2016
Cote : M 32458



POLITIQUE ET SOCIÉTÉ DANS LE MONDE ARABE

CORM, George
Pensée et politique dans le monde arabe :
contextes historiques et problématiques
XIXe-XXIe siècles.-Paris : la
Découverte, 2015 DL
Cote : M 32634

FILIU, Jean-Pierre
Les Arabes, leur destin et le nôtre :
histoire d'une libération.-Paris :
la Découverte, 2015 DL
Cote : M 32595

CHARILLON, Frédéric. Dir. ;
DIECKHOFF, Alain. Dir.
Afrique du Nord Moyen-Orient.-Paris :
La documentation française : Institut de
Recherche Stratégique de l'Ecole
Militaire : Sciences Po, 2015
Cote : M 32625

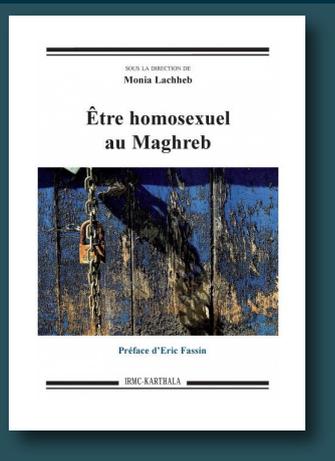
FATIH, Zakaria
Le Maghreb à la croisée des chemins :
l'enjeu de la tradition et le défi de la
modernité.-Paris : l'Harmattan, 2016 DL
Cote : M 32599

HENIA, Abdelhamid
Le frère, le sujet et le citoyen.-Tunis :
l'Or du Temps, 2015 DL
Cote : M 32556

BEN HAMMOUDA, Hakim
A quoi rêve un Oriental ? Des nouvelles
modernités pour les printemps arabes.-
Sfax : Med Ali Ed. (CAEU), 2016
Cote : M 32551

LA BOETIE, Etienne de
De la servitude volontaire.-Saint-Denis :
Ed. Bouchène, 2015 DL
Cote : M 32581

MUNDY, Jacob
Imaginative geographies of algerian
violence : conflict science, conflict
management, antipolitics.-Stanford (CA) :
Stanford University Press, 2015 cop.
Cote : M 32683



Monia Lachheb (dir.), 2016, *Être homosexuel au Maghreb*, coll. Hommes et sociétés, Karthala-IRMC, Paris, 240 p.

Cet ouvrage vise à rendre compte d'une réalité longtemps occultée et déniée au Maghreb. Il questionne l'expérience homosexuelle sous l'angle des sciences sociales et tente d'éclairer les vécus des hommes et des femmes, des gays et des lesbiennes, aussi bien en terre d'islam qu'en terre d'immigration. À partir d'analyses théoriques et de nombreux témoignages, l'homosexualité au Maghreb se dévoile et, à travers elle, se décèlent les mécanismes de contrôle social des sexualités, la construction de l'hétérosexualité comme modèle hégémonique et la dévalorisation des sexualités différentes. Le livre décrit des trajectoires et des styles de vie, des stratégies de contournement de la norme et de maîtrise du stigmatisé, des formes de mobilisation et d'engagement militants.

ISBN : 978-2-8111-1731-3.

Prix : 23 € / 25 Dt



Responsable de *la Lettre de l'IRMC* : Karima Dirèche
Responsables éditoriaux : Romain Costa,
Claire Ménétrier, Louise Favel
Responsable de communication : Hayet Naccache
Conception graphique et PAO : Besma Ouraïed-Menneï

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org